

PHOTOGRAPHIE DE L'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

(1^{ère} partie)



Par Mme. Sarah-Yang BAUD
sous la direction de M. Gaël TOURNEMOLLE
et M. Renaud GARCIA-BARDIDIA

© Illustration : Sarah-Yang Baud



Année universitaire 2021-2022

NOTE AU LECTEUR

La Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté a accueilli Mme Baud durant un an, dans le cadre d'un Master 2 se déroulant en apprentissage.

L'exercice auquel s'est livrée Mme Baud mêle nécessairement l'approche professionnelle et celle, plus théorique, d'un mémoire de recherche, le tout mené dans le temps contraint d'un apprentissage. Il en ressort une photographie de l'existant qui ne saurait être confondue avec un positionnement stratégique ou programmatique de l'État.

L'étude confiée à Mme Baud visait à dresser une forme d'état des lieux des équipements existants dans la région dans le champ de l'interprétation autour de l'architecture et du patrimoine. L'objectif assumé était de disposer d'un panorama le plus large possible, au-delà des centres d'interprétation prévus dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire. L'ambition est, sur la base de ce travail, d'apporter un éclairage sur ce qu'est un centre d'interprétation et surtout comment les projets se construisent sur le territoire régional.

Le comité de suivi de l'étude était élargi : personnel de la DRAC et du Conseil régional, responsables de services en charge de l'animation du patrimoine dans des territoires labellisés VPAH, responsable de la médiation dans un CAUE, guide-conférencier indépendant, enseignant-chercheur. Il a notamment validé le corpus de l'étude. Malgré le soin apporté à cette sélection, ce corpus soulève, à l'heure du rendu et du partage de l'étude, encore des questions.

En particulier, alors qu'un des constats de l'étude de 2022 pointe l'absence de centres d'interprétation portant sur l'histoire et les savoir-faire industriels, on pourra objecter que de tels lieux existent. Ils ont fait l'objet d'une structuration en réseau entre 1978 et 2018 par le « musées des techniques et cultures comtoises - MTCC », devenu « Engrenages » en 2017. La dissolution de ce réseau a manifestement entraîné une perte d'identification et de visibilité, à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, pour ces structures, dont l'existence n'est pas ressortie au sein du comité de suivi.

Un autre absent notable est la Saline Royale d'Arc-et-Senans. Si l'exclusion de la Grande Saline de Salins-les-Bains est argumentée par le principe retenu de ne pas étudier les musées de France (aux deux exceptions près de Bibracte et Alésia, tant ces sites mêlent la nature de centre d'interprétation à celle de musée), le choix de ne pas intégrer l'EPCC d'Arc-et-Senans nécessite une précision. Le comité de suivi a pris cette décision au regard de la nature très multiple des propos de ce site : jardins contemporains, musée de maquettes consacré à l'œuvre d'un architecte, exposition sur le patrimoine mondial, exposition sur la production du sel dans le monde, éléments de remise en contexte de l'économie du sel en France jusqu'au XXe siècle. Depuis peu, un dispositif de visite numérique enrichit cette proposition et propose un discours sur le fonctionnement de la saline en tant qu'usine de production. Cette diversité des propos a semblé de nature à complexifier l'analyse comparative avec les autres lieux. La Saline Royale présente-t-elle un exemple de centre d'interprétation qui renvoie à un territoire ? Cette question reste donc en suspens.

**La partie 2 du mémoire, compilant les fiches d'identité des sites visités est incomplète.
Elle n'est donc pas diffusée.**

Restitution et table ronde

Le travail de Mme Sarah-Yang Baud a permis d'organiser, grâce à l'accueil de la ville de Dijon, le 23 septembre 2022, une restitution en 2 temps :

1. Présentation du travail de recherche de Mme Sarah-Yang Baud,
2. Présentation des différents lieux par leur responsable ou professionnel, sous forme de table ronde animée par M. Cyril Brulé, architecte

Participaient à la table ronde :

- Mme Caroline Darroux, directrice de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne
- Mme Anne Pasquet, chargée de projets patrimoine, ville d'Autun
- Mme Lisa Mucciarelli cheffe de projet ville d'art et d'histoire, ville de Besançon
- Mme Cécile Vallet, chargée de l'animation du patrimoine, ville de Nevers
- M. Frédéric Paperin, directeur de la Maison du Charolais

Les échanges avec la salle ont soulevé diverses interrogations :

- L'absence de lieux dédiés au patrimoine industriel dans l'étude de terrain
- La difficulté à analyser, dans une logique « administrée » et centrée sur les « équipements », les projets qui touchent au patrimoine culturel immatériel et aux pratiques vivantes
- L'appellation des lieux et leur identification auprès du grand public
- La cartographie des lieux recensés et les limites de l'interprétation de leur répartition : vide dans les départements de la Nièvre et de la Haute-Saône / concentration importante dans le Morvan. Cette répartition mériterait par exemple d'être complétée par celle des musées, de l'ex-réseau Engrenages...
- La réceptivité, les attentes du public et l'identification de ces lieux (enquête qualitative qui reste à mener)
- La convivialité des lieux en milieu rural avec la présence de restauration, de bar et/ou d'hébergement
- La délicate, voire difficile, distinction entre médiation et interprétation

Les témoignages de la table ronde ont permis d'aborder des cas particuliers :

- L'inscription dans le temps long et les mutations (nécessaires compromis) d'un projet profondément porté par les acteurs associatifs du territoire. La capacité d'un lieu à renvoyer à un paysage / territoire global (Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne)
- La relation entre une structure d'interprétation et de promotion et les acteurs économiques d'une filière agro-alimentaire (Maison du Charolais)
- Le enjeux de positionnement, d'animation du lieu et de communication, et l'importance d'un soutien de la sphère politique (espace de préfiguration du CIAP à Besançon)
- Le CIAP comme outil pour le présent et le futur et non seulement comme présentation du passé. Les enjeux d'appropriation et de programmation par les élus ou service au-delà du service d'animation (CIAP de Nevers)
- L'adaptation des dispositifs et la mise à jour des informations dans un tout petit espace (Espace Gislebertus Autun)

Remerciement

Je remercie l'ensemble des personnes de l'Université et de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, qui m'ont accompagnée durant cette année universitaire et professionnelle.

Je remercie plus particulièrement :

M. Gaël Tournemolle, mon tuteur, pour sa bienveillance, ses conseils et la confiance qu'il m'a accordée.

M. Renaud Garcia-Bardidia, mon professeur pour son écoute et ses enseignements qui m'ont permis de m'épanouir dans ce travail.

Le service archéologique de la DRAC, pour l'accueil qui m'a été réservé et la bonne humeur au quotidien.

Anne Charmot et Muriel Gagou pour leur aide et leur belle énergie.

Je remercie également les professionnels et les agents de la culture que j'ai rencontrés tout au long de cette enquête de terrain.

Enfin, je remercie mes parents pour leur soutien indéfectible depuis des années.

Table des matières

Préface	9
Introduction.....	10
I. Chapitre 1 : revue littéraire – une notion en perpétuelle évolution	12
a) Une histoire nord-américaine	12
1. La naissance de l'interprétation.....	12
2. L'interprétation en Europe.....	13
b) L'interprétation à la française	14
1. Une conscience environnementale et identitaire.....	14
2. La création des « centres d'interprétation ».....	15
3. Ouverture des premières structures d'interprétation	15
c) De la théorie à la pratique	16
1. Le centre d'interprétation : un outil dédié au patrimoine	16
2. La recherche d'une définition	17
3. L'institutionnalisation du centre d'interprétation : la création des CIAP	18
d) Des formes d'interprétation variées.....	18
1. Les CIAP : une identité difficile à trouver	19
2. Les centres d'interprétations (hors CIAP) : deux exemples	21
e) Les travaux d'observation menés sur le territoire national	22
1. L'interprétation : une frontière poreuse entre musée et centre d'interprétation	22
2. Les travaux et enquêtes menés sur les CIAP.....	23
f) La difficulté d'identifier des modèles d'interprétation	25
g) Présentation de l'enquête	26
1. Comité de pilotage.....	26
2. Recensement des sites.....	26
3. Méthodologie.....	27
II. Chapitre 2 : résultat des données de l'enquête, les structures d'interprétation en Bourgogne-Franche-Comté	32
a) Les patrimoines mis en valeur.....	32
b) La structure « initiatrice » du projet (publique / associative)	37
c) La conception du projet.....	39
d) La temporalité.....	42
e) Les gestionnaires publics et privés	43
1. Équipements publics	44
2) Concernant les équipements privés ou public/privé.	44
f) Financement des lieux.....	48
g) La localisation des lieux d'interprétation.....	48
1. Des lieux à proximité du patrimoine interprété	48
2. Pour le patrimoine immatériel : une localisation plus aléatoire.....	49
3. La proximité de l'office de tourisme	50
4. Une stratégie touristique pour le patrimoine technique et lié aux savoir-faire	50
h) Infrastructures : nouveau bâtiment ou aménagement ?	51
1. L'appellation.....	51
2. Les différents espaces	53
i) Les partenaires.....	56
1. Partenariat scientifique et intellectuel	56
2. Partenariat logistique.....	57
3. Partenariat entre structures culturelles.....	57

4.	Les partenariats autour de la programmation	58
5.	Les partenariats pour la visibilité	58
6.	Partenariat de formation	59
j)	Accessibilité et accueil du public	59
I.	Politique tarifaire	59
II.	Le public étranger	60
III.	Le public en situation de handicap	61
III.	Chapitre 3 : mise en œuvre de l'interprétation - étude de trois lieux : le Mirabellum, le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique et l'Espace Patrimoine de Nevers 64	
a)	Le Mirabellum à Mirebeau-Sur-Bèze (Côte d'Or)	64
1.	La genèse du lieu.....	65
2.	La localisation.....	66
3.	La dénomination	66
4.	La qualification « centre d'interprétation »	66
5.	Le contenu de l'exposition permanente	67
6.	Les enjeux du lieu.....	67
7.	L'accessibilité du lieu et son public	67
8.	Les partenariats.....	68
9.	Fonctionnement et stratégies.....	68
b)	Le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique à Alligny-en-Morvan (Nièvre).....	69
1.	La genèse du lieu.....	70
2.	Les motivations	71
3.	Les espaces.....	71
4.	La programmation.....	72
5.	Le public et l'accessibilité.....	72
6.	Le fonctionnement.....	73
7.	L'appellation et la communication.....	74
8.	Les perspectives d'évolution.....	74
c)	Espace Patrimoine de Nevers (Nièvre).....	75
1.	La genèse du lieu.....	75
2.	La localisation.....	76
3.	Coût d'investissement.....	76
4.	Les espaces.....	76
5.	Le public et l'accessibilité.....	77
6.	Fonctionnement et maintenance	78
7.	La communication.....	78
8.	Le positionnement du CIAP et ses perspectives d'évolution	79
d)	Comparaison de ces formes d'interprétation.....	80
1.	L'interprétation selon le patrimoine	80
2.	L'interprétation et la science	80
3.	Faire vivre le lieu	81
4.	Le public	81
5.	L'accessibilité aux expositions.....	82
6.	Les espaces annexes aux expositions.....	82
7.	La communication.....	83
8.	La finalité de ces lieux : outil de sensibilisation, porteur de mémoire, outil politique	83
IV.	Chapitre 4 : la diversité des formes d'interprétation constatées des 29 lieux étudiés, sur le territoire.....	85
a)	L'interprétation dans les expositions.....	85
1.	Le parcours d'exposition	85
2.	L'interprétation et l'émotion	88
3.	L'interprétation comme expérience (émotionnelle).....	89
4.	Le souci d'honnêteté scientifique	91

b) L'interprétation du patrimoine : un outil de développement	92
1. Valoriser un petit patrimoine.....	92
2. Le patrimoine technique et des savoir-faire : une logique économique	94
c) Focus : le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).....	96
1. Le CIAP, conservateur d'une collection.....	97
2. Des outils pour identifier le CIAP	98
3. Une approche sensible, chronologique et thématique	98
d) Des trajectoires communes observées sur le territoire régional	102
e) Stratégie et fonctionnement.....	111
1. Les documents relatifs à la création	111
2. Les moyens humains	113
3. La communication.....	113
f) L'interprétation un renouvellement constant.....	114
1. Le renouvellement lié au travail de recherche	114
2. L'interprétation : une ouverture sur les questions de société.....	115
3. Des expositions modulables.....	116
4. L'ouverture sur des nouvelles thématiques.....	116
5. Un travail d'interprétation pour le public	117
6. Le cœur de l'interprétation : l'interprète.....	117
Conclusion	119
Bibliographie	122

Préface

Après plusieurs expériences dans l'art contemporain et notamment le street-art au cours de ma formation à ICART à Paris, je souhaitais élargir mon champ de compétence à d'autres secteurs culturels.

Lors de ma première année de MASTER « Direction de Projet et Établissement Culturel » à l'Université de Bourgogne, j'ai eu l'opportunité de découvrir le domaine du patrimoine à l'occasion d'un stage effectué au service de la ville de Dole, sous la tutelle de Madame Camille Caron, responsable de la mise en œuvre du label Ville d'Art et d'Histoire.

Dans le cadre de ma deuxième année, j'ai eu la chance d'obtenir un contrat d'apprentissage, encadré par Monsieur Gaël Tournemolle, au sein du pôle Architecture et Patrimoines de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté.

La fiche de poste relative à cet apprentissage portait sur une mission de recensement et d'analyse des lieux d'interprétation présents sur le territoire régional, intitulée « **Regard sur l'interprétation du patrimoine et de l'architecture en BFC** ». Ce sujet a également fait l'objet de mon mémoire de recherche dans le cadre de mon MASTER.

La forme du travail, ci-dessous restitué, correspond à une synthèse des attentes de la DRAC et de l'Université de Bourgogne. L'enjeu consistait à produire un guide d'analyse synthétique transmissible aux élus et agents souhaitant ouvrir des structures d'interprétation du patrimoine, en s'appuyant sur des éléments factuels, pratiques et techniques pour la DRAC, tout en veillant à se conformer aux impératifs d'un travail de recherche universitaire.

Espérant avoir réussi à répondre aux attentes de la DRAC-BFC et de l'Université de Bourgogne, je souhaite que ce travail contribue à une meilleure connaissance des lieux d'interprétation du patrimoine de la région Bourgogne-Franche-Comté qui forment une « identité patrimoniale unique » sur notre territoire

Cette étude s'appuie sur des entretiens oraux réalisés auprès des représentants et professionnels des structures étudiées. Les informations relatives n'ont pas fait l'objet de travail de vérification documentaire ou archivistique.

Introduction

Interprétation :

N.f. est emprunté (1160 - 1174) au latin classique *interpretio* « explication, traduction », « action de démêler », dérivé du verbe latin. Son évolution est analogue à celle du verbe : « action de donner une signification », d'abord à des songes, puis à des actes, des paroles etc. (1440 - 1475) ; ensuite, « action d'expliquer quelque chose dont le sens est obscur » (1487). Le nom correspond aussi à interprète et à interpréter au théâtre (1853). Au sens de « traduction » où il correspondait à interprète et à interpréter, il est sorti d'usage, au bénéfice de traduction. Il a été repris au sens moderne d'interprète, concurrençant et remplaçant interprétariat, pour « action de traduire oralement et immédiatement » et « métier d'interprète » (après 1945), par exemple dans l'interprétation simultanée.¹

Si la notion d'interprétation fait clairement sens, dans le domaine du spectacle vivant, de la littérature, de la musique ou du cinéma. Elle demeure, plus difficile à appréhender et à définir lorsqu'on évoque le patrimoine ou le domaine muséal.

Bien qu'aujourd'hui banalisé, l'usage de cette notion est apparu dans le langage muséographique, en France, au cours des années 70, avec par la suite une recrudescence d'activités et d'expériences dites « interprétatives » dans les musées ¹ et plus spécifiquement avec la création de nouvelles structures dédiées, dites « les centres d'interprétation ».

Couramment employée par les spécialistes et professionnels du patrimoine, reprise aujourd'hui par le public sans qu'il lui attribue une signification précise, la notion d'interprétation au sens muséographique du terme, souffre d'un manque de texte de référence en langue française².

La recherche s'attèle par conséquent à lui donner un sens. Ainsi, Serge Chaumier et Daniel Jacobi, chercheurs ³, ont tenté d'apporter une définition des « centres d'interprétation ».

Les centres ou lieux d'interprétations recourent à l'interprétation, comme mode de médiation. Ils s'inscrivent dans une démarche pédagogique qui revendique de partager la connaissance du patrimoine, au sens large, tout en visant à susciter des réactions et des émotions chez le visiteur qu'il convient de *convoquer* et de *provoquer*.

L'expérience interprétative vise ainsi à éveiller la curiosité du public afin de l'inviter à aller plus loin.

Les centres ou lieux d'interprétation se distinguent du musée par leur objet, en ce qu'ils ne s'appuient pas sur une collection préexistante, mais sur un patrimoine matériel ou immatériel ; à la différence des musées, ils n'ont pas, en principe, une vocation de conservation et de recherche.

¹ Qui vont au-delà de la traditionnelle mise en valeur d'une collection. Mohamed Lazhar. L'interprétation du patrimoine : Du concept à l'institution – Le cas du Maroc -. O Ideário Patrimonial, Instituto Politécnico de Tomar, 2019. Hal-02512578

² Le ministère de la Culture publie en 2006 son Mode d'emploi pour les Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

³ Serge Chaumier et Daniel Jacobi, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », 2008, *La Lettre de l'OCIM*, 119

Pour autant de nombreux musées proposent des démarches interprétatives et certains centres d'interprétation disposent parfois d'éléments de collections qui illustrent leur propos.

Il apparaît, en outre, au regard du développement croissant du rythme de création de ces structures que les lieux d'interprétation du patrimoine, de part leur objet en lien avec une problématique locale, tendent à constituer des outils culturels au service de la promotion des territoires.

Sur le terrain, les lieux d'interprétation correspondent à des équipements de nature très diverse⁴. Ils concernent des éléments patrimoniaux hétéroclites : vestiges archéologiques, patrimoine architectural, industriel, savoir-faire locaux, pratiques locales... Ces lieux sont portés par des institutions publiques ou privées et disposent de moyens de fonctionnement et de ressources très inégaux.

Dans ce contexte, déterminer un ou des modèles d'interprétation n'est pas aisé et rend l'exercice de définition complexe.

Aussi, pour « poser un regard sur l'interprétation du patrimoine et de l'architecture en Bourgogne-Franche-Comté », nous nous sommes d'abord appuyés sur une approche théorique de la notion d'interprétation du patrimoine, à travers la littérature scientifique et les travaux de recherches, que nous confronterons ensuite à une approche de terrain, sur la base de l'étude que nous avons pu mener au cours de l'année.

Cette enquête se limite à des exemples identifiés en région Bourgogne Franche-Comté et vise à comprendre comment est concrètement appréhendée l'interprétation du patrimoine sur ce territoire.

⁴ Tant par leur forme, (bâtiments dédiés, site, exposition) que par leur objet.

I. Chapitre 1 : revue littéraire – une notion en perpétuelle évolution

a) Une histoire nord-américaine

1. La naissance de l'interprétation

La naissance de l'interprétation est intimement liée à la naissance des premiers parcs naturels américains (Yellowstone aux États-Unis en 1872 et Banff au Canada en 1885) et à l'apparition des « rangers », guides et défenseurs de ces parcs au début du XX^{ème} siècle.

En 1920, les premiers principes de l'interprétation sont posés par les naturalistes⁵ Enos Mills et John Muir, pour lesquels, l'interprétation avait une portée tout autant « spirituelle qu'informatrice ». Les deux hommes engagés et fervents militants de la « *conservation de la nature* », envisageaient l'interprétation comme une philosophie d'enseignement et de sensibilisation par une implication pédagogique du visiteur (Viel, 2019)⁶.

En 1932, l'Administration fédérale des parcs nationaux publie une brochure *Recherche et Éducation dans les parcs Nationaux*, qui inspirera par la suite, les recherches menées sur la philosophie d'interprétation.

Et c'est plus particulièrement, en 1957, que le journaliste Freeman Tilden, considéré aujourd'hui comme le « père » de l'interprétation, résume ces pratiques pédagogiques, dans un ouvrage intitulé *Interpreting our heritage*. Ce document est le résultat de plusieurs années d'observation du travail éducatif mené dans ces parcs naturels nord-américains. F. Tilden observe que l'intervention d'un « interprète » ou d'un guide, permet de mieux appréhender le patrimoine environnemental. L'« interprète » a un rôle de guide et de médiateur. Il utilise l'oralité pour fournir les outils de compréhension. Ces guides sont regroupés au sein du « service de l'interprétation ». Ils ont également la charge du travail de communication à destination du public : brochures, cartes, projections... Cet ensemble d'activités orales et écrites est regroupé sous le nom « d'interprétation ».

Sur la base de ces pratiques d'interprétation observées dans les parcs américains, F. Tilden définit les 6 principes qui, selon, lui doivent guider l'interprétation :

- **Le principe de relation** : « *Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition ou d'un récit qui n'en appelle pas, d'une façon ou d'une autre, à un trait de la personnalité ou de l'expérience du visiteur, est stérile* ».

⁵ Spécialiste de zoologie ou de botanique de terrain ou, plus généralement, amateur de sciences naturelles, définition dictionnaire Larousse

⁶ Annette Viel, « Essentielle convergence de pensées entre Écologie, Interprétation, Muséologie et Patrimoine », Éducation relative à l'environnement

- **Le principe de révélation** : « *L'information seule n'est pas de l'interprétation. Celle-ci est révélation fondée sur l'information. Les deux choses sont totalement différentes même si toute interprétation présente des informations* ».
- **Le principe d'interdisciplinarité** : « *L'interprétation est un art qui en combine beaucoup d'autres, que la matière première soit scientifique ou architecturale. Tout art peut plus ou moins s'enseigner dans une certaine mesure* ».
- **Le principe de provocation** : « *L'interprétation cherche à provoquer plus qu'à instruire* ».
- **Le principe de globalité** : « *L'interprétation doit tenter de présenter un tout plutôt qu'une partie et s'adresser à l'homme tout entier plutôt qu'à une de ses caractéristiques.*
- **Le principe d'adaptation** : « *L'interprétation pour les enfants doit suivre une voie fondamentalement différente, selon un programme distinct* »⁷.

De cette approche on peut retenir que la seule contemplation ou l'information scientifique ne peuvent conduire à la compréhension d'un lieu ou à la satisfaction des attentes de ses visiteurs. Il faut un guide, un interprète pour révéler le sens caché de ce qui est immédiatement visible. L'interprétation vise ainsi à convoquer et provoquer le visiteur par l'expérience et l'émotion pour que ce dernier comprenne, apprécie, s'implique, dans la protection de ce qui est présenté. « *L'interprétation est une activité éducative qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation des objets d'origine, l'expérience personnelle et des exemples plutôt que par la seule communication de renseignements concrets* » (Tilden, 1957).

L'ouvrage de Tilden ne popularise pas un mode d'emploi de l'interprétation. Il résume ce que recouvrent cette pratique et cette nécessité de développer une approche d'éducation informelle, en donnant une possibilité d'évolution et de diffusion. « F. Tilden s'exprime en poète et en philosophe plutôt qu'en théoricien. Il suggère, plus qu'il ne cherche à démontrer. » (Bringer, 1988, p.7).⁸

2. L'interprétation en Europe

Quelques années plus tard, la philosophie de l'interprétation traverse l'océan Atlantique pour arriver en Angleterre.

Les Anglais reprennent les grands principes de Tilden et les appliquent à leur patrimoine rural. Cette expérience éducative de l'interprétation se rapproche du modèle pédagogique anglo-

⁷ Tilden Freeman, 1957 « Interpreting or heritage », Chapel Hill : The University of North California Press

⁸ Christophe Gerrer, 2018 « L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale ? L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel régional du Queyras » *Sciences de l'Homme et Société*. dumas-02171016

saxon existant, le « *hands on learning* » (Jacobi, Meunier, 2008). Cette approche par l'expérience consiste à faire appel aux cinq sens pour faciliter l'apprentissage (Newes et Bandoroff, 2004).⁹

En France, la notion d'interprétation est évoquée vers 1970, dans une série de textes relatifs à la *Nouvelle muséologie*¹⁰.

« *La révolution du musée sera radicale ou le musée disparaîtra*¹¹ ».

Cette première (r)évolution apparaît dans un contexte où les Français portent un intérêt nouveau à l'écologie et à leur histoire territoriale.

b) L'interprétation à la française

1. Une conscience environnementale et identitaire

En France et en Europe, une conscience environnementale émerge. Dans les années 70, de nombreux sommets internationaux ont lieu (conférence mondiale de l'environnement à Stockholm, Charte de Belgrade) pour discuter des enjeux et du respect du patrimoine environnemental.

Cette préoccupation écologique « fait peu à peu son entrée dans la sphère patrimoniale et muséale » (Viel, 2019). La France traduit cette prise de conscience écologique par la création de « musée de Parc ».

Durant les années 60 -70, la France a, en effet, connu un mouvement d'exode rural important. Pour conserver l'histoire de ces territoires dépeuplés, Hugues de Varine et Georges-Henri Rivière créent les écomusées.

Les Français désirent se reconnecter à leurs territoires et à leurs origines. Ils (re)cherchent le sens de cette histoire nationale et locale, dans une quête d'identité. « *Si la mémoire rend présent le passé et ravive l'identité d'un groupe social, elle peut aussi l'aider à se projeter dans le futur*¹² ».

⁹ Ocean gate Academy *L'apprentissage par L'expérience (experiential learning)*, 2020

¹⁰ Le musée doit être un instrument privilégié d'éducation première et permanente par l'approche du concret, en même temps qu'un instrument de développement contrôlé de l'économie et un foyer culturel accessible à tous. (Desvallées, 1980, p. 960)

¹¹ Icom Mario Vasquez et Stanislas Adotévi (p.448), *L'écomusée (1978)* – Hugues de Varine

¹² Guy Saez « le petit patrimoine saisi par les associations », p.260

L'écomusée

Expérimenté à partir de 1968 dans les parcs naturels régionaux, puis en 1971 au Creusot, l'écomusée devient un phénomène culturel d'ampleur nationale. Il répond au désir de plus en plus vif des Français de s'approprier pleinement leur patrimoine ethnographique et de rechercher ainsi le sens profond du territoire sur lequel ils vivent, dans toutes ses dimensions spatiales et temporelles.

Laboratoire, école, conservatoire, l'écomusée englobe et dépasse le concept classique de musée : la diversité de ses missions donne à cette institution une vocation interdisciplinaire.

« La Maison de l'Homme et de l'Industrie », créée le 1^{er} septembre 1971 au Creusot, devient le prototype d'une nouvelle expérience muséale. Il s'agit fondamentalement de faire en sorte que le public s'approprie son propre patrimoine.

Les écomusées s'appuient sur une collection de « petits patrimoines », pour conserver la mémoire des communautés rurales qui tendent à disparaître.

L'émergence de ces nouveaux lieux témoigne d'un glissement progressif vers une muséologie sans véritable collection, qui se développe hors musées et institutions traditionnelles.

2. La création des « centres d'interprétation »

Dans cette continuité, les défenseurs de l'environnement souhaitent sensibiliser le public au patrimoine naturel en créant un nouvel équipement culturel. Ils défendent l'idée que ces nouvelles structures ne soient associées, ni aux *musées*¹³, ni aux *Parcs naturels nationaux*, rattachés au ministère de l'Environnement. « *On ne veut pas appeler ça, musée, parce que le jour où ça s'appellera musée, ça ne nous appartiendra plus*¹⁴ ».

L'appellation « *Centre d'interprétation* » inspirée de la philosophie américaine de Tilden est alors, retenue.

Par la suite, les professionnels de la culture extrapolent ce nouveau modèle vers d'autres types de patrimoines (Jacobi, Meunier, 2008).¹⁵

3. Ouverture des premières structures d'interprétation

Dans un contexte où le patrimoine devient un outil pour construire une identité territoriale, la France ouvre ses premières structures d'interprétation.

¹³ Qui ont une connotation symbolique trop marquée

¹⁴ Gut Saez « Le petit patrimoine saisi par les associations », p.276

¹⁵ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, *France : Complicités*.

Inspirés du modèle des parcs naturels nord-américains, ces nouveaux espaces souhaitent participer à la conservation de sites « caractéristiques », souvent inconnus du public français. Ces structures d'interprétation contribuent à l'aménagement du territoire, dans des dynamiques de développement. (Bringer 1988).

« Si la démarche d'interprétation a pour but général de valoriser le patrimoine et de sensibiliser le grand public à son importance, elle peut jouer un rôle fondamental dans la construction des identités collectives locales et entre, en définitive, au service de l'idéologie communicationnelle. »¹⁶

L'interprétation n'est plus seulement envisagée comme un outil de communication, elle devient un outil de recherche identitaire d'un territoire mettant en œuvre des activités touristiques et culturelles.

L'interprétation est en rupture avec la médiation muséale « classique » qui rejette l'émotionnel au profit de l'intellectuel. Le musée semble induire une « *approche scientifique, rationnelle et dépassionnée* » (Watson, 2015 : 287)¹⁷.

Il n'est plus nécessaire de disposer d'une collection d'art pour construire un équipement culturel. Les centres d'interprétation se diffusent largement chez les professionnels du patrimoine. D'un ensemble d'outils oraux et écrits qui apparaissent en Amérique du Nord au début du XX^{ème} siècle, l'interprétation s'étend à des équipements et à la mise en valeur globale du patrimoine, au sens large.

c) De la théorie à la pratique

1. Le centre d'interprétation : un outil dédié au patrimoine

Les centres d'interprétation se rattachent principalement à deux grandes catégories de patrimoine : le patrimoine immatériel ou intangible et le patrimoine malaisé à percevoir, caché, difficile d'accès ou enfoui.

L'équipement d'interprétation devient un outil de *révélation* qui permet dans un premier temps de rendre le patrimoine visible. Jacobi et Meunier pointent un élément important sur la dimension de ces lieux qui doivent « le respect absolu à l'intégrité du patrimoine ».

¹⁶ Mohamed Lazhar. L'interprétation du patrimoine : Du concept à l'institution -Le cas du Maroc-. O Ideário Patrimonial, Instituto Politécnico de Tomar, 2019. hal-02512576 *

¹⁷ Gaëlle Crenn et Jean-Christophe Vilatte, *L'émotion dans les expositions, Introduction*,

L'équipement ne doit pas prendre le pas sur le patrimoine présenté afin d'en assurer sa préservation.

Une contradiction est soulevée entre la volonté politique d'ouvrir un équipement d'accueil pour valoriser un patrimoine parfois sensible et les impératifs de protection.

Le centre d'interprétation est construit comme un outil, où sont regroupées des activités pédagogiques, dont le but est de susciter l'intérêt du visiteur et de le sensibiliser à un patrimoine intangible et parfois même mouvant.

L'interprétation est appréhendée comme un projecteur tournant à 360° autour de l'objet patrimonial. (Jacobi, Meunier, 2007).

En outre, contrairement au musée, le centre d'interprétation n'est pas construit autour d'une collection remarquable, dans la mesure où le sujet patrimonial est susceptible d'évoluer sur un territoire.

2. La recherche d'une définition

Parce qu'elle s'inscrit dans un contexte européen où les normes muséales prônent une présentation académique et scientifique des collections, laissant à l'écart une grande partie de la population, l'interprétation semble plaire au plus grand nombre.

Elle crée un lien entre l'objet patrimonial et le visiteur, en révélant les valeurs culturelles. « *Dès lors qu'un lieu culturel parle ou évoque le réel en le rendant signifiant, il l'interprète.* »¹⁸. Professionnels et amateurs ont saisi l'essence de l'« interprétation » pour rendre visible un patrimoine, une histoire, un fait...

La mise en récit des informations autour de l'objet patrimonial, réside dans l'objectif de « parler » au visiteur pour l'émouvoir, le séduire, le surprendre dans le but qu'il s'approprie le discours (*hands-on learning*). (Jacobi, Meunier, 2009)¹⁹

Ces formes muséographiques innovantes, donnent lieu à des travaux de recherche par les chercheurs spécialisés en muséologie. En 2019, Serge Chaumier, chercheur et sociologue, donne une définition du centre d'interprétation : « *un équipement (généralement) sans collection à visée de mise en valeur et de diffusion d'un patrimoine singulier et impossible à réunir dans un musée classique quelle que soit la nature de ce patrimoine qui est donc maintenu en place au sein du site qu'il met en valeur avec des aménagements très minimes*

¹⁸ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : *Complicités*, page 113

¹⁹ Ibid

destiné à accueillir un large public et que des médiateurs interprètent en recourant de préférence aux affects plus qu'à la seule cognition. »²⁰

3. L'institutionnalisation du centre d'interprétation : la création des CIAP

L'interprétation sort de sa sphère de recherche pour être institutionnalisée. Le ministère de la Culture et de la Communication crée les *Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)*, comme outils pour découvrir le patrimoine urbain. Fort des premières expériences dans les années 90, le ministère²¹ édite en 2004, un premier mode d'emploi pour la création de ces CIAP, qu'il réactualise en 2007.

En 2008, il intègre la création des CIAP dans le cahier des charges des villes labellisées « Ville Pays d'Arts et d'Histoires » (VPAH)²².

Concernant ce guide, Ann-José Arlot, Directrice, chargée de l'architecture, au ministère, précise que ce document est un « *Outil d'aide à la mise en œuvre d'une programmation adaptée, scientifique et culturelle d'une part, architecturale et fonctionnelle d'autre part, ce guide décrit les objectifs à atteindre, les acteurs concernés et leurs responsabilités respectives dans le développement du projet, les processus de conception et de réalisation. »*

Il appartient à « *chaque maître d'ouvrage d'adapter ce modeste cahier des charges aux enjeux et spécificités de son territoire, de telle sorte que les Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, tout en déclinant une même philosophie, possèdent chacun une identité propre. »* (CIAP mode d'emploi, 2007).

Le ministère préconise la manière dont l'interprétation peut prendre forme, en énumérant les espaces qui doivent être présents : exposition permanente, exposition temporaire, centre de documentation... Ce mode d'emploi à destination des professionnels est insuffisant pour comprendre le rôle du centre d'interprétation sur le territoire, par ailleurs il ne lui confère pas de statut juridique.

d) Des formes d'interprétation variées

²⁰ Daniel Jacobi, 2019 : « De la vulgarisation à l'interprétation de l'histoire... », Dialogue avec Julie Deramon, publié sur *Com'En Histoire*

²¹ Ministère de la culture et de la communication – Guide édité par la direction de l'architecture et du patrimoine sous la direction d'Ann-José ARLOT- Directrice, chargée de l'architecture, adjointe au Directeur de l'architecture et du patrimoine

²² Label créé par le Ministère de la culture

En France, les centres d'interprétation du patrimoine revêtent des formes variées sans réussir à trouver une véritable identité auprès du public. Depuis quelques années, des articles et des enquêtes tentent un état des lieux de ces structures qui se multiplient sur le territoire national²³.

1. Les CIAP : une identité difficile à trouver

Concernant les CIAP, la littérature spécialisée fait état de lieux difficiles à identifier d'une manière générale (en termes de localisation et de lisibilité, notamment), qui demeurent sujets à de nombreux questionnements (format, renouvellement, adaptabilité du discours).

Des espaces difficiles à identifier

Margot Boutges, journaliste pour le Journal des Arts, souligne dans un article rédigé en 2015²⁴, que les CIAP sont souvent des projets ambitieux, pas toujours visibles, qui rencontrent des difficultés à faire adhérer le public. Elle fait toutefois remarquer que ce sont des outils très appréciés par le corps enseignant.

La journaliste considère que le mode d'emploi du ministère ne prend pas suffisamment en compte la localisation des CIAP.

Elle cite des lieux très hétéroclites : par exemple, le CIAP d'Elbeuf-sur-Seine²⁵ ouvert en 2010, « salle d'exposition présentant l'évolution de la ville », est implantée dans un vaste complexe culturel entre le musée et les archives, tandis que le CIAP de Soisson ouvert en 2007, est localisé dans une salle plus modeste à l'intérieur d'une abbaye.

Une appellation controversée

Margot Boutges indique également que l'appellation « CIAP » apparaît comme un obstacle pour un grand nombre de collectivités qui la trouvent trop abstraite.

Préférant « Espace patrimoine... » ou encore « Carré patrimoine » pour le CIAP de Trévoux, les animateurs du patrimoine souhaitent simplifier la dénomination.

Cet article fait état de la diversité des équipements et de leurs appellations, qui rend leur identification en tant que CIAP, difficile.²⁶

L'avenir des expositions

²³ Analyse des données tirées de l'État des lieux des Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans les Villes et Pays d'Arts et d'Histoire, Association nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine, premier trimestre 2019

²⁴ Les CIAP en quête de notoriété – 24/10/2015

²⁵ CIAP appelé la « Fabrique des savoirs »

²⁶ Boutges Margot. 2015. « Les centres d'interprétation en quête de notoriété ». : 10-15.

Dans une publication de la lettre de l'OCIM en 2008, consacré au CIAP ²⁷, Christelle Morin-Dufoix, animatrice de la ville de Chalon-sur-Saône fait part de ses interrogations sur le renouvellement des expositions dans les CIAP.

En 2001, La ville de Chalon inaugure « l'Espace Patrimoine », un des premiers CIAP du réseau VPAH. Après quelques années, C. Morin-Dufoix évoque des lacunes dans l'exposition « Les textes sont rédigés exclusivement en français », « certains termes – empruntés notamment au vocabulaire de l'urbaniste – sont trop complexes pour les non-initiés » « le type de support choisi ne permet pas une modification rapide d'une partie du texte ». (Page 49). Désormais, l'animatrice s'interroge sur l'avenir de l'exposition et sa capacité à devenir modulable pour s'adapter à l'actualité et aux nouvelles interprétations.

Un CIAP multipolaire

Dans le Pays de Montbéliard, l'animatrice du patrimoine Gaëlle Cavelli²⁸ publie une réflexion sur la création d'un futur équipement sur le territoire. Le projet « *d'antennes de CIAP* » est envisagé pour valoriser la pluralité du patrimoine. La réflexion s'est orientée vers la création d'un CIAP multipolaire, constitué d'une implantation principale qui serait situé dans la ville centre, mais également d'antennes permettant de valoriser les principaux sites patrimoniaux tout en les replaçant dans l'histoire globale du pays » (page 44).

Ce projet soulève plusieurs interrogations : quelle localisation, quels moyens humains et financiers à mettre en œuvre, quelle articulation avec les autres structures culturelle du territoire... « *Comment réussir à ce que l'appartenance d'un site au CIAP ne se résume pas à une pancarte « antenne CIAP* » (mettre page)

« *Comment faire pour que ces lieux soient non seulement des espaces touristiques mais également des espaces que la population pourrait s'approprier ?* » (Page 47).

Ce projet ambitieux est envisagé comme une co-construction entre élus, associations et chercheurs du Pays de Montbéliard. Il est intéressant de noter qu'en 2022, le CIAP du Pays de Montbéliard n'a toujours pas fait l'objet d'un programme scientifique et culturel et que le projet multipolaire n'a jamais vu le jour.

L'entité CIAP se cherche encore. Les réflexions autour des questions d'appellation, de localisation, d'équipement, de contenu et d'accès restent d'actualité. En 2016, la réédition prévue par le ministère du mode d'emploi des CIAP, jugée trop contraignante et trop exigeante, n'a pas abouti. (Margot Boutges, 2015).

²⁷ Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine Chalon-sur-Saône, Christelle Morin Dufoix, La lettre de l'OCIM n°119, 2008

²⁸ Un centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine pour le Pays de Montbéliard, Gaëlle Cavelli, La lettre de l'OCIM n°119, 2008

2. Les centres d'interprétations (hors CIAP) : deux exemples

La lettre de l'OCIM²⁹, revue à destination des professionnels de la diffusion de la culture scientifique et technique sur les expériences menées par les institutions muséales, a fait paraître de nombreux articles sur l'interprétation en France depuis 1999. Elle s'est également intéressée aux structures d'interprétation existantes que nous qualifierons d'hors CIAP.

L'Epicurium

Pauline Grison³⁰ (2008), se penche sur la manière de mettre en valeur un patrimoine agroalimentaire. Le centre d'interprétation *Epicurium*, souhaite interpeller le public sur des questions culturelles, environnementales et sociétales liées notamment à la consommation alimentaire. L'exposition recourt à une approche multisensorielle. Cet équipement d'interprétation propose un parcours des cinq sens, à l'aide de pictogrammes, dans les potagers et les vergers autour du site. Le lieu présente une interprétation parmi d'autres, du patrimoine agroalimentaire « *car c'est finalement le propre de toute activité d'interprétation, au sens commun comme au sens muséographique du terme, que d'être l'aboutissement de la subjectivité d'une institution* » (P. Grison, 2008). Le rôle de l'interprétation est alors de délivrer « *des outils pour comprendre, sentir et s'interroger plutôt que des connaissances pour expliquer ou argumenter* ».

Cet exemple témoigne de la possibilité de faire des choix et de la liberté dans l'interprétation.³¹

La Maison de Leuglay

En 2008, Serge Chaumier, dans la lettre de l'OCIM, présente une autre approche de l'interprétation à travers l'exposition de « La maison de la forêt » portée par la commune de Leuglay³², L'exposition d'interprétation est aménagée dans une ancienne ferme de la commune. Elle présente des « *manips, dispositifs sonores et olfactifs, des textes et de l'iconographie* ». Cette exposition est complétée par des ateliers pédagogiques, des salles d'expositions temporaires, un laboratoire, un fonds documentaire et des prêts d'œuvres contemporains du FRAC de Bourgogne.

Comme dans les parcs naturels nord-américains, la médiation humaine a une place essentielle à Leuglay. Ce centre d'interprétation croise les regards pour inviter le visiteur à réfléchir par lui-même « *Le propre de l'interprétation est de stimuler chez le visiteur un désir d'élargir*

²⁹ La Lettre de l'OCIM est une revue à destination des professionnelles de la diffusion de la culture scientifique et technique sur les expériences menées par d'autres institutions muséales publiée tous les deux mois

³⁰ Chargée de mission au pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes et doctorante au sein du laboratoire Culture et Communication de l'université d'Avignon

³¹ Pauline Grison, « Par les fruits et légumes, l'interprétation de différents patrimoines », La Lettre de l'OCIM

³² Structure située en Bourgogne ouverte en 2004 dédiée au patrimoine forestier.

l'horizon de ses intérêts et de ses connaissances et de l'aider à comprendre les grandes vérités qui gisent derrière tout constat des faits » (Tilden 1957).

Toutefois, S. Chaumier observe au fil des années un désintérêt des acteurs locaux. Ce désinvestissement met en péril le fonctionnement de la structure qui peine à continuer son activité. Une gestion intercommunale, en 2008, est donc envisagée pour assurer l'ouverture et le fonctionnement du lieu. « *Ce cas n'est pas exceptionnel, il est même assez représentatif d'une multitude de lieux, inaugurés avec enthousiasme puis abandonnés à leur quotidien difficile* ». (Chaumier, 2008). Dans le cadre de la création d'un Parc national de forêts en 2019, la maison de Leuglay s'associe pour devenir la première Maison du parc national. Elle continue d'assurer des missions de valorisation et de sensibilisation en développant des activités muséographiques sur le patrimoine environnemental. À noter qu'en 2022, la gestion est toujours assumée par l'association Maison de la forêt qui partage certaines missions avec le Parc national de forêts : accueil, éducation, sensibilisation et valorisation.

La pérennité du lieu dépend de l'investissement des acteurs locaux dans le projet.³³

Ces exemples d'interprétation révèlent une diversité dans les propositions et les questionnements soulevés : appellation CIAP, identification de l'équipement, implantation, pérennité, contenu et renouvellement des expositions, portage politique...

Cette diversité des lieux et des patrimoines présentés complique la définition d'une approche ou d'un modèle type identifié sous l'appellation « centre d'interprétation ».

e) Les travaux d'observation menés sur le territoire national

1. L'interprétation : une frontière poreuse entre musée et centre d'interprétation

Aujourd'hui, la plupart des musées recourent à l'interprétation. Le musée ajoute à sa recherche de *délectation esthétique d'œuvres*, la *provocation* « Il ne suffit plus d'exposer, il faut comprendre »³⁴. (Chaumier, Jacobi, 2007)

La frontière entre musée et centre d'interprétation devient de plus en plus poreuse. Chacun s'inspire de l'autre pour proposer des expositions innovantes et ludiques.

Les outils multimédias, dont les centres d'interprétation sont très friands, sont également utilisés par certains musées tandis que les maquettes ou les diaporamas, « dispositifs muséaux de référence », sont très souvent mobilisés par les centres d'interprétation.

³³ Serge Chaumier, « Leuglay : un centre d'interprétation de la forêt et des métiers du bois », La Lettre de l'OCIM

³⁴ Serge Chaumier et Daniel Jacobi, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », La Lettre de l'OCIM, 119 | 2008, 4-11.

Pour tenter de les différencier, les chercheurs s'appuient davantage sur la mission particulière de recherche et de conservation d'une collection « d'œuvres esthétiques » des musées, que les centres d'interprétation n'ont généralement pas.

On constate cependant, comme nous le verrons par la suite que certaines structures d'interprétation ont une activité de recherche (archéologique ou ethnographique notamment).

2. Les travaux et enquêtes menés sur les CIAP

Ces dix dernières années, des travaux, enquêtes de terrains et recensements ont été menés pour tenter d'identifier et de faire un état des lieux de l'interprétation sur le territoire national.

Une approche nationale des CIAP a pu être réalisée dans le cadre d'études portées ou accompagnées par le ministère. L'analyse des autres lieux d'interprétation apparaît plus ponctuelle ou locale.

Le Groupe de travail sur le mode d'emploi CIAP du ministère

En 2012, Le ministère de culture et de la communication édite « CIAP et scénographie » pour tenter de répondre aux différentes interrogations générées lors de la création des CIAP³⁵. Puis, En 2013 - 2014, un groupe de travail a été créé pour améliorer le mode d'emploi du Ministère des CIAP.

Le questionnement sur l'appellation a été l'un des points centraux de ces réunions : faut-il conserver la dénomination « Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine » ?

L'éventuelle introduction du mot « musée »,³⁶ renvoyant à la notion d'« exposition » a été évoquée.

D'autres interrogations sont soulevées aboutissant à des préconisations ou à des remarques :

- Question de l'espace d'exposition temporaire : consacrer moins d'espace à l'exposition permanente au profit des expositions temporaires qui sont essentielles pour approfondir certains thèmes traités.
- Question de la présence de l'office du tourisme (OT) dans le CIAP : ce couplage laisse place à un lieu de départ pour les visites guidées patrimoniales de la ville. Sur ce sujet, un animateur du patrimoine indique que « *le couplage CIAP-OT ne lui semble pas pertinent et nuit à la visibilité du CIAP ainsi qu'à sa fréquentation, car il s'agit de deux démarches très différentes du point de vue du visiteur.* »
- Question de la rédaction d'un Programme Scientifique et Culturel (PSC) pour la création des CIAP : deux suggestions de document émergent, un document portant sur la politique

³⁵ Petit Marie, 2012 « CIAP et Scénographie » Ministère de la culture et de la communication

³⁶ Propos recueilli à partir des notes de séances du groupe de travail sur les CIAP en 2013-2014

culturelle du CIAP et un document sur le scénario de l'exposition permanente du CIAP (qui prend en compte l'évolutivité et la réversibilité des scénographies).

- Question du rôle du CIAP sur le territoire : il ne doit pas « être en concurrence avec les autres équipements » mais conçu comme un complément, en insistant sur des parcours d'interprétation sur l'ensemble du territoire.

Les professionnels, présents lors des débats, admettent une difficulté de dialogue entre les structures culturelles d'un même territoire.

Le groupe de travail ne préconise pas une forme d'identité unique du CIAP. Il met en exergue les difficultés communes de ces CIAP.

Ce retour d'expériences, six ans après la publication du mode d'emploi du Ministère, est un indicateur de l'évolution de ces lieux qui se cherchent encore.

Le recensement des CIAP au niveau national

En 2019, une enquête est menée par l'association des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine, recensant les CIAP ouverts et en cours d'élaboration, sur le territoire national. Malgré la difficulté à identifier un modèle commun, elle permet de constater une augmentation de la création de ces équipements : 21 projets de CIAP sont en cours en 2021, contre 7 en 2019. Si les difficultés et les interrogations exprimées restent d'actualité, la demande politique de doter les territoires d'un CIAP est croissante.

Cette enquête fait notamment état de la difficulté de la région de Bourgogne-Franche-Comté à ouvrir des CIAP, puisqu'elle recense seulement 5 CIAP pour 15 villes VPAH, dont 5 villes sans animateur du patrimoine.

Les raisons pour lesquelles certains VPAH ne participent pas à l'enquête témoignent également des difficultés auxquelles se confrontent certaines structures. Les lieux s'excusent pour

- Surcharge (habituelle) de travail et le manque de temps ;
- Soucis informatiques (changement d'adresse courriel par exemple) ;
- La grande diversité des situations sur le terrain et l'incapacité à « rentrer dans les cases »
- Le sujet du CIAP parfois sensible voire douloureux (projets abandonnés, tensions politiques...).

À partir des données récoltées, l'association propose une carte numérique de l'état des lieux de la question des CIAP dans l'ensemble des VPAH sur le territoire français³⁷.

L'analyse des données indique que l'augmentation d'ouverture des CIAP s'accroît parallèlement à celle des centres d'interprétation hors label VPAH.

³⁷ Lien de la carte numérique : <http://u.osmfr.org/m/311515/>

L'enquête observe par ailleurs que la conception d'un CIAP prend en moyenne douze ans après la signature du label VPAH. L'appellation des CIAP est analysée : 1 CIAP sur 2 fait apparaître la mention « Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine » ou « CIAP » dans la dénomination du lieu.

D'autres aspects sont exposés : espaces, coût d'investissement, fonctionnement, évaluations des visites.

On constate cependant que si l'interprétation prend comme point de départ le public, ce dernier ne fait pas l'objet d'analyse spécifique³⁸ dans l'étude menée.

Les travaux et analyses relatives aux CIAP, révèlent la difficulté de trouver une mise en forme commune aux CIAP. Nous notons, en revanche, l'absence d'enquête, de recensement ou d'analyse des lieux d'interprétation, hors CIAP, sur une échelle nationale.

f) La difficulté d'identifier des modèles d'interprétation

Cette revue littéraire de l'interprétation, de Tilden, en passant par la mise en pratique de l'interprétation en France, jusqu'à la tentative de création d'un modèle commun, démontre les difficultés à identifier, à définir et à encadrer ces structures.

Par définition, l'interprétation laisse place à une grande liberté dans les choix d'expression. Elle favorise, par conséquent, une grande latitude, dans les outils et les modalités de mise en œuvre. Elle se décline, s'adapte aux volontés, aux besoins et aux spécificités d'un territoire.

Pour autant, le nombre de lieux continuent à augmenter et à susciter l'engouement des acteurs locaux.³⁹

Dans ce contexte, la DRAC Bourgogne-Franche-Comté m'a missionnée pour recenser et rencontrer les personnes responsables d'un certain nombre de lieux d'interprétation, en vue de répondre à la problématique suivante :

D'après une étude de terrain, quelles sont les différentes formes d'interprétation qui ont émergé sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ?

Existe-t-il des leviers communs ?

³⁸ Analyse des données tirées de l'État des lieux des Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans les Villes et Pays d'Arts et d'Histoire, Association nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine, premier trimestre 2019

³⁹ Voir *Chapitre 2,b) La structure « incitatrice »* : Diagramme relatif à l'ouverture des 29 lieux selon les structures porteuses

g) Présentation de l'enquête

Cette enquête de terrain m'a été confiée, par le service « Architecture et Espaces protégés » du Pôle « Patrimoines et Architecture » de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté. Elle a été menée sous la supervision de Monsieur Gaël Tournemolle, conseiller pour les espaces protégés, le patrimoine mondial et la valorisation du patrimoine.

1. Comité de pilotage

Le suivi de cette mission a donné lieu à la création d'un comité de pilotage composé de : **Alain Chenevez**, sociologue et maître de conférence à l'Université de Bourgogne, **Aurélie Carré**, conservatrice en chef du patrimoine à Besançon, **Laurent Cessin**, animateur de l'architecture et du patrimoine à la ville de Dijon, **Isabelle Collet**, conseillère musée à la DRAC BFC, **Yann Cussey**, chargé de mission valorisation du patrimoine au service inventaire et patrimoine du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, **Karinne Terral**, architecte au CAUE25, chargée de la sensibilisation à l'espace construit en milieu scolaire, **Karoline Knoth**, guide conférencière de Bourgogne, **Émilie Gallay-Wawrzyniak**, responsable pédagogique au service animation du patrimoine de Chalon-sur-Saône.

2. Recensement des sites

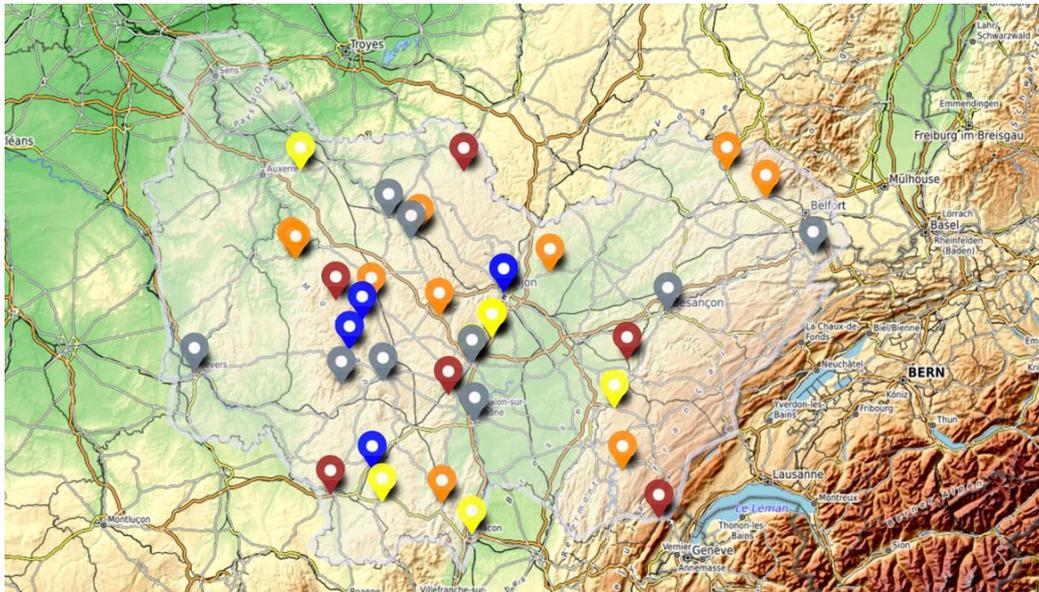
Dans un premier temps, les lieux et équipements susceptibles d'entrer dans le champ de l'enquête ont été recensés. La liste des structures retenues a été établie et soumise pour validation au comité de pilotage. Cette liste comprend des CIAP, des équipements dits « centre d'interprétation », ainsi que des structures proposant des outils et des expositions d'interprétation, mais qui ne revendiquent pas l'appellation « centre d'interprétation ».

Ainsi, à partir des connaissances de terrain, 38 lieux ouverts ou en cours d'élaboration ont été recensés.

La DRAC a souhaité prendre en compte un large choix de structures, publiques et privées, fléchées sur divers patrimoines (patrimoines naturels, architecturaux, archéologiques, urbains, paysagers, mémoriaux, techniques et savoirs, immatériels).

Pour les lieux non-recensés, cette étude ne remet nullement en cause l'intérêt et la qualité de ces structures.

Une carte numérique interactive des lieux recensés est disponible en ligne : <https://framacarte.org/m/131839/>



Carte des lieux identifiés sur le territoire Bourgogne Franche-Comté (copie écran de la carte numérique)

3. Méthodologie

Pour répondre à cette problématique de recherche, le choix d'une enquête de terrain qualitative s'est imposé naturellement. Des entretiens semi-directifs ont été menés pour comprendre les motivations et la structuration de ces lieux. « L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à des pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs » (Blanchet et Gotman, 1992)⁴⁰

Une trentaine de lieux ont été contactés pour obtenir un entretien : **22 professionnels de 17 lieux** ont répondu favorablement pour une rencontre et une visite du site.

- **1204 CIAP**, Dijon (21) – entretien avec Laurent Cessin, animateur de l'architecture et du patrimoine de la ville de Dijon
- **Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin**, Dijon (21) – entretien avec Zoé Blumenfeld-Chiodo, directrice de la valorisation du patrimoine
- **Espace Patrimoine Chalon-sur-Saône**, Chalon-sur-Saône (21) – entretien avec Christelle Morin-Dufoix, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la ville de Chalon-sur-Saône
- **Maison des Climats**, Beaune (21) – entretien avec Nathalie Hordonneau-Fouquet, chargée de mission patrimoine et médiation

⁴⁰ Christophe Gerrer. *L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale ? L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel régional du Queyras*. Sciences de l'Homme et Société. 2018, page 26

- **Cité des Climats et des vins de Bourgogne** (en cours de réalisation, ouverture en 2022-2023), Beaune, Chablis, Mâcon (21) – entretien avec Oliver Leroy, directeur général, Chloé Butter, responsable marketing, communication et commercialisation
- **Muséoparc Alésia**, Alise-Sainte-Reine (21) – entretien avec Michel Rouger, directeur général
- **Mirabellum**, Mirebeau-sur-Bèze (21) – entretien avec Amandine Chevau, chargée de programmation et de médiation, Henri Léchenet, élu à la communauté de commune Mirebellois en Côte-d’Or
- **Imaginarium**, Nuits-Saint-Georges (21) – entretien avec Pauline Mercier, responsable de l’Imaginarium, Georges Legrand, fondateur de l’Imaginarium
- **Préfiguration du CIAP**, Besançon (25) - entretien avec Lisa Mucciarelli, animatrice de l’architecture et du patrimoine de la ville de Besançon
- **Espace archéologique de Clairvaux-les-Lacs**, Clairvaux-les-Lacs (39) – entretien avec Annick Richard, ingénieure d’études au service régional de l’archéologie, Juliette Poulet, chargée des publics à la commune de Clairvaux-les-Lacs
- **Centre d’interprétation de la ligne de démarcation**, Gênelard (71) – entretien avec Agnès Jaffre, chargée d’accueil au Pôle Culturel
- **Espace Patrimoine de Nevers**, Nevers (71) – entretien avec Cécile Vallet, chargée de l’animation du patrimoine de la ville de Nevers
- **Maison du Charolais**, Charolles (71) – entretien avec Frédéric Paperin, directeur général
- **Musée Bibracte**, Saint-Léger-Sous-Beuvray (71) – entretien avec Vincent Guichard, directeur du pôle scientifique, Agathe Le Riche-Maugis, chargée de médiation numérique, Élodie Delhommeau, médiatrice
- **Maison du patrimoine oral de Bourgogne**, Anost (71) – entretien avec Caroline Darroux, directrice générale
- **Musée des nourrices et des enfants de l’assistante publique**, Alligny-en-Morvan (71) – entretien avec Élise Allyot, responsable du musée
- **Maison du visiteur**, Vézelay (89) – entretien avec Christopher Kelly, membre de l’association Présence à Vézelay

Pour compléter ces entretiens, 2 muséographes : **François Aulas** muséographe de l’agence Abaque et **Adrien Statler**, muséographe à la Cité des sciences et de l’industrie à Paris, ont accepté de répondre à des questions en lien avec la création d’exposition d’interprétation.

Une grille de questions a été établie avec le comité de pilotage pour encadrer les entretiens semi-directifs. Le choix des critères d'analyse s'est appuyé sur les enquêtes évoquées dans la revue littéraire, présentée ci-dessus. Pour appréhender les pratiques et les représentations de l'interprétation sur le territoire, l'enquête a notamment porté sur :

- L'histoire de la création de ces lieux
- La démarche de conception
- Les coûts d'investissements et de fonctionnement
- La gestion
- La programmation
- Les objectifs et les motivations
- Leur définition de l'interprétation et du rôle du centre d'interprétation sur leur territoire

En complément des entretiens effectués, **12 lieux ont été visités** pour enrichir l'enquête :

- Centre d'interprétation du Château de Châteauneuf, Châteauneuf (21)
- Centre d'interprétation du Château de Bussy-Rabutin, Bussy le Grand (21)
- Galerie numérique de la Basilique Saint-Adoche, Saulieu (21)
- Cassissium, Nuits-Saint-Georges (21)
- Musée parc Buffon, Montbard (21)
- La Damassine, Vandoncourt (25)
- Maison du Comté, Poligny (39)
- Espace de médiation de la chapelle de Ronchamp, Ronchamp (70)
- L'Écclesia, Luxeuil-les-Bains (70)
- Espace Gislebertus – Destination Autun, Autun (71)
- Abbaye de Cluny, Cluny (71)
- Site archéologique des fontaines salées, Saint-Père-Sous-Vézelay (89)

Sur la base des divers entretiens oraux, des visites, de l'observation sur le terrain, des informations disponibles sur internet, ainsi que des documents transmis, nous avons procédé à une approche comparative afin de tenter d'esquisser, un ou des modèle(s) d'interprétation présent(s) sur le territoire. L'analyse des données qui va suivre prend en compte les **29 lieux cités, (lieux qui ont fait l'objet d'entretien et lieux qui ont été visités)**.

9 lieux sur les 38 lieux recensés, n'ont pas pu être pris en compte dans l'analyse, par manque de temps.

Lieux visités qui ont fait l'objet d'un entretien

NOM DU LIEU	DÉPARTEMENT	COMMUNE
Maison des Climats	21	Beaune
Muséoparc Alésia	21	Alise-Sainte-Reine
1204 CIAP Dijon	21	Dijon
Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin	21	Dijon
Mirabellum	21	Mirebeau-sur-Bèze
Imaginarium	21	Nuits-Saints-Georges
Cités des Climats et des Vins de Bourgogne	21, 71, 89	Beaune, Mâcon, Chablis
Préfiguration du CIAP Besançon	25	Besançon
Espace archéologique de Clairvaux-les-Lacs	39	Clairvaux-les-Lacs
Espace patrimoine de Nevers	71	Nevers
Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique	71	Alligny-en-Morvan
Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation	71	Génélard
Espace patrimoine de Chalon	71	Chalon-sur-Saône
Maison du Charolais	71	Pouilly-en-Auxois
Musée Bibracte	71	Saint-Léger-sous-Beuvray
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne	71	Anost
Maison du visiteur	89	Vezelay

Lieux seulement visités

NOM DU LIEU	DÉPARTEMENT	COMMUNE
Château de Châteauneuf	21	Châteauneuf
Cassissium	21	Nuits-Saint-Georges
Musée-Parc Buffon	21	Montbard
Galerie numérique Basilique Saint-Adoche	21	Saint-Adoche
Château de Bussy-Rabutin	21	Bussy-le-Grand
Théâtre de Mandeuve	25	Mandeuve
La Damassine	25	Vandoncourt
Maison du Comté	39	Poligny
L'Ecclesia, cité patrimoine	70	Luxeuil-les-Bains
Espace de médiation Chapelle de Ronchamp	70	Ronchamp
Abbaye de Cluny	71	Cluny
Espace Gislebertus	71	Autun

Lieux non-visités

NOM DU LIEU	DÉPARTEMENT	COMMUNE
Maison de la forêt	21	Leuglay
Musée Ledoux	25	Arc-et-Senans
Maison du Parc naturel du Haut-Jura	39	Lajoux

Mémorial Dun-les-Places	58	Dun-les-Places
Maison du Parc	58	Saint-Brisson
Centre d'interprétation archéologique	71	Chassey-le-Camp
Obseravaloire	71	Digoin
Préfiguration du CIAP	89	Joigny
Préfiguration du CIAP	89	Auxerre

II. Chapitre 2 : résultat des données de l'enquête, les structures d'interprétation en Bourgogne-Franche-Comté

Rappel et précisions

Les données qui suivent porte en principe sur les 29 lieux. Néanmoins, pour certains éléments de l'étude, il n'a pas toujours été aisé de procéder à une analyse portant sur la totalité des sites, soit par manque d'information, soit en raison de la spécificité de certains lieux (hors normes).

Cette partie vise à une présentation générale des lieux d'interprétation retenus, elle décline plus spécifiquement leur objet patrimonial, leur forme, leur modalité de gestion, leur appellation.

a) Les patrimoines mis en valeur

La pratique de l'interprétation initialement dédiée au patrimoine environnemental s'est étendue à d'autres objets patrimoniaux (architecture, archéologie...). Cette évolution a une incidence sur la conception des équipements d'interprétation qui adoptent différentes formes (salle d'exposition, bâtiment, outils, parcours...). Le type de patrimoine interprété influence la forme et la taille de ces espaces d'interprétation.

Pour tenter une classification du patrimoine interprété, nous nous sommes inspirés de la distinction dont font état Serge Chaumier, Daniel Jacobi et Annick Meunier⁴¹ « *Ce qui nous paraît plus crucial à maintenir comme distinction, et qui prend véritablement sens à notre point de vue, c'est de caractériser le centre d'interprétation comme un lieu qui ne se suffit pas à lui-même, mais qui ouvre sur autre chose. La visite d'une exposition proposée dans un musée fonctionne globalement en homéostasie alors que le centre d'interprétation est par nature hétérostasie.* » (Page 56) « *Alors que l'institution muséale comme équipement unique et centralisé, relève d'une sorte de convergence, le centre d'interprétation est centripète.* » (Page 28). « *Le centre d'interprétation porte sur un ensemble discontinu et dispersé, impossible à rassembler et à condenser dans un lieu restreint ou parfois vaste et global qui exige donc, mais ne permet pas toujours, une vue d'ensemble (patrimoine monumental, ou tout environnement tangible : réserve, centre urbain, paysage...).* » (Page 28)

Ils distinguent :

- Le patrimoine visible circonscrit ou diffus sur le territoire
- Le patrimoine immatériel

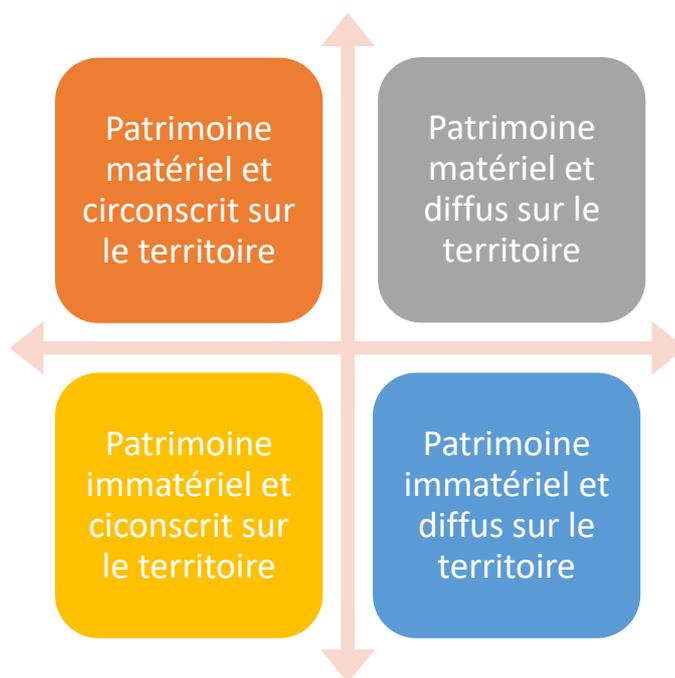
⁴¹ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

Les trois chercheurs observent un lien entre le type de patrimoine et la nature de l'équipement d'interprétation.

- Si le patrimoine est visible circonscrit ou diffus sur le territoire, l'équipement d'interprétation « donne les clés de lecture pour comprendre autre chose, situé ailleurs ». (Page 57)
- En revanche, si le patrimoine est immatériel, dans ce cas « l'équipement est érigé en un lieu fort (site remarquable, lieu proche des événements que l'on veut rappeler, etc...) et souvent une approche calculée et des modes interprétatifs intentionnels sont imposés pour suggérer et provoquer un déplacement imaginaire ou intellectuel dans le temps et dans l'espace » (page 29)

Ainsi, nous proposons une classification du patrimoine selon cette approche qui nous semble adapter à notre étude de terrain, selon deux axes principaux :

- Patrimoine matériel / immatériel
- Patrimoine circonscrit sur le territoire⁴² / diffus sur le territoire⁴³



À partir de ces 4 catégories et si nécessaire, nous distinguons des sous-catégories, selon la nature du patrimoine :

Patrimoine architectural / technique / archéologique / mémoriel / urbain et paysager (naturel ou façonné sur un territoire étendu).

⁴² « Circonscrit » qui est limité dans l'espace à un bâtiment, monument ou site de fouille

⁴³ « Diffus » dont les limites ne sont pas aisément visibles par le visiteur

Nous constatons, dans le cadre de notre étude, que la majorité des lieux concerne un patrimoine **matériel** (patrimoine architectural, urbain et archéologique).

Dans le même temps, nous rencontrons autant de lieux autour d'un patrimoine diffus qu'autour d'un patrimoine circonscrit. Donc une « tonalité régionale » plutôt orange et grise.

Nous notons l'absence de patrimoine industriel dans une région pourtant fortement marqué par l'industrie dès le XVIII^{ème} siècle.

Les différents patrimoines rencontrés dans l'étude font l'objet d'une classification dans les tableaux ci-après.

À partir des 4 catégories de patrimoine identifiées, nous proposons une répartition des lieux étudiés :

Patrimoine matériel et circonscrit sur le territoire (objet patrimonial)

archéologique

- Mirabellum
- Site archéologique de Clairvaux-les-Lacs
- Site archéologique des fontaines salées
 - L'Ecclesia, Cité Patrimoine

architectural

- Maison du visiteur
- Galerie numérique Basilique Saint-Adoche
- Espace d'interprétation du Château de Bussy-Rabutin
- Espace de médiation de la Chapelle de Romchamp
- Centre d'interprétation Château de Châteauneuf
 - Abbaye de Cluny

Patrimoine matériel et diffus sur le territoire (site patrimonial d'échelle territoriale)

Paysager et urbain

- Espace patrimoine Chalon-sur-Saône
 - Préfiguration du CIAP Besançon
 - 1204 CIAP Dijon
 - Espace patrimoine Nevers
- Espace Gislebertus - Destination Autun
 - Maison des Climats
 - Musée-parc Buffon
 - La Damassine

Archéologique

- Muséoparc Alésia
 - Bibracte

Patrimoine immatériel et circonscrit sur le territoire (patrimoine technique et savoir-faire en agroalimentaire)

- Maison du charolais
 - Imaginarium
- Cités des Climats et des vins de Bourgogne
 - Maison du Comté
 - Cassissium

Pour cette catégorie, nous notons que l'échantillon régional se concentre sur le domaine agro-alimentaire

Patrimoine immatériel et diffus sur le territoire (patrimoine immatériel)

Patrimoine immatériel

- Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin
- Maison du patrimoine oral de Bourgogne

Patrimoine mémoriel

- Centre d'interprétation de la ligne de démarcation
- Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique

D'autres phénomènes patrimoniaux immatériels font l'objet de proposition muséales : citons par exemple les écomusées du Creusot et de la Bresse, le musée de la Résistance et de la déportation, le musée du Compagnonnage, le musée de la Négritude.

b) La structure « initiatrice » du projet (publique /associative)

D'après les entretiens, il nous est apparu utile de déterminer trois types de projet, à partir de la nature de la structure qui est à l'origine du lieu d'interprétation :

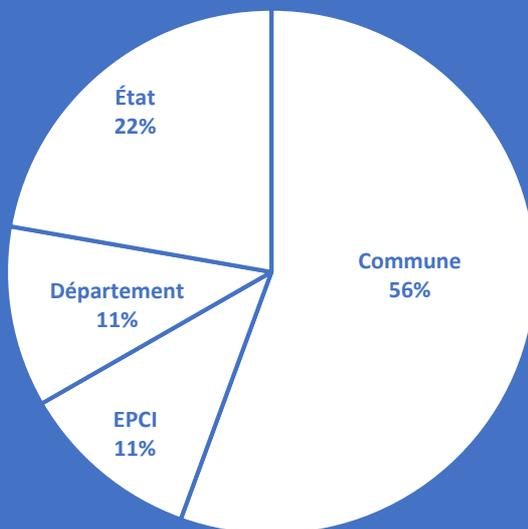
- Projet d'initiative publique (État, collectivités territoriales)
- Projet d'initiative privée (entreprises et associations)
- Projet d'initiative « mixte » (qui associe des personnes publiques et privées) : la collectivité s'associe à une association existante (L'espace archéologique de Clairvaux-les-Lacs, le Centre d'interprétation de la ligne de démarcation et le Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique, la Maison des Climats). Dans ces cas, la collectivité reste le principal financeur.

On observe que depuis une dizaine d'années, de nouveaux modes de partenariat se mettent en place dans une perspective de « coopération ouverte » afin de rechercher des moyens et ressources.

Le musée des nourrices est un exemple de coopération entre plusieurs acteurs, communauté de communes, commune d'Alligny, Parc naturel régional du Morvan, et association travaillent ensemble pour mettre en commun leurs ressources et leur expertise. La Maison du charolais associe le département, l'institut Charolais et la filière professionnelle (filière bovine charolaise). Les cités des Climats et des vins Bourgogne réunissent les communes, la filière professionnelle (Bureau Interprofessionnelle des Vins de Bourgogne) et l'association des Climats du vignoble de Bourgogne.

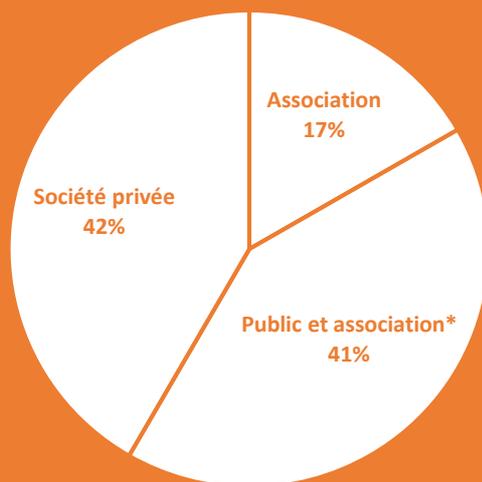
Sur les 29 cas étudiés, nous recensons 18 structures relevant d'une initiative publique et 11 structures relevant d'une « initiative privée » et « publique/privée » :

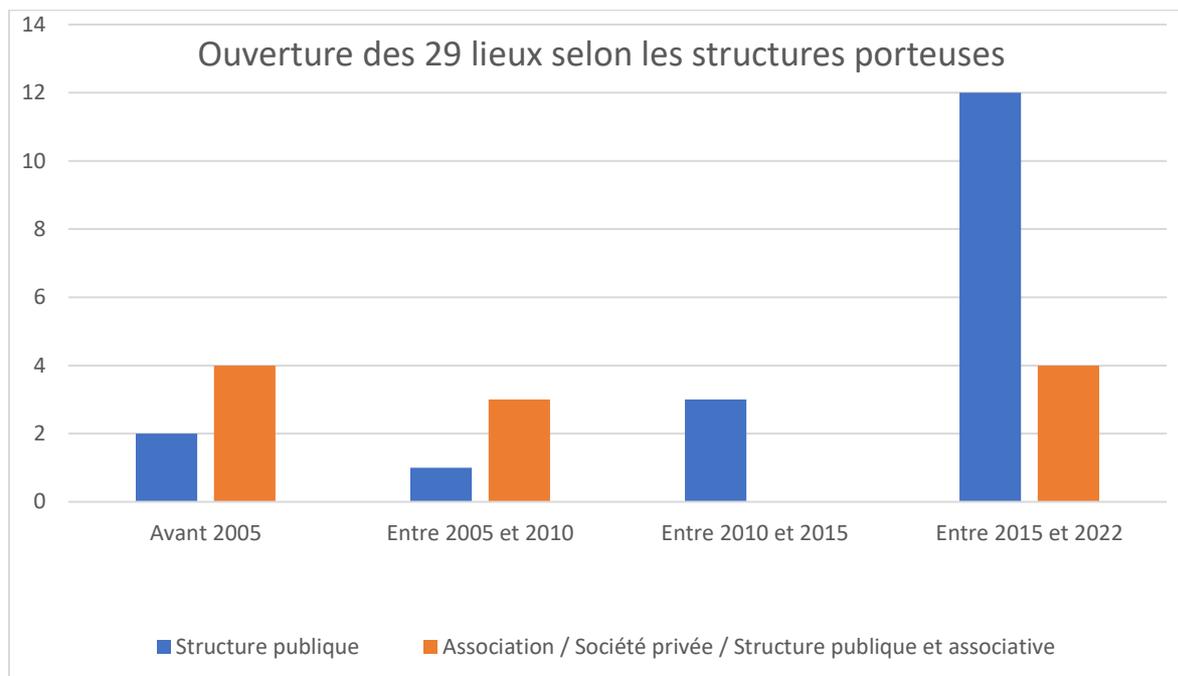
18 LIEUX INITIÉS PAR UNE STRUCTURE PUBLIQUE



Concernant les structures publiques, nous constatons que les communes sont les principales initiatrices des projets et que la moitié des projets communaux sont des CIAP.

11 LIEUX INITIÉS PAR UNE STRUCTURE, ASSOCIATIVE, PRIVÉE OU PUBLIQUE/ASSOCIATIVE





Depuis 2015, on observe une forte augmentation des projets publics.

c) La conception du projet

La démarche de conception s'apparente au montage « classique » que l'on peut retrouver pour d'autres équipements ou espaces culturels (musées notamment).

D'une manière générale, elle comprend :

- La maîtrise d'ouvrage (la ou les structures à l'initiative du projet)
- La maîtrise d'œuvre chargée de concevoir l'exposition est souvent composée :
 - D'un architecte (quand il y a création d'une architecture contemporaine) et de bureaux d'études techniques
 - D'un scénographe et/ou d'un muséographe
 - Parfois complétée d'un graphiste et d'un concepteur lumière
- La garantie scientifique

Cette garantie scientifique est essentielle. Elle étudie le patrimoine de manière documentée et pluridisciplinaire. Elle fait ressortir les angles d'approches et les grandes thématiques qui permettront de choisir une interprétation du patrimoine.

Selon les lieux, les garants peuvent être des professionnels, des chercheurs, des archéologues ou des personnes venant d'autres secteurs contribuant à un contenu objectif. Il n'existe pas de règle commune.

Concernant la scénographie nous remarquons que certains scénographe et muséographe sont fréquemment présents sur le territoire régional comme l'atelier Correia ou l'agence les Pistoleros.

En pratique, l'élaboration des lieux d'interprétation s'apparente au montage de projet culturel « classique ». Outre l'intérêt qu'il y a à écrire un plan scientifique et culturel, il n'y a pas de montage spécifique pour ces lieux d'interprétation.

La procédure est schématiquement la suivante, elle varie selon l'ampleur de l'investissement, la structure porteuse, les moyens financiers mis en œuvre et la nature des travaux à réaliser.

Le projet, parfois porté par un réseau d'acteurs, suscite, en général, le choix d'un ou des thèmes, il comporte une phase d'études de faisabilité et de pré programmation, puis une phase de définition du projet et de son financement.

À l'issue de ces étapes, la maîtrise d'ouvrage procède généralement au recrutement de la maîtrise d'œuvre. La maîtrise d'œuvre intervient jusqu'à la rédaction du dossier de consultation des entreprises de travaux, intégrant un cahier des charges avec des lots.⁴⁴

Les travaux sont conduits selon un planning et réceptionné par le maître d'ouvrage.

Le site fait souvent l'objet d'une inauguration.

La garantie scientifique peut intervenir tout au long du processus.

Quelques exemples de garantie scientifique :

- **Le comité scientifique du Mirabellum** : Violaine Bresson, conservatrice du patrimoine DRAC BFC, Yves Pautrat, ingénieur d'étude DRAC BFC, Gertrud Kuhnle, archéologue, Laurent Popovitch, maître conférencier, Michel Reddé, archéologue.
- **Préfiguration du CIAP de Besançon** : Franck Bourgaigne, urbaniste de la ville de Besançon et Marie-Hélène Atallah, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Besançon.
- **Le Comité scientifique de la Maison du Charolais** : composé de professionnels du secteur agricole et des chercheurs de l'institut du Charolais. Cet exemple confronte une vision plus pratique et une vision plus théorique.
- **La maison du patrimoine oral et le musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique** font partie du réseau des écomusées du Parc du Morvan : le Parc du Morvan assure la garantie scientifique au sein de son département de recherche.
- **Le 1204 CIAP de Dijon** : la ville de Dijon disposait d'un comité du patrimoine déjà existant (composé d'élus, directeurs de services, personnes issues des musées, institutions, ABF,

⁴⁴ Notamment, lot relatifs aux travaux architecturaux, lot lié à la muséographie (décor, mobilier, signalétique, équipements audiovisuels, maquettes...°

partenaires associatifs, académie des sciences arts et belles lettres de Dijon...) qui a été consulté pour la création du CIAP.

- **Le comité scientifique de L'Espace patrimoine Nevers** : Agathe Maugis, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Cécile Vallet, chargée de l'animation du patrimoine, Marie-Christine Vallet avec l'aide de Claire Garand, écrivaine, biographe et scénariste. Ce comité scientifique était présidé par Marie-Françoise Gribet, professeure à l'Université Paris VII
- **Le comité scientifique de l'Espace Gislebertus – Destination Autun** : Justine Sacleux, restauratrice de sculptures, André Strasberg, conservateur adjoint du musée Rolin, conservateur des AOA (71), secrétaire de la Société Eduenne, Brigitte Maurice-Chabard, conservateur en chef du musée Rolin, Sylvie Balcon-Berry, maître de conférences, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Walter Berry, chercheur, ARTéHIS, UMR 5594
- **La galerie numérique de la Basilique Saint-Adoche** : la paroisse, la DRAC, l'ABF et l'association les Amis de Saint-Adoche

La Maison du visiteur, le centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation et l'Imaginarium n'ont pas évoqué de garantie scientifique au cours des entretiens.

Certains équipements disposent de ressources scientifiques au sein de la structure initiatrice. À Clairvaux-les-Lacs, par exemple, le contenu des expositions a été rédigé en interne, à partir des découvertes par les chercheurs du CRAVA.

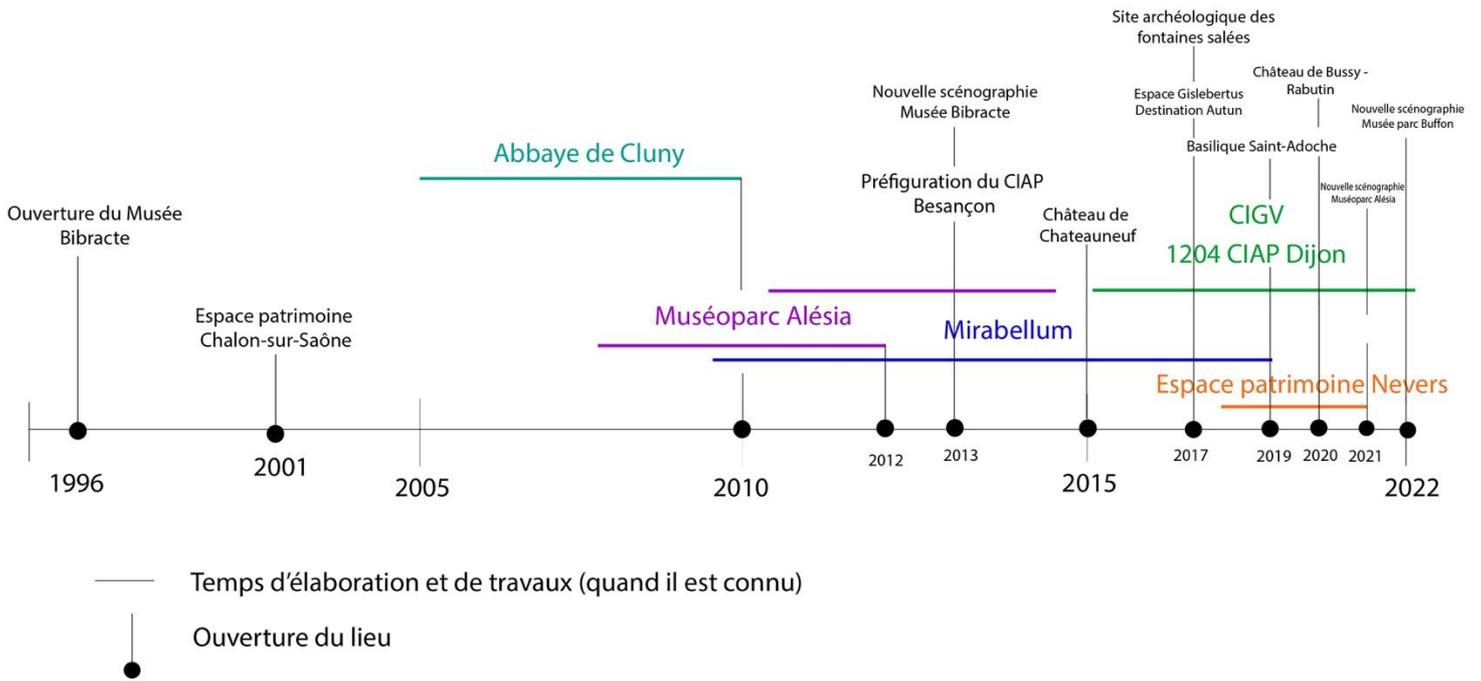
d) La temporalité

Le temps d'élaboration d'un centre d'interprétation varie selon l'histoire du lieu. Le contexte politique, historique, social et les financements disponibles au moment du lancement du projet peuvent faciliter ou au contraire ralentir le projet.

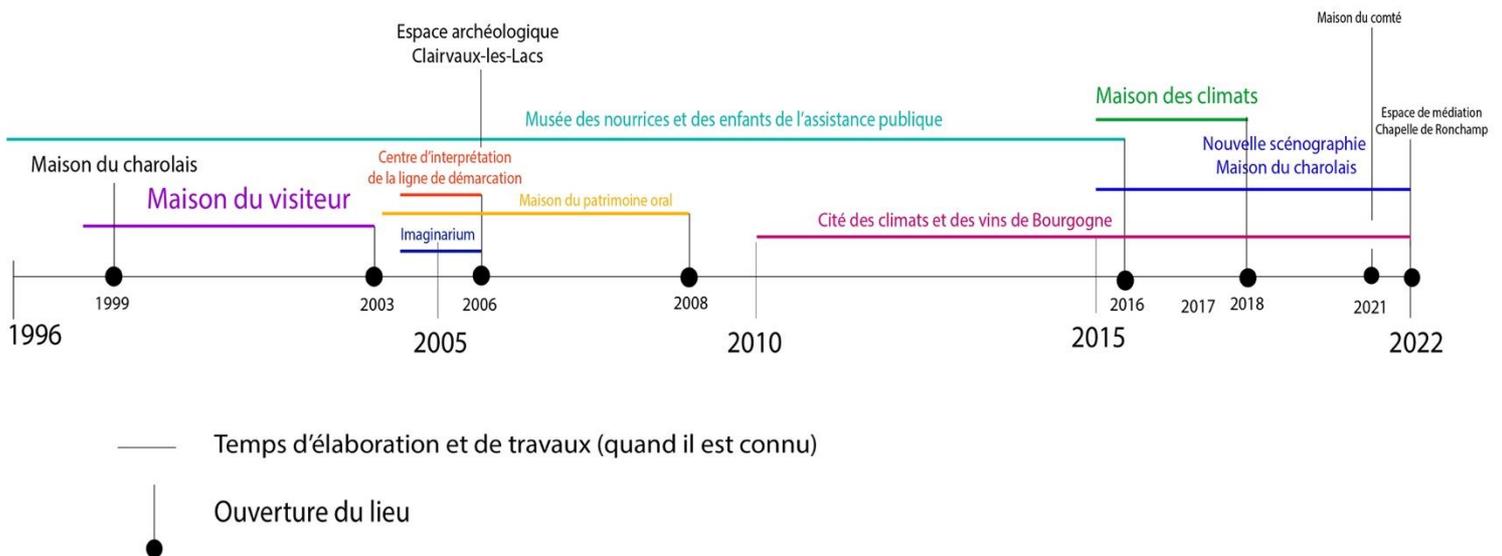
- Sur 13 lieux, le temps moyen d'élaboration est de 6,15 ans
- Le temps le plus court est de 2 ans (Imaginarium, Espace patrimoine Nevers, Centre d'interprétation de la ligne de démarcation)
- Le temps le plus long est de 20 ans (Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique)
- La médiane se situe entre 4 et 5 ans.
- Le temps des travaux varie entre 6 mois à 2 ans, selon l'équipement (restauration, aménagement...)



Frise chronologique des lieux initiés par une structure publique



Frise chronologique des lieux initiés par une association, une société privée, public/association



e) Les gestionnaires publics et privés

1. Équipements publics

Concernant les équipements publics, la gestion du lieu est généralement assurée par la collectivité à l'initiative du projet. Elle peut également être déléguée ou faire l'objet de la création d'une structure publique adaptée (Maison du Charolais, Muséoparc Alésia). Ce choix de gouvernance extériorisée vise en principe à permettre une gestion plus souple et à permettre notamment de dégager des recettes qui sont réinjectées directement dans l'activité.

Pour les CIAP, la gestion est toujours assurée par un service de la ville.

La maison du Charolais : une régie spécialisée

En décembre 2001, la régie personnalisée « Institut Charolais » est mise en place à l'initiative du Conseil Général de Saône-et-Loire (en 2005, elle prend le nom de « Régie Maison du Charolais »). Elle a pour vocation la gestion des équipements et l'animation du site, aux côtés de l'association « Institut Charolais », recentrée sur la promotion et l'innovation de la viande et la race charolaise.

La Société Publique Locale « Muséoparc Alésia »⁴⁵

Le Muséoparc d'Alésia est géré par une société publique locale dans le cadre d'une concession de service public du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Bibracte un EPCC

Un établissement public de coopération culturelle⁴⁶ a été créé à l'initiative de l'État et des collectivités territoriales, du Parc naturel régional du Morvan et du Centre des monuments nationaux.

2) Concernant les équipements privés ou public/privé.

On observe que les gestionnaires sont principalement des structures associatives. Ces structures d'interprétation ne sont pas des lieux dont la rentabilité permet toujours une autonomie financière. Certaines structures obtiennent des subventions fléchées (Éducation artistique et culturelle, projets de recherches...).

⁴⁵ La société publique locale est une société anonyme créée et entièrement détenue par au moins deux collectivités locales (ou leurs groupements) pour la gestion de services publics situés sur leur territoire.

⁴⁶Article L. 1431-1 du Code général des collectivités territoriales : - Modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 56 Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent constituer avec l'État et les établissements publics nationaux un établissement public de coopération culturelle chargé de la création et la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture...

Lorsque les équipements sont gérés par des associations, les activités commerciales,⁴⁷ le mécénat et le bénévolat permettent en principe d'assumer les coûts de fonctionnement. Cela concerne la Maison du patrimoine oral (missions d'expertise et de conseil), la Cité des Climats et des Vins de Bourgogne et la Maison du visiteur.

La fragilité économique du statut associatif dans le secteur culturel est également illustrée dans l'étude de terrain régional sur les centres d'interprétation. En effet, parmi les professionnels interrogés, cette fragilité économique peut conduire à une baisse d'activité du lieu ou à un changement de gestionnaires (Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation).

En cas de difficulté, les modalités de gestion peuvent évoluer :

-Le Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation a par exemple été géré durant 10 ans par une association. En 2015-2016, à la suite de problèmes de fonctionnement, la gestion a été reprise par la commune de Généralard.

- À l'Espace Clairvaux-Les-Lacs, la commune assume les frais de fonctionnement à la suite de l'association CRAVA (Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain) qui est à l'initiative du projet.

Pour les projets coconstruits sur la base d'un partenariat public/ privé⁴⁸, la collectivité assume les frais de fonctionnement et l'association peut devenir gestionnaire ou un partenaire qui intervient au besoin.

Pour les lieux initiés par une société privée, la gestion est assurée par la société mère ou par une société secondaire « *ad hoc* ».

Nous pouvons donc en tirer que sur les 17 lieux étudiés, dans 14 cas, la ou les structure(s) initiatrice(s) assume(nt), à la suite de l'ouverture, les frais de fonctionnement. Les collectivités territoriales sont les principales subventionneurs de ces lieux et assument le fonctionnement de 9 lieux.

Tableaux des initiateurs et des gestionnaires publics et privés des 17 lieux entretenus

⁴⁷ Entrées tarifées, offres de formation, locations de salles, missions d'expertise et de conseil)

⁴⁸ Collectivité / association

Nom du lieu	Structure initiatrice publique	Gestion par un établissement crée par la sphère public
Bibracte	État	EPCC Établissement à caractère industriel ou commercial (EPIC)
Alésia	Département	Société Publique Locale (SPL)
Maison du Charolais	Département	Régie personnalisée à autonomie financière

Nom du lieu	Structure initiatrice publique	Gestion par une structure publique
1204 CIAP Dijon	Commune de Dijon	Commune de Dijon
Cité internationale de la Gastronomie et du Vin	Commune de Dijon	Commune de Dijon
Espace patrimoine Chalon-sur-Saône	Commune de Chalon-sur-Saône	Commune de Chalon-sur-Saône
Préfiguration du CIAP	Commune de Besançon	Commune de Besançon
Espace Patrimoine Nevers	Commune de Nevers	Commune de Nevers
Mirabellum	Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois	Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois

Nom du lieu	Structure initiatrice associative et société privée	Gestion par une structure associative et société privée
Maison du visiteur	Association « Présence à Vézelay »	Association « Présence à Vézelay »
Cités des Climats et des Vins de Bourgogne	Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne ⁴⁹
Imaginarium	Maison Louis Bouillot	Société Imaginarium (établissement secondaire)

⁴⁹ Le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) est une association de loi 1901.

Nom du lieu	Structure initiatrice public-association	Gestion publique ou associative
Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique	Association et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs	Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs
Maison des Climats	Association des Climats du vignoble de Bourgogne patrimoine mondial et commune de Beaune	Association des Climats du vignoble de Bourgogne patrimoine mondial
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne	Association Maison du patrimoine oral et collectivités territoriales	Association Maison du patrimoine oral
Espace Archéologique de Clairvaux-les-Lacs	Association CRAVA	Commune de Clairvaux-les-Lacs
Centre d'interprétation de la ligne de démarcation	L'association pour l'interprétation de la ligne de démarcation	L'association pour l'interprétation de la ligne de démarcation, puis en 2016 gestion par la Commune de Gévelard

f) Financement des lieux

Concernant le financement de ces lieux, nous n'avons pas recueilli suffisamment de données pour tenter une approche générale et fiable. Quelques informations figurent dans les fiches identités.

Nous pouvons néanmoins livrer les éléments suivants :

Certains lieux ont bénéficié de mécénat, de dons ou se sont autofinancés :

- Imaginairum : 100% autofinancé
- Maison des Climats : 10% de mécénat
- Cité des Climats et des vins de Bourgogne : 22% mécénat
- Maison des visiteurs : appel aux dons
- Espace patrimoine Nevers : 5 000€ du Lions Club

D'après les données déclarées en entretien (non vérifiées) :

- Le coût moyen d'investissement est de 643 000€
- Le coût des espaces d'exposition est en moyenne de 3 400€ / m² ⁵⁰

g) La localisation des lieux d'interprétation

1. Des lieux à proximité du patrimoine interprété

La stratégie géographique du lieu sur le territoire dépend en général de la place du patrimoine présenté. Le bâtiment qui accueille l'exposition peut se situer dans un lieu fréquenté en zone urbaine ou au contraire dans une zone rurale plus isolée. Le centre d'interprétation est un outil de rayonnement touristique et culturel, souvent très apprécié des petites communes souhaitant révéler leur patrimoine.

Dans la majorité des cas, le bâtiment ou l'exposition sont implantés au plus proche de l'objet patrimonial, là où il fait le plus sens.

- Le Muséoparc Alésia est construit sur le site de la bataille d'Alésia
- l'Ecclesia est situé sur le site de fouille archéologique
- La Maison du visiteur est à quelques dizaines de mètres de la basilique

⁵⁰ Les espaces d'exposition ont une surface moyenne de 184 m²

- Le Centre d'interprétation de la ligne de démarcation est sur l'ancienne ligne de démarcation
- L'Espace Gislebertus est placé en face de la cathédrale
- Le Site archéologique des fontaines salées est situé à contremont du site de fouille
- Bibracte est situé à contrebas des fouilles
- L'Espace de médiation de la chapelle de Ronchamp est à contrebas de la Chapelle
- Le Cassissium est à côté de son usine de production, le musée du Parc Buffon est au pied du parc, les CIAP se situent au centre-ville ou à l'entrée des villes...

Dans la conception des bâtiments, les architectes prennent en compte le patrimoine présenté. À Alésia, par exemple, L'architecte Bernard Tschumi a conçu une terrasse panoramique qui révèle le champ de bataille d'Alésia avec une vue à 360°.

2. Pour le patrimoine immatériel : une localisation plus aléatoire

Concernant le patrimoine « immatériel ou mémoriel », l'emplacement du lieu dépend de l'initiateur du projet, du contexte social ou politique au moment de son élaboration.

À titre d'exemple, la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne a été implantée à Anost pour les raisons suivantes

- D'une part l'association qui portait le projet y possédait son siège,
- D'autre part, la commune d'Anost cédait, à ce même moment, une ancienne bâtisse à l'abandon pour la réhabiliter

Autre exemple, à Dijon, la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin et le CIAP 1204 CIAP se sont positionnés dans le périmètre du projet d'aménagement de l'ancien hôpital général initié par la ville, dès le début de l'opération.

D'une manière générale, on observe que les initiateurs des projets saisissent des opportunités immobilières sur leur territoire, lié à la nature de ce patrimoine immatériel qui n'est pas autant contraignante que pour le patrimoine matériel qui se doit de garder une proximité avec le patrimoine présenté pour concevoir une certaine cohérence sur le territoire.

3. La proximité de l'office de tourisme

Certains espaces d'interprétation, notamment les CIAP, choisissent de s'implanter à proximité de l'office de tourisme existant (CIAP de Nevers, la préfiguration du CIAP de Besançon, le Mirabellum et la Maison des climats), ou accueillent une antenne de l'office de tourisme à l'entrée du CIAP (1204, Espace Gislebertus).

L'office de tourisme est un lieu identifié et visible par le public. Cette visibilité permet d'orienter les touristes vers ces espaces d'interprétation. Pour les CIAP, la présence de l'office de tourisme facilite la poursuite de la découverte de la ville à l'extérieur et devient un nouveau lieu de départ pour les visites guidées. Enfin cette mutualisation des compétences

4. Une stratégie touristique pour le patrimoine technique et lié aux savoir-faire

Concernant le patrimoine « technique » et lié aux « savoir-faire », on constate que la visibilité et la proximité des pôles de mobilité est recherchée.

Le choix du lieu s'inscrit davantage dans une logique touristique et marchande lié à la nature de la structure initiatrice, plus souvent privée, qui a certains objectifs économiques pour continuer à assurer le fonctionnement du lieu. De plus, nous pouvons noter que ce type de patrimoine induit généralement la construction d'un nouvel équipement, et non la réhabilitation d'un ancien. L'objet patrimonial étant diffus, la localisation en centre-ville ne s'impose donc pas.

Exemple :

- La Maison du Charolais est installée à proximité d'un nœud routier (RN 79 /RD 17- route de Macon) où le trafic est dense, pour être visible et accessible facilement (touristes de passage, habitants de la région).



Localisation de la maison du Charolais - copie écran Google maps

- L’imaginarium, le Cassissium et la Maison du Comté ont également fait le choix de s’implanter en bordure de voirie à grande circulation à l’entrée des communes.
- Quant aux Cités des vins le BIVB choisit de construire trois bâtiments dans trois villes touristiques différentes (Beaune, Chablis et Mâcon) pour illustrer la présence du vignoble et des vins sur le territoire bourguignon.

h) Infrastructures : nouveau bâtiment ou aménagement ?

La conception d’une architecture consacrée à l’interprétation n’est pas toujours systématique puisqu’elle demande un investissement financier conséquent. On note la présence de nouvel équipement sur les sites suivants : Mirabellum, Maison du Charolais, Centre d’interprétation de la ligne de démarcation, Bibracte, Muséoparc Alésia, Cités des Climats et des vins de Bourgogne, Site archéologique des Fontaines salées, la Damassine, Maison du Comté, Musée des nourrices et des enfants de l’assistance publique. Les initiateurs des projets privilégient dans la majorité des cas l’aménagement de salles ou l’installation d’outils d’aide à l’interprétation au sein du bâtiment ou du site interprétés. Le type de patrimoine peut induire le choix de la construction d’une nouvelle infrastructure, notamment lorsque le patrimoine est immatériel ou qu’il n’existe pas, à proximité du patrimoine présenté, de lieux pouvant être aménagés.



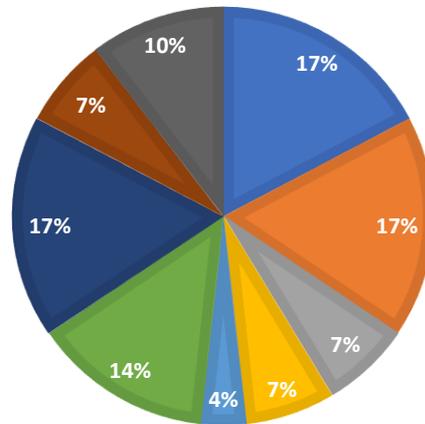
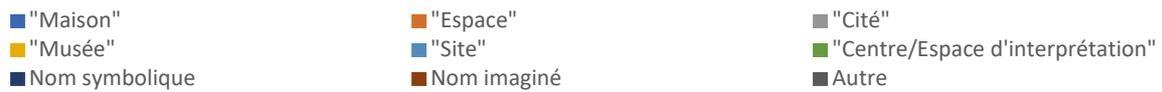
1. L'appellation

Nous avons évoqué le fait que les appellations « CIAP » ou « Centre d'interprétation » sont rarement utilisées, car elles ne sont pas identifiées par le public, au niveau national. Sur le territoire régional, nous avons fait le constat que seulement 4 lieux intègrent la notion « d'interprétation » dans leur dénomination : Centre d'interprétation de la ligne de démarcation, Préfiguration du CIAP de Besançon, Espace d'interprétation du Château de Bussy-Rabutin et Centre d'interprétation du Château de Châteauneuf (à noter que les deux espaces des châteaux n'ont pas la nécessité de se « vendre » en tant que tel, puisqu'ils s'inscrivent dans la visite du monument). On observe néanmoins que certains lieux se qualifient comme des centres d'interprétation et des CIAP, même s'ils n'en n'ont pas l'appellation, dans leurs documents de communication (Mirabellum, 1204, Espace patrimoine Nevers).

La diversité des appellations ne facilite pas toujours l'identification de ces équipements comme « lieux d'interprétation » :

- **6 noms « abstraits/symboliques »** : *Ecclesia, Mirabellum, Bibracte, 1204, Espace Gislebertus – Destination Autun, la Damassine*
- **14 noms qui renvoient à l'objet/site patrimonial** : *Maison des Climats, Espace patrimoine Chalon-Sur-Saône, Maison du Charolais, Espace archéologique de Clairvaux-les-lacs, Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, Espace patrimoine Nevers, Musée des nourrices, Cité des Climats et des vins de Bourgogne, Maison du patrimoine oral de Bourgogne, Muséoparc Alésia, Site archéologique des Fontaines salées, Espace de médiation de la Chapelle de Ronchamp, Musée-parc Buffon, Maison du Comté, Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation*
- **3 lieux qui donnent un nom aux « espaces d'interprétation » au sein de leur bâtiment** : *Galerie numérique de la Basilique Saint-Adoche, Centre d'interprétation du Château de Châteauneuf, Espace d'interprétation du Château de Bussy-Rabutin,*
- **2 noms inventés** : *Imaginarium, Cassissium*
- **1 nom traduit de l'anglais « visitor center »** pour renvoyer au concept anglosaxon : *Maison du visiteur*

LES APPELLATIONS LES PLUS COURANTES DES 29 LIEUX



2. Les différents espaces

D'après une observation de terrain, un lieu d'interprétation peut présenter :

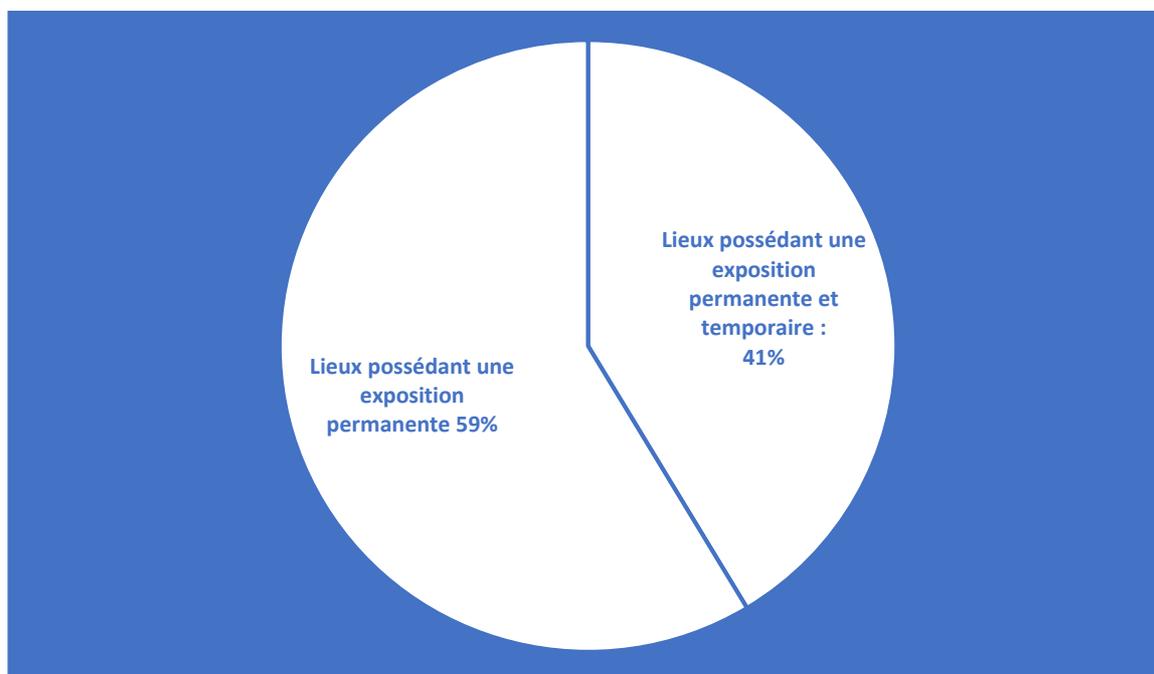
- Un espace d'accueil et de renseignement (qui peut être assuré par l'office de tourisme ou en gestion direct)
- Une boutique (du simple présentoir à un espace de plus de 100 m², généralement en gestion directe)
- Une exposition permanente
- Une exposition temporaire
- Un espace pédagogique (pour les ateliers ou recevoir les groupes scolaires)
- Un espace de dégustation
- Une salle de conférence ou de réunion (souvent disponible à la location pour les professionnels)
- Un espace de documentation
- Un espace de stockage et d'archivage
- Des bureaux

A minima, un espace d'interprétation est composé d'une exposition permanente et d'un espace d'accueil et de boutique, 4 lieux présentent seulement ces deux espaces : Maison des Climats, Galerie numérique de la basilique Saint-Adoche, Espace Gislebertus – Destination Autun, Préfiguration du CIAP de Besançon.

L'exposition temporaire n'est pas systématique, pour des raisons scénographiques ou par choix dès le début du projet.

L'exposition permanente et temporaire

Certains lieux ne présentent que des expositions permanentes. D'autres des expositions permanentes et temporaires



La fréquence des expositions temporaires varie selon les lieux :

- 1/mois : Mirabellum
- 2 à 3/an : Espace Patrimoine de Chalon, 1204
- 1/an : Cité Internationale de la Gastronomie et du vin, la Maison du Charolais, Muséoparc Alésia

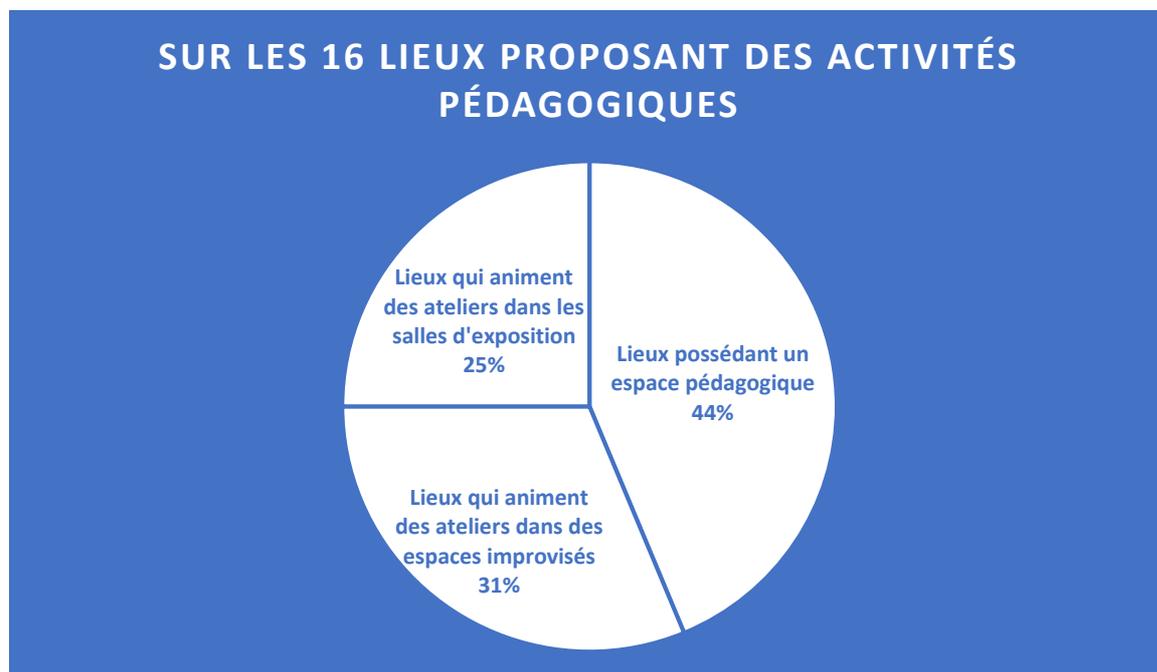
Les espaces annexes

Salle pédagogique

Sept des lieux qui ont fait l'objet d'entretiens avec un responsable, intègrent un espace pédagogique annexe aux expositions dès la conception du projet (1204 de Dijon, Muséoparc Alésia, Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (à l'ouverture du lieu en mai 2022, l'espace est peu exploitable pour des raisons d'acoustique), Maison du visiteur, la Damassine et Espace patrimoine Nevers).

Ces espaces pédagogiques peuvent également faire office de salle de conférence ou de réunion, (1204 de Dijon).

Les autres lieux improvisent des espaces dans les bâtiments ou les expositions, pour y accueillir des ateliers.



Salle de dégustation

Les lieux dédiés au patrimoine gastronomique et de savoir-faire agroalimentaire proposent des ateliers de dégustation dans des espaces adaptés à cette activité (Maison du Charolais, Cités des Climats et des vins de Bourgogne, Imaginarium, Maison du Comté). Ces lieux incluent dans le billet d'entrée, une dégustation guidée à la fin de la visite d'exposition, ce qui nécessite une implication des fournisseurs de la filière et des installations minimales en matière d'hygiène. Cette stratégie marketing incite le visiteur à acheter les produits proposés dans l'espace boutique.

Les espaces marchands

La Boutique est une source de revenus. Quasiment tous les lieux vendent, au minimum, cartes postales, plans et livres. L'Espace patrimoine de Nevers, l'Espace patrimoine de Chalon, l'Espace archéologique de Clairvaux, le 1204, l'Espace Gislebertus n'ont pas de boutique. L'espace boutique de la Damassine fait office de café. Le Muséoparc Alésia, Bibracte et la Maison du Charolais possèdent un restaurant au sein de leur bâtiment. Le musée des nourrices

propose un café-restaurant et des chambres d'hôtes, et Bibracte dispose de gîtes et d'un restaurant également.

Pour obtenir une source de revenu supplémentaire, le Muséoparc Alésia, l'Imaginarium, les Cités des Climats et des Vins de Bourgogne, ainsi que la Maison du Charolais, louent leurs salles de réunion, de conférences et de dégustation.

Espace de documentation

La présence d'espaces de documentation est rare dans les lieux étudiés. L'Espace patrimoine Nevers, le Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique et l'Espace médiation de Ronchamp, proposent un coin de lecture pour la jeunesse.

Pour optimiser son espace, le 1204 de Dijon installe une table à écran tactile dans l'exposition qui présente une bibliothèque iconographique accompagnée de cartels.

D'autres lieux, comme la Maison du visiteur et le Muséoparc Alésia, possèdent une salle de documentation, consultable sur rendez-vous.

Enfin, Bibracte et la Maison du patrimoine oral de Bourgogne numérise leur documentation pour créer une banque de données, disponible sur internet.

i) Les partenaires

Les centres d'interprétation étudiés créent des partenariats. Quel que soit l'échange, les lieux dialoguent avec des professionnels, des structures, des associations et des artistes pour nourrir leur réflexion et alimenter le contenu des expositions.

Ces partenariats sont de plusieurs natures.

1. Partenariat scientifique et intellectuel

Tout d'abord nous retrouvons les partenaires intellectuels, qui prennent la forme généralement d'un *comité scientifique*⁵¹, ou d'une *garantie scientifique*. Ce comité peut être présent lors de l'élaboration du projet, puis consulté pour la programmation annuelle ou le renouvellement des espaces d'expositions.

⁵¹ Voir chapitre 2. C) La conception du projet

Par exemple, le comité d'orientation stratégique consulté pour la création de la CIGV, continue le suivi sur les expositions temporaires.

Le comité scientifique du parc du Morvan (composé de chercheurs) travaille sur une mise à jour du contenu muséographique pour compléter l'exposition permanente.

La Maison du Charolais travaille étroitement avec la filière agricole et l'institut du charolais.

2. Partenariat logistique

Le deuxième type de partenariat est d'ordre logistique avec une mutualisation des compétences et des coûts entre l'office du tourisme et le centre d'interprétation. Nous retrouvons particulièrement ce type de partenariat lors de la conception des CIAP⁵².

3. Partenariat entre structures culturelles

Les partenariats avec les structures culturelles publiques se traduisent par des prêts d'objets de collection (rappelons que le centre d'interprétation en général, ne possède pas de collection). Par exemple, l'Espace archéologique de Clairvaux-les-Lacs accueillent en dépôt temporaire emprunte des objets du musée de Lons-le-Saunier, en charge de la conservation des objets archéologiques trouvés lors des fouilles. L'Espace patrimoine de Nevers et le 1024 ont fait appel aux archives et au musée des Beaux-Arts pour la documentation iconographique de son exposition.

Ce type de partenariat croise les approches entre musées et centres d'interprétation. L'un présente une interprétation, l'autre le support matériel pour l'illustrer. Christelle Morin-Dufoix, animatrice du Patrimoine de la ville de Chalon-sur-Saône, exprime sa motivation à instaurer un dialogue avec les musées de la ville pour tenter de créer une programmation culturelle cohérente sur le territoire : un thème est retenu puis décliné sous différents angles d'approches selon la structure et ses ressources.

Les partenariats entre sites d'interprétation sont facilités lorsque le sujet patrimonial est similaire. Par exemple, le Mirabellum, qui présente la VIII^{ème} légion romaine, et le Muséoparc Alésia dont le sujet est la bataille d'Alésia et la vie gallo-romaine, ont signé une convention avec la ville de Teutobourg (Allemagne) pour partager leurs ressources et à l'avenir coproduire des expositions.

Ce type de partenariat entre sites d'interprétation semble unique sur la région et ne concernerait que le patrimoine archéologique, qui s'appuie d'une communauté scientifique habilitée à partager les ressources.

⁵² Voir chapitre 2. G) La localisation des lieux

4. Les partenariats autour de la programmation

Lors de l'élaboration de la programmation culturelle, certains sites font appel à des associations, des bénévoles et des artistes (amateurs ou professionnels) pour coproduire des événements et des expositions. En effet, pour les petites structures qui n'ont pas suffisamment de moyen, la coproduction leur permet de proposer des spectacles d'arts vivants, des visites guidées et des expositions pour faire vivre le lieu. Ces lieux font appel en priorité, en général, des artistes locaux. Le Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation invite des artistes locaux à exposer. La Maison du Patrimoine Oral et le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique mettent à disposition leur lieu pour des performances et des concerts par des artistes amateurs et professionnels.

La coproduction d'évènement peut également se faire entre communes. Par exemple, la commune de Gévelard pour le Centre d'Interprétation de la Ligne de Démarcation coproduit avec les communes voisines des spectacles qui circulent sur le territoire. Ces événements sont alors intégrés dans la programmation et participe à dynamiser le lieu.

Pour les CIAP, le responsable peut solliciter d'autres services de la ville, notamment les urbanistes et les architectes lors de conférences ou de débats. L'espace patrimoine de Nevers et le futur CIAP de Besançon envisagent de rassembler les urbanistes et les habitants locaux pour mettre en place des débats autour de l'évolution de la ville.

5. Les partenariats pour la visibilité

Sur le territoire régional, il existe des « réseaux culturels » dont font partie certains lieux cités dans l'enquête. Ces réseaux tentent de mettre en avant des sites moins connus sur le territoire. Par exemple, le Muséoparc Alésia porte le réseau en Côte d'or « Épique Époque » répertorient 18 sites culturels, dont le Musée parc Buffon, le Château de Bussy-Rabutin et le Château de Châteauneuf.

Dans le Morvan, le réseau des écomusées « Parc du Morvan » regroupe la Maison du Patrimoine oral et le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique. Le Parc naturel régional du Morvan, qui à l'origine est un projet territorial, participe aujourd'hui à la communication, à la promotion et à l'accueil du public sur le territoire.

« La clé des musées » rassemblent 17 lieux entre la Saône-et-Loire, la Nièvre et la Côte d'or, dont font partie Bibracte, le Site archéologique des Fontaines Salées et la Maison du Patrimoine Oral. En plus de répertorier ces lieux culturels, le réseau « la clé des musées » proposent une offre tarifaire intéressante : pour l'achat un billet dans l'un des musées adhérents, le visiteur peut bénéficier d'une entrée à tarif réduit dans un autre musée partenaire.

Certains lieux proposent leurs offres à des marques et à des associations, spécialisées en vente d'activités et de loisirs.

L'Imaginarium vend ses visites avec dégustations dans les coffrets-cadeaux Wonderbox, Smartbox et sur le commerce électronique Groupon.

Enfin, nous pouvons noter la présence de 7 lieux dans le Pass Culture recensé en juin 2022 : Muséoparc Alésia, Musée Bibracte, Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique, Château de Bussy-Rabutin, Abbaye de Cluny, Musée-parc Buffon, la Colline Notre-Dame du Haut (Ronchamp). Toutefois, ces structures, présentant 1 à 10 offres et inscrites dans le Pass Culture entre août 2020 et mars 2022, comptabilisent peu de réservation (maximum 10 réservation pour l'Abbaye de Cluny).

6. Partenariat de formation

Enfin, le dernier partenariat notable est celui avec le secteur professionnel. Par exemple, le musée des Nourrices est en lien avec l'IRTES (Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social) et la PJJ, pour des journées de formation au sein du musée.

j) **Accessibilité et accueil du public**

Pour optimiser l'accueil du public, les lieux forment du personnel pour l'accueil, la caisse, la boutique et la médiation. Ces employés sont compétents dans plusieurs domaines. Lorsque les lieux n'emploient qu'une personne sur le site, celle-ci doivent parfois assurer à la fois accueil et médiation.

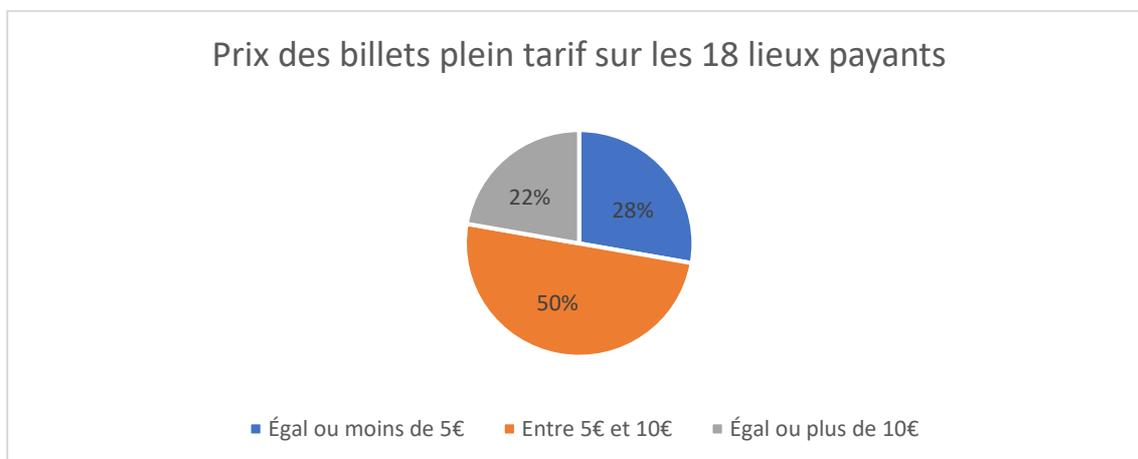
Aucun lieu n'est en accès libre sans présence humaine (accueil et/ou surveillance au minimum). Cette présence améliore la visite du public, pour le diriger et l'informer si besoin.

l. Politique tarifaire

Les 29 lieux étudiés proposent des politiques tarifaires différentes. Comme expliqué auparavant, certains intègrent des réseaux culturels pour proposer des tarifs réduits et être plus attractifs⁵³.

11 lieux sont accessibles gratuitement pour les visites libres individuelles. Une participation peut-être être demandée lors d’ateliers ou de visites guidées de groupe.

Sur les 18 lieux restants, le coût moyen du billet plein tarif est à 7,14 €. Le billet d’entrée le moins cher est de 2 € pour la Maison du Patrimoine oral, le billet d’entrée le plus cher coûte 21 € à l’Imaginarium avec une formule « Prestige », comprenant l’accès aux espaces d’exposition et à une dégustation haut de gamme.

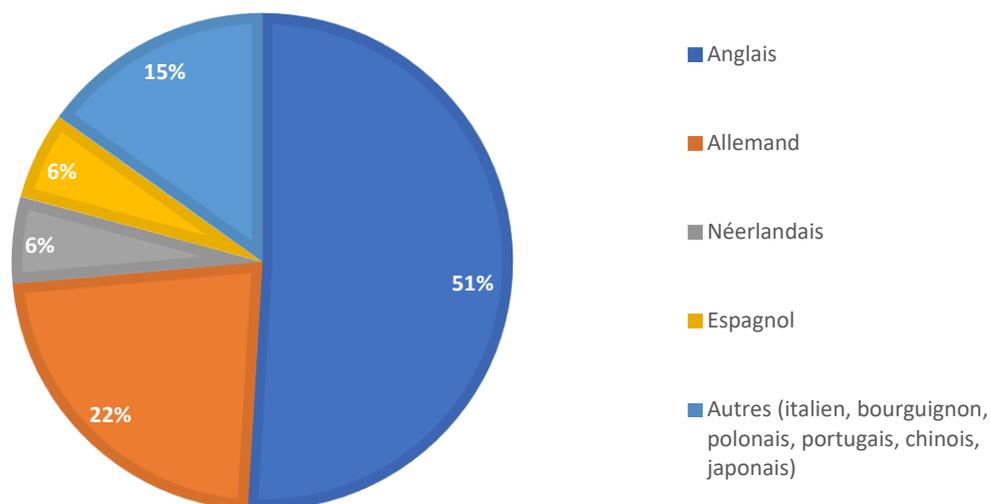


II. Le public étranger

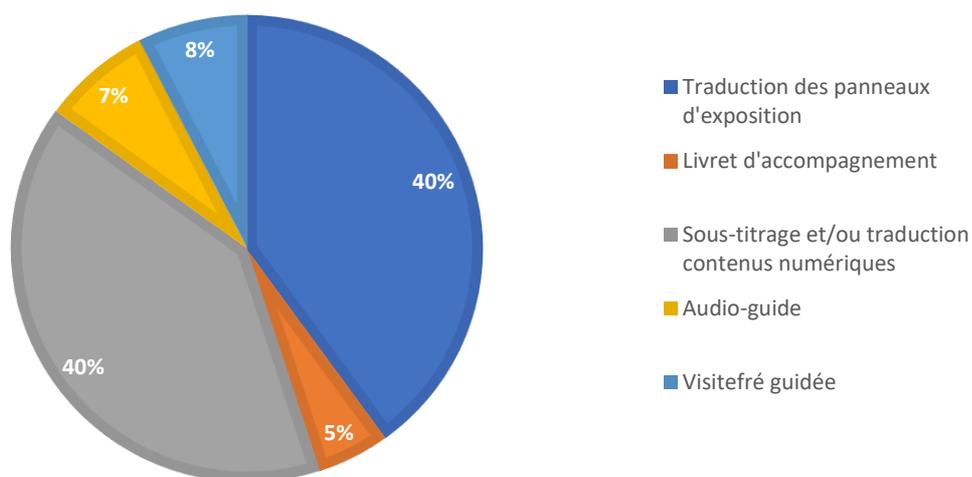
Pour l’accueil des visiteurs étrangers, certains lieux prévoient une traduction complète ou partielle de l’exposition (traduction des textes d’expositions, sous-titrage ou traduction des vidéos, audioguides, livrets d’accompagnements et visites guidées). 2 lieux n’ont aucune traduction : Centre d’interprétation de la ligne de Démarcation et la Damassine.

⁵³ Voir chapitre 2. i. 6) Les partenariats pour la visibilité

LANGUES PRÉSENTES DANS LES 27 LIEUX



DISPOSITIFS DE TRADUCTION SUR 27 LIEUX



III. Le public en situation de handicap

En général, l'accessibilité des lieux est adaptée au public en situation de handicap. .

23 lieux sont aménagés pour l'accès aux personnes à mobilités réduites. Certains lieux installent des outils spécifiques dans l'exposition pour le public notamment malvoyant, malentendant et handicapé mental :

- Boucle magnétique pour le public malentendant : Bibracte, Abbaye de Cluny
- Traduction des panneaux en braille : Alésia

- Livret Facile À Lire et à Comprendre (FALC) : Espace de médiation à Ronchamp, Musée des nourrices, Mirabellum, Cassissium
- Livret en gros caractères : Abbaye de Cluny
- Visites guidées en langue des signes française : Bibracte
- Vidéos en langue des signes française : Cité des climats et des vins de Bourgogne, Espace d'interprétation du Château de Bussy-Rabutin, Muséoparc Alésia
- Contenus d'animation sous forme audio : Cassissium

Le Muséoparc Alésia, le Cassissium, le musée Bibracte et l'Abbaye de Cluny possèdent le « Label tourisme handicap » signalé à l'entrée des lieux.

Concernant la fréquentation de ces lieux, nous n'avons pas eu accès à des données suffisamment solides pour en tirer une analyse. Cependant, vous retrouverez ci-après un tableau des chiffres⁵⁴ de fréquentation par lieu.

Lieux d'interprétation	Chiffre de fréquentation public déclarés par an
Maison du Charolais	8 000 à 9 000 sur le musée, 25 000 à 35 000 par an sur le site
Espace archéologique Clairvaux-les-Lacs	4 000 à 5 000
Maison du visiteur	4 100 (en 2019)
Centre d'interprétation de la ligne de démarcation	1 172 (en 2019)
Musée Bibracte	43 000 sur le musée (en 2016) 80 000 sur le site (en 2016)
Espace Patrimoine de Nervers	24 254 (entre juin 2021 et avril 2022)
Muséoparc Alésia	80 000 (en 2019)
Maison du Patrimoine oral	600 sur le musée (en moyenne) 2 600 sur le site (en moyenne)
Imaginarium	15 700
Site archéologique des Fontaines salées	10 000
Château de Bussy-Rabutin	31 000 (en 2018)
Espace de médiation de la chapelle de Ronchamp	10 000 sur le site
Abbaye de Cluny	132 984 (en 2015)
Galerie numérique Basilique Saint-Adoche	23 151 (en 2019)

L'exposition de ces données comparées fait ressortir les moyens mis en œuvre pour élaborer et faire fonctionner ces lieux d'interprétation. Toutefois, le contexte social, historique, économique et politique, est importante pour mieux comprendre l'émergence et la vie de ces

⁵⁴ Chiffres déclarés non-vérifiés

lieux. Le contexte de chaque lieu à une influence sur sa conception et sur la forme des équipements et des expositions retenues.

Dans cette troisième partie nous tenterons de rendre compte des influences et les motivations des concepteurs et des responsables de ces lieux.

Pour illustrer, notre propos, nous avons fait le choix de ne retenir que 3 exemples, représentant 3 types de patrimoines, classés dans les 3 catégories identifiées ⁵⁵ : « patrimoine matériel circonscrit sur le territoire / patrimoine matériel diffus sur le territoire / patrimoine immatériel diffus sur le territoire », qui nous semblent représenter la diversité de l'interprétation sur le territoire régional.

⁵⁵ Voir *chapitre 2. A) Les patrimoines mis en valeur* pour comprendre cette classification

III. Chapitre 3 : mise en œuvre de l'interprétation - étude de trois lieux : le Mirabellum, le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique et l'Espace Patrimoine de Nevers

Pour tenter de comprendre pourquoi ces centres d'interprétation sont uniques et traduisent une diversité des propositions patrimoniales, nous avons souhaité porter notre attention sur leur histoire et approcher leurs particularités.

Cette analyse repose sur des entretiens semi-directifs.

Les informations présentées se basent sur la déclaration des personnes entretenues et l'observation des expositions. Les informations n'ont pas été documentées ou vérifiées.

a) Le Mirabellum à Mirebeau-Sur-Bèze (Côte d'Or)

Pour rappel :

Le Mirabellum est consacré au patrimoine archéologique ; il offre à ses visiteurs la possibilité de voyager à travers le temps et de découvrir l'histoire de la VIII^e Légion Auguste, venue à Mirebeau-sur-Bèze au I^{er} siècle de notre ère.

Le camp de la VIII^e légion, révélé par l'archéologie aérienne puis par les fouilles, est mis en valeur dans le Mirabellum. Ce centre d'interprétation est doté d'outils de médiation qui permettent à tous de découvrir le camp romain, la vie des légionnaires et le travail des archéologues.

Amandine Chevau⁵⁶, chargée de la programmation culturelle du Mirabellum depuis 2019, et Henri Léchenet⁵⁷, vice-président de la Communauté de Communes de Mirebellois et Fontenois⁵⁸, nous ont parlé de leur rôle dans la création et dans la vie de ce lieu.

Le Mirabellum, ouvert en 2019, est géré par la Communauté de Communes de Mirebellois et Fontenois ; le Forum (complexe culturel qui héberge le Mirabellum) est géré par la commune de Mirebeau-sur-Bèze. Amandine Chevau est l'unique employée du Mirabellum, pour lequel

⁵⁶ Amandine Chevau, détient un bac professionnel en relation usager et une double licence en science du langage de l'information et de la communication et en médiation culturelle et événementiel. Elle étudie en Master spécialisé en encadrement éducatif, graphisme et dessin.

⁵⁷ Henri Léchenet, conseiller agricole pendant 20 ans, président de la Communauté de communes de Mirebellois et Fontenois

⁵⁸ La communauté de communes de Mirebellois et Fontenois compte 33 communes pour 52 conseillers. Elle est actuellement par présidée Didier Lenoir, maire de Charmes.

elle travaille à mi-temps. Elle est mise à disposition du Forum, par la communauté de communes, sur un deuxième mi-temps.

1. La genèse du lieu

Henri Léchenet, élu de la commune de Beire-le-Châtel, siège actuellement à la communauté de communes Mirebellois et Fontenois en qualité de vice-président chargé du tourisme. Il a participé au groupe de travail qui a décidé de se pencher sur les fouilles archéologiques de la VIII^{ème} légion romaine menée pendant près de 40 ans, sur la commune de Mirebeau.

« Si ça n'était pas un élu qui prenait la décision de réactiver la chose, aujourd'hui, il n'y aurait pas de centre d'interprétation, il n'y aurait toujours rien avec le risque de voir définitivement perdre le site » explique H. Léchenet.

Le début de la réflexion pour sauvegarder ce patrimoine archéologique débute vers 2009. Henri Léchenet soutenu par le président Didier Lenoir et d'autres élus rédige un dossier de présentation afin de le soumettre au conseil communautaire. Un budget de 500 000€ est accordé à l'unanimité par la communauté de communes

« Je n'ai pas entendu de voix discordantes pendant les réunions. Après, que certains ne soient pas d'accord, c'est très probable, c'est même certain, mais dans le monde rural dans lequel nous sommes, ça a été très majoritairement acceptée. ». (H. Léchenet)

Le centre d'interprétation est financé par l'Union Européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER), la région Bourgogne-Franche-Comté, la DRAC, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), le département Côte d'Or et la communauté de communes Mirebellois Fontenois.

L'idée de départ, décrite dans un « plan scientifique et culturel », conduit vers un projet muséal. Sans connaître la notion d'interprétation auparavant, le projet s'oriente naturellement vers un « centre d'interprétation » qui semble plus approprié, puisque le musée suppose un conservateur, des démarches réglementaires et un budget plus conséquent. L'équipement d'interprétation semble être un choix plus souple pour la communauté de communes.

Un comité scientifique est mis en place. Il est composé de spécialistes et de scientifiques :

- Yves Pautrat et Violaine Bresson, du service régional de l'archéologie (DRAC),
- Gertrud Kuhnle, du service archéologique de Fribourg,

- Laurent Popovitch, du département archéologie romaine, de l'université de Bourgogne Franche-Comté
- Michel Reddé, de l'institut national d'histoire de l'art à Paris.

2. La localisation

En 2011, la commune de Mirebeau-sur-Bèze réfléchit à un nouvel équipement regroupant les services culturels dispersés sur le territoire. Le Conseil municipal décide de raser sa salle polyvalente pour construire « Le Forum », un équipement logeant une salle associative, une salle polyvalente, une salle de spectacle, une médiathèque, un hall d'exposition et l'Office de tourisme. Les élus de la communauté de communes saisissent l'opportunité pour réserver un espace de plain-pied (accès PMR), à l'entrée du nouveau bâtiment pour y implanter le Mirabellum.

Les collectivités choisissent de placer l'office de tourisme à l'entrée du Mirabellum, pour accueillir et diriger les visiteurs. Si cela est un choix stratégique, il existe cependant une difficulté pour le visiteur, à dissocier ces deux structures.

L'occasion d'implanter le Mirabellum dans le Forum est idéale. Toutefois, Henri Léchenet fait part de son regret de ne pas avoir un lieu plus grand. Le Mirabellum est inauguré en 2019, il propose une exposition permanente d'environ 40 m².

3. La dénomination

« Mirabellum », mot latin, qui a inspiré le nom de la commune de Mirebeau, signifie « voir de loin » et « être bien vu ». Il apparaît au VI^{ème} siècle dans des écrits précarolingiens. Henri Léchenet trouve la sonorité latine séduisante et décide de baptiser le centre d'interprétation « Mirabellum ».

4. La qualification « centre d'interprétation »

Le Mirabellum ne se cache pas d'être un centre d'interprétation et se désigne comme tel : « *Musée ce n'est pas possible, alors il y avait « espace muséographique » on avait hésité, mais c'était un peu un abus de langage. Centre d'interprétation sur la VIII^{ème} légion, ça me paraissait mieux et c'est ce qu'on a fait. On interprète la vie des légionnaires.* » (H.Léchenet).

Pour Amandine Cheveau, être un centre d'interprétation ou un musée, ne change pas la manière de concevoir la programmation.

5. Le contenu de l'exposition permanente

Le Mirabellum est construit autour d'un outil d'interprétation : « la table d'orientation », sur laquelle est projeté un travail d'animation sur une maquette en impression 3D. Elle répond au « qui ? quoi ? où ? » et incite le visiteur à se tourner vers l'objet plus palpable, présenté en vitrine. Ce dispositif associe l'ancien (le contenu) et le moderne (le contenant) et plaît surtout aux enfants qui sont attirés par la vidéo. L'utilisation du numérique « *sera plus simple pour changer les choses à l'intérieur et plus rapide* » (Amandine Cheveau) dans une perspective d'évolution. Toutefois, Amandine Cheveau rappelle que le numérique (tablettes tactiles, maquette 3D, projection) et les logiciels demandent de la maintenance technique qui est assurée par des prestataires externes.

Le Mirabellum propose également des « tiroirs pédagogiques », des planches et des panneaux informatifs en bois plus traditionnels, que le public peut manipuler, lire et observer.

6. Les enjeux du lieu

Ce centre d'interprétation a pour premier objectif de « *sauver ce qui était sauvable* » (H. Léchenet). Aujourd'hui, cette sensibilisation à un patrimoine archéologique fonctionne, puisqu'un agriculteur de Beire-le-Châtel a prévenu spontanément la communauté de communes, lorsqu'il a découvert une stèle. « *Il se crée un mouvement de protection des sites que je trouve très bénéfique pour la région* » (H. Léchenet).

Lors de la période de la covid, le Mirabellum s'est déplacé, il est devenu mobile. Amandine Cheveau a imaginé un système de valise, expliquant le lieu, pour se déplacer dans les écoles, les secteurs jeunes et les espaces de loisirs. L'objectif était de faire venir ces publics au Mirabellum, à la fin de la crise sanitaire. Aujourd'hui, Amandine Cheveau continue d'être mobile pour les communes plus isolées qui le demandent.

7. L'accessibilité du lieu et son public

D'après l'enquête de fréquentation du Mirabellum, à l'ouverture du lieu, la présence de l'office de tourisme attire un public scolaire et touristique très important. Pour accueillir le public étranger, la chargée d'accueil à l'office de tourisme maîtrise l'espagnol. Une traduction

en anglais et en allemand est intégrée dans l'exposition (les touristes germanophones sont nombreux car, la commune est jumelée avec un ville d'Allemagne).

Des livrets d'exposition traduits en anglais et en allemand, sont à la disposition des visiteurs souhaitant arpenter l'exposition.

Amandine Cheveau fait état de trois types de publics : un public passionné d'histoire, un public visiteur-touriste et un public scolaire. Enfin, la mise en place d'activités pour les familles comme l'*escape game*, l'atelier de calligraphie (chiffres et lettres), les jeux de sociétés revisités, permettent de toucher le public familial qui était encore absent de ce lieu.

À l'intérieur du Mirabellum, le visiteur est autonome pour découvrir l'exposition. Des visites guidées sont organisées pour les groupes, notamment les scolaires, pour adapter et rendre accessible le discours. Les visites guidées pour les individuels sont privilégiées lors d'activités pour les familles.

Amandine Cheveau propose des livret-jeux (à partir de 7 ans), des livrets de coloriages et plus d'une vingtaine de jeux pour accompagner la visite des familles. Pour les passionnés, un niveau de lecture plus poussé est disponible dans l'exposition. Pour le public déficient, un livret Facile À Lire et Comprendre (FALC) est disponible à l'accueil. Ce livret peut être aussi utilisé pour les enfants qui ne savent pas lire. Enfin, le site internet du Mirabellum propose un onglet « Approfondir » où des articles scientifiques, des vidéos et l'actualité du lieu sont mis en ligne.

L'entrée du Mirabellum est gratuite, sans réservation. À travers tous ces dispositifs, le Mirabellum propose plusieurs niveaux de lecture pour que le plus grand nombre puisse y avoir accès et trouve les réponses qui lui conviennent.

8. Les partenariats

À l'ouverture du Mirabellum, un partenariat se crée entre Alésia et un site à Teutobourg en Allemagne, grâce à leur histoire commune des légions romaines détruites par des tribus germaniques, qui donna naissance plus tard à une « fédération germanique ». Une convention entre ces sites est signée pour des projets futurs.

Le Mirabellum est également en contact avec le site de Bibracte « *Ils nous empruntent du mobilier de l'âge de fer qui date du sanctuaire lors d'expositions* ». (A. Cheveau)

9. Fonctionnement et stratégies

La communauté de communes assume le budget de fonctionnement au Mirabellum, qui couvre principalement le salaire d'Amandine Chevau. Les frais annexes et les consommables sont minimes. Henri Léchenet souhaite aujourd'hui consacrer un temps-plein au centre d'interprétation.

L'une des premières intentions d'Henri Léchenet était de créer un musée sous forme de cabinet de curiosité. Le vice-président n'a pas abandonné cette idée. Il installe une vitrine présentant des objets de collection, qu'il renouvelle tous les mois. Le centre d'interprétation propose de nouveaux contenus à travers des expositions temporaires flash « 1 mois, 1 expo ».

Henri Léchenet continue de faire évoluer l'exposition permanente en ajoutant des facsimilés que le public peut toucher. « *On a un vrai programme, une vraie ambition de « vulgarisation » mais au sens noble du terme, de l'histoire de notre territoire.* » (H. Léchenet).

À travers une programmation mensuelle, le Mirabellum veut fidéliser son public et le faire revenir.

Pour la communication, le Mirabellum fait relayer ses informations par : l'office de tourisme, le Forum, la commune de Mirebeau et la communauté de communes de Mirebellois et Fontenois. Le centre d'interprétation est présent sur internet, les réseaux sociaux (Facebook) et sur des panneaux d'affichage lumineux dans la ville.

Aujourd'hui, Henri Léchenet réfléchit à une ouverture du thème vers la période préhistorique. Amandine Chevau souhaite mettre en place un système de géocaching ou de projection virtuelle (AR), accompagné de fiches explicatives, sur portable. Cette application permettrait aux visiteurs de sortir du Mirabellum pour se balader dans la commune et visualiser la position des camps romains de la VIII^{ème} légion au I^{er} siècle de notre ère.

b) Le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique à Alligny-en-Morvan (Nièvre)

Pour rappel :

Le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique, est consacré à un patrimoine historique « immatériel ». Lieu de mémoire et d'expression, à partir d'archives historiques et de témoignages sensibles, le musée évoque la vie et le parcours des enfants de l'Assistance placés dans le Morvan, des familles qui les ont accueillis et des « nourrices sur lieu ». Ce

musée retrace deux siècles de l'histoire locale mis en regard des évolutions de la société et de l'administration publique.

Pour évoquer ce lieu, nous avons rencontré Élise Allyot⁵⁹, responsable du musée et employée par la communauté de communes de Morvan Sommets et Grands Lacs depuis 2021. Élise Allyot a répondu à nos questions sur la création et de la vie de la structure.

1. La genèse du lieu

Le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique est à l'origine un projet d'écomusée du Parc du Morvan. Ce projet d'écomusée, en gestation depuis les années 70-80, prend à contre-pied le cadre académique hérités des musées des beaux-arts.

À cette époque, Marcel Vigreux,⁶⁰ maire de Ménessaire (Côte-d'Or), souhaite ouvrir des « lieux vivants », proches du musée ethnologique pour raconter l'histoire des communautés. Ces écomusées sont regroupés sous l'égide du Parc Naturel régional du Morvan. L'idée de départ prévoyait 9 maisons à thème (dont fait partie la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne) pour révéler et conserver l'histoire du territoire des Morvandiaux. Un plan scientifique et culturel (PSC) est écrit pour le Parc⁶¹. Dans les années 90, des recherches sur les nourrices et les enfants de l'assistance publique sont menées par le Parc. Le choix de l'emplacement d'une maison à thème s'oriente sur la commune d'Alligny-en-Morvan, qui a accueilli un grand nombre de nourrices et d'enfants, dont Jean Genet⁶² écrivain de renommée internationale. Toutefois, le projet est suspendu faute d'investissement de la part des élus.

En 2007, l'association des « amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices » est créée. Elle monte une exposition itinérante sur panneaux pour relancer le projet de création du musée. À la même période, l'ancien hôtel des Postes de la commune d'Alligny-en-Morvan est cédé à l'euro symbolique à la communauté de communes de Morvan Sommets et Grands Lacs.

La communauté de communes décide finalement de porter le projet de ce musée. Elle travaille en collaboration avec la commune d'Alligny, en-Morvan, l'association des amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices qui participe au contenu et à la collecte d'objets, et le Parc du Morvan, garant du contenu scientifique.

⁵⁹ Élise Allyot sort d'une licence histoire de l'art et d'un master 2 en Patrimoine et Musée

⁶⁰ Maire de 1967 à 2001

⁶¹ Il n'existe pas de PSC spécifique au musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique

⁶² Jean Genet 1910 -1986 – Cf. Une enfance abandonnée de Jean-Pierre Renault (Auteur) Jean Genet à Alligny-en-Morvan Paru en mai 2001 Biographie (broché)

Le Parc du Morvan reprend les recherches menées dans les années 90 pour les compléter. En 2012, des appels d'offres sont lancés pour réaménager l'ancien hôtel des Postes. L'atelier Correia est retenu pour l'architecture et la muséographie, et l'agence les Pistoleros pour la scénographie. Après une vingtaine d'année de réflexion, le musée ouvre ses portes en 2016, doté d'un espace d'exposition de 180 m².

Le musée souhaite conserver l'esprit de l'ancien hôtel des Postes (lieu festif), en proposant une auberge, un bar, de la restauration et une épicerie.

Ce lieu redevient le cœur du village et propose désormais un équipement culturel de proximité pour les habitants et les associations.

2. Les motivations

Le musée présente une collection de patrimoine qui n'a pas de valeur esthétique ou monétaire. Il ne dispose pas l'appellation « musée de France ». Les histoires présentées dans l'exposition sont documentées par les recherches scientifiques menées par le Parc du Morvan. Le contenu de l'exposition tente de s'approcher d'une histoire objective, à travers une exposition chronologique.

L'objectif premier du musée est de conserver ce patrimoine et de rapporter « *ces petites histoires* » (Elise Allyot) imbriquées dans la grande histoire nationale des placements des enfants et de la création de l'assistance publique. Ces histoires transmises de génération en génération sont aujourd'hui sauvegardées dans ce lieu.

Pour Elise Allyot, l'interprétation, doit « *mettre en lien, en contexte et expliquer.* ». Elle perçoit ce lieu comme un outil de *biopolitique*⁶³, qui emmène le visiteur vers une interprétation de l'histoire locale et nationale.

3. Les espaces

Le musée fait le choix d'installer en priorité des espaces annexes marchands, contre d'autres espaces manquants : salle d'exposition temporaire, bureaux, salle pédagogique. Un espace de documentation est présent, accessible à la demande pour les chercheurs et étudiants. Le musée présente une exposition permanente où le visiteur est autonome dans son parcours. La scénographie invite le visiteur à déambuler dans un parcours en boucle. Panneaux de textes, photos, objets et vidéos témoignent d'une réalité qui a pris fin dans les années 60. La présence

⁶³ Le terme biopolitique est un néologisme utilisé par Michel Foucault pour identifier une forme d'exercice du pouvoir qui pèse, non plus sur les territoires, mais sur la vie des individus, sur des populations, le biopouvoir.

de témoignages (audiovisuels) des nourrices et des enfants de l'assistance publique émeut le public.

4. La programmation

La programmation du musée varie selon les opportunités. Le lieu accueille des compagnies de théâtre dans son espace « d'accueil-café-restaurant », ou dans la salle des fêtes de la commune à proximité. Élise Allyot met à disposition le musée pour les artistes professionnels et amateurs, qui proposent des concerts, des lectures et des spectacles, pour animer le lieu. Le musée est également très présent lors des manifestations nationales (nuit des musées, journées européennes du patrimoine).

5. Le public et l'accessibilité

En 2019, le musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique connaît une hausse des fréquentations, particulièrement par un public scolaire à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de l'adoption de la convention relative aux droits de l'enfant par l'UNESCO.

En 2019, le musée accueille 6 000 visiteurs, dont presque 1 300 personnes en groupe.

Les visites guidées sont organisées pour les groupes individuels de minimum 10 personnes (sur réservation), et pour les groupes scolaires, centres sociaux et centres de formation.

Le musée possède un livret Facile À Lire et à Comprendre (FALC), utilisé par les enfants. En effet, l'exposition n'est pas adaptée pour les personnes ne sachant pas lire, malgré les objets, les visuels, les vidéos et les audios qui appuient le propos écrit. Élise Allyot, en conséquent, propose un accompagnement guidé dans le cadre scolaire, qui permet d'adapter et de rendre accessible le contenu de l'exposition. Le musée souhaite développer ces ateliers et ces visites guidées à destination du public scolaire.

Selon Élise Allyot, le musée devrait intégrer davantage de numérique afin d'être plus ludique et interactif, auprès du jeune public, pour qui l'exposition n'est pas toujours simple à appréhender.

L'installation de tablettes tactiles est envisagée pour proposer différents niveaux de lecture : « niveau enfant à un niveau plus approfondi pour les passionnés ».

Pour le public étranger, le musée propose des livrets traduits en anglais, en allemand et en néerlandais. Il existe également des revues de presse en langues étrangères pour compléter les informations. Il semble toutefois que le musée ne soit pas un lieu culturel très fréquenté par le

public étranger qui ne se sent pas forcément concerné par cette histoire locale et nationale très spécifique.

Concernant le public en situation de handicap, l'architecture de plein pied et la hauteur des vitrines sont adaptées. Le public déficient est également pris en compte : formation des agents d'accueil et présence d'un livret FALC.

Ce musée qui fait partie des écomusées du Parc de Morvan, fait également partie de l'association « Morvan découverte ». Cette association propose des circuits culturels et touristiques aux associations, aux groupes et aux agences de voyages. Ces circuits touristiques permettent au musée d'accueillir de nombreux groupes chaque année.

Le musée des Nourrices reçoit également des groupes en formation professionnelle. Chaque année, durant une journée, l'IRTES (Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social) et la PJJ (Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse) de Dijon, viennent visiter et se former au musée pour comprendre historiquement la base de leurs métiers.

6. Le fonctionnement

Aujourd'hui, la gestion du lieu est assumée par la communauté de communes qui emploient 2 personnes à temps plein et un apprenti, ou un service civique.

Les objets et les collections appartiennent à l'association des amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices.

Le musée travaille étroitement avec les bénévoles de l'association, qui apportent une aide lors des événements (visites guidées et programmation). « *On n'existe pas l'un sans l'autre* » (E. Allyot). L'association participe aussi financièrement pour soutenir le musée dans ses activités et ses spectacles.

Élise Allyot rapporte des coûts de fonctionnement qui oscillent entre 160 000 € et 190 000 € par an, comprenant les ressources humaines. Grâce à la restauration, les chambres d'hôtes et l'épicerie, le musée dégage un chiffre d'affaires d'environ 63 000€ par an. Une dotation d'équilibre entre 90 000 € et 120 000€ selon les années, est accordée par la communauté de communes.

Le musée obtient également des subventions de la DRAC sur les projets ethnologiques, puisqu'il travaille avec trois ethnologues, dont Noël Barbe (conseiller à la DRAC pour l'ethnologie), sur des projets de recherche depuis 2018.

Le musée échange aussi avec la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne pour collecter les témoignages de vies des habitants afin d'enrichir l'exposition.

7. L'appellation et la communication

La communication sur la programmation culturelle du lieu se fait en interne, via internet : Facebook, et par la presse numérique (« Journal du centre », « Journal de Saône et Loire », « Bien public Dijon ») et newsletter.

Pour les chambres d'hôtes, Élise Allyot utilise un outil régional : Decibel Data géré par Bourgogne Tourisme.

L'appellation « musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique » est un point faible au niveau de la communication. Ce nom fait référence à l'identité du Morvan et de son histoire, sans doute de manière trop littérale. À l'origine, le lieu devait prendre l'appellation « maison à thème » comme souhaité par Marcel Vigreux. La désignation « Maison des nourrices et des enfants de l'assistance publique » peut prêter à confusion avec un nom de crèche. Un changement d'appellation est en cours de réflexion : « Musée de l'enfance et de la famille » qui permettrait d'élargir la thématique à travers des expositions temporaires mobiles sur le territoire.

8. Les perspectives d'évolution

En tant « qu'écomusée », le musée a pour mission de parler du passé et des questionnements actuels : mariage pour tous, PMA, GPA. Une réactualisation du contenu du musée est en cours de discussion, étant donné que les dernières recherches remontent à 2010-2011. Une dizaine de panneaux sur ces questions, est en cours d'élaboration pour être ajoutée à l'exposition permanente. Le musée souhaite ainsi ouvrir le débat et questionner l'avenir d'un point de vue social.

Élise Allyot est actuellement chargée d'une étude⁶⁴ afin d'évaluer si le modèle juridique et économique du musée est toujours viable. Le fonctionnement du lieu est coûteux pour la communauté de communes qui réfléchit à une externalisation (EPCC, délégation de gestion). Aujourd'hui, par conséquent, le mode de gestion du lieu est une préoccupation majeure.

La communauté de communes souhaiterait réduire les coûts de fonctionnement qui ont été mal estimés lors de la conception du musée. Pour le moment, la partie boutique dégage un chiffre d'affaires, mais les chambres d'hôtes ne sont pas encore rentables.

D'autre part, les agents de la fonction publique, employés sur le musée ne peuvent pas faire d'heures supplémentaires sur la partie hôtellerie et restauration ce qui complique le fonctionnement du lieu. Les deux employés du musée doivent se répartir les missions entre musée, restauration, boutique et hôtellerie.

c) Espace Patrimoine de Nevers (Nièvre)

Pour rappel :

L'Espace Patrimoine de Nevers est un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). Située au Palais Ducal, l'exposition permanente de l'Espace Patrimoine invite à découvrir Nevers, une ville au patrimoine singulier née de la rencontre intime entre les eaux, la pierre et les hommes.

Cécile Vallet⁶⁵ qui travaille au service d'animation du patrimoine depuis 2006, nous a accueillis à l'Espace Patrimoine de Nevers, ouvert en 2021, pour répondre à nos questions.

1. La genèse du lieu

Le projet de création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine a débuté en 2018. Au départ, l'idée d'élargir le propos du CIAP à l'agglomération est évoquée avec la DRAC, même si la convention VAH demeure communale, mais le projet est abandonné, par manque de soutien.

⁶⁴ Étude menée en 2022

⁶⁵ Cécile Vallet était guide conférencière pour le service patrimoine de la Ville de Nevers avant d'intégrer l'équipe en tant que chargée de documentation

Un programme scientifique et culturel est rédigé par le service du patrimoine de Nevers, aidé par Laurence Chabot (muséographe) et de son équipe, chargées par la suite de la maîtrise d'œuvre du projet.

Pour la conception du CIAP de Nevers, l'équipe s'appuie sur toutes les structures culturelles de la ville de Nevers et des environs, notamment : le musée de la Faïence et des Beaux-arts de Nevers, la médiathèque Jean Jaurès, le Fond Nivernais, les archives départementales, les archives communales, le musée de la Loire, le musée d'Aubray, le musée de la Batellerie. Ces structures apportent, de l'information, de l'iconographie, des objets ou autres types de documents.

2. La localisation

Le CIAP nommé « Espace patrimoine » est localisé à l'intérieur du Palais Ducal⁶⁶, considéré comme l'un des premiers châteaux de la Loire, symbole d'un patrimoine d'histoire encore vivant et en évolution. Jusqu'en 1980, ce lieu était occupé par le palais de justice de la ville, avant que la municipalité ne se le réapproprie pour y organiser les séances du Conseil municipal, les mariages, les élections... Le choix d'implanter le CIAP à l'intérieur d'un bâtiment emblématique et connu des habitants, permet d'être visible dès l'ouverture et de rayonner sur le territoire.

Le CIAP est implanté au rez-de-chaussée du Palais Ducal, à proximité de l'office de tourisme, aujourd'hui en charge de l'accueil du lieu.

Il est prévu que l'office de tourisme déménage dans quelques années, il conviendra alors d'imaginer un nouveau système d'accueil pour l'espace du CIAP.

3. Coût d'investissement

L'aménagement du CIAP a coûté environ 289 000€ TTC. Le centre d'interprétation a été financé par l'État via le fonds national de développement des territoires, la DRAC, le conseil régional, le financeur privé Lions club et la ville de Nevers.

4. Les espaces

⁶⁶ Le Palais Ducal, fut la résidence des comtes puis des ducs du Nivernais. Édifié à la fin du XVe siècle, il abrite aujourd'hui des espaces d'exposition et de réception de la ville, la salle du conseil municipal et un aquarium de poissons ligériens.

Le CIAP de Nevers comprend une exposition permanente (155 m²) « Nevers d'eau et de pierre », une vidéo-projection sur maquette 3D pour comprendre l'histoire de la ville (maquette numérique des CIAP), une salle pédagogique pour les ateliers, un parcours sur l'histoire du palais répartis dans les étages et un forum citoyen avec une deuxième maquette imprimée en 3D de la ville de Nevers.⁶⁷ La ville souhaiterait installer un dispositif numérique avec tablettes pour donner vie à cette seconde maquette.

L'ouverture de l'Espace Patrimoine et de son exposition « Nevers d'eau et de pierre » est un investissement important pour la ville. Cécile Vallet regrette de ne pas avoir eu plus de temps et de financements pour développer l'exposition sur le Palais Ducal et le projet de maquette, qui ont été mis de côté, le temps de la conception du CIAP.

À l'intérieur du CIAP, la ville a installé des gradins en bois, où sont disposés des coussins, pour créer un espace de débat. Ces coussins contiennent des plaquettes sur lesquelles ont été inscrits un thème ou un mot autour du patrimoine. Ils rendent le débat dynamique, « *en se les jetant, ou en se les faisant passer* » (C. Vallet). Le CIAP de Nevers n'est pas seulement conçu comme un espace culturel patrimonial, mais également comme un espace de parole politique pour les habitants.

L'espace patrimoine est un outil pour le service patrimoine de la ville et pour les autres services municipaux qui souhaiteraient organiser des conférences et des débats.

5. Le public et l'accessibilité

Depuis l'ouverture en juin 2021, l'Espace Patrimoine a reçu près de 20 000 personnes. Le public est principalement composé de familles, de groupes scolaires, et de groupes de loisirs. Deux niveaux de lectures sont présents dans l'exposition : une approche « adulte » et une approche « enfant » indiquée par des petites ammonites. L'aspect émotionnel et sensible passe principalement par le contenu visuel qui cherche à susciter l'émotion et la prise de conscience d'une réalité de la ville.

L'Espace Patrimoine de Nevers conçoit l'exposition comme un juste l'équilibre entre écrits, iconographies, dispositifs manipulables et dispositifs numériques-audiovisuels. Cet espace se veut ludique tout en délivrant un contenu scientifique. Le parcours de visite imaginé en modules thématiques, prend en moyenne une heure. L'effort de synthèse des vidéos (2-3 minutes) et des textes donnent au visiteur un aperçu rapide et efficace de l'histoire de la ville.

⁶⁷ Ce deuxième projet de maquette, annexé au CIAP, n'est pas encore aboutie.

Le CIAP de Nevers est également conçu comme une halte ou un point de départ dans les parcours du patrimoine de la ville. Les vidéos à l'entrée du lieu permettent d'introduire le propos pour inciter les visiteurs à se rendre dans la ville, accompagnés d'un guide-conférenciers. D'autres visites du CIAP sont prévues dans le cadre d'ateliers pédagogiques pour les individuels, les scolaires et les centres sociaux. Pour Cécile Vallet, un CIAP doit « *donner envie tout en renseignant, pour se confronter à la réalité sur le terrain.* »

Pour le public étranger, une traduction en anglais des textes d'exposition est disponible sur les panneaux.

Le CIAP et ses différents espaces dans le Palais Ducal sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Pour le public malvoyant, un livret en braille est en cours de réalisation. Il sera disponible à l'accueil de l'office de tourisme.

6. Fonctionnement et maintenance

La ville de Nevers est responsable des espaces culturels présents dans le Palais Ducal. Pour la maintenance des équipements numériques de l'exposition « Nevers d'eau et de Pierre » un contrat a été signé avec l'Agence de scénographie Smag. L'équipe technique du Palais peut être sollicitée pour faire le lien entre l'Agence de maintenance et le CIAP et assuré une maintenance de premier niveau.

Le lieu est conçu pour être un espace autonome pour le visiteur individuel. Toutefois, Cécile Vallet souligne les limites de cette autonomie en précisant que cela peut demander une maintenance plus importante (module retiré à plusieurs reprises pour réparation, dysfonctionnement audio, problème d'éclairage...).

7. La communication

Pour la communication, le service patrimoine de la ville de Nevers utilise tous les médias numériques (Facebook du service, sites culturels en ligne...), la presse et a installé une signalétique.

Pour le moment la ville, travaille sur la visibilité du lieu. Récemment, le service du patrimoine a placé un autocollant de grande dimension sur les vitres extérieures du bâtiment, sur lequel figure en titre « Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine » et en sous-titre « Espace Patrimoine » qui est pourtant l'appellation du lieu...

8. Le positionnement du CIAP et ses perspectives d'évolution

Le contenu de l'exposition révèle une interprétation de la ville à partir des données scientifiques actuelles. Néanmoins, le service patrimoine garde en tête que demain des découvertes peuvent faire évoluer ces connaissances « *on s'est servi de choses avérées pour pouvoir raconter d'une manière ludique ou simple des choses sur la ville.* » (Cécile Vallet).

Le CIAP reste modeste et prudent sur les informations délivrées. Cécile Vallet, nous explique que la conception et l'ouverture du lieu ne sont qu'une première étape. L'enjeu, désormais, est de faire vivre et de développer le CIAP.

Pour le moment, le CIAP de Nevers est encore en train de se chercher. Il teste et propose des activités et des événements pour trouver les bons angles d'approche. Le service patrimoine travaille sur la signalétique à l'intérieur de l'espace (projection lumineuse au sol), pour inciter le visiteur à dépasser l'espace d'accueil de l'office de tourisme vers le CIAP. Cécile Vallet réfléchit à des objets, des reproductions ou des facsimilés manipulables pour le public malvoyant, qui pourraient également être utilisés lors d'animations.

Aujourd'hui, le CIAP se développe pour « *permettre de faire de cet espace un marqueur culturel et historique dans la ville, de même qu'on a le musée ou d'autres lieux qui permettent des échanges, des rencontres autour de ces thématiques.* » (Cécile Vallet)

Il est à signaler que la responsable de la mise en œuvre du label VAH, qui a porté le projet du CIAP, a quitté ses fonctions en 2021. À ce jour, sa succession n'est pas encore effective.

d) Comparaison de ces formes d'interprétation

A l'issue de la présentation de ces trois lieux, nous pouvons tirer quelques conclusions.

1. L'interprétation selon le patrimoine

Ces trois exemples ont pour sujet un patrimoine que l'on peut qualifier selon les catégories exposées dans le Chapitre 2, a, *Les patrimoines mis en valeur* (page 29).

Dans le cas du Mirabellum, les fouilles archéologiques menées pendant 40 ans ont permis de trouver des objets témoins d'une vie romaine. Aujourd'hui, ces fouilles ne sont plus visibles, enfouies sous terre ou sous des bâtiments, il ne reste plus que les objets archéologiques exposés.

Au Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique, le patrimoine est moins tangible. Il est notamment porté par les histoires, les récits et la mémoire des habitants. Ce patrimoine immatériel s'appuie sur une collection de documents et artefacts modestes : documents administratifs, photos, objets du quotidien...

Quant à l'Espace Patrimoine de Nevers, le CIAP parle d'un patrimoine physique et étendu sur le territoire. L'exposition ne s'attache pas qu'au patrimoine urbain et architectural, elle introduit également des mémoires orales réinterprétées, par des dispositifs audios. Ce centre d'interprétation qui renvoie vers des parcours dans la ville, que les deux autres, est conçu comme un outil d'accompagnement vers l'extérieur.

Dans ces trois lieux, l'interprétation correspond à un choix muséographique :

Un choix dans la représentation de l'histoire quand le patrimoine n'est plus visible (Mirabellum, Musée des nourrices) ou un choix dans la manière d'aborder le patrimoine visible (thématique, chronologique, sensible...).

Nous observons que lorsque le patrimoine est visible, comme dans le cas du CIAP de Nevers, l'espace d'interprétation est essentiellement conçu comme un outil d'accompagnement.

En revanche, il nous semble que lorsque le patrimoine n'est pas ou plus visible, comme c'est le cas pour le Mirabellum ou le musée des nourrices, l'espace d'interprétation a davantage vocation à conserver et à préserver le patrimoine. Les objets prennent alors une valeur documentaire forte, pour déployer le discours, plus qu'une valeur patrimoniale intrinsèque. Ces missions de conservation et de préservation se rapprochent alors de celles d'un musée.

2. L'interprétation et la science

Dans ces trois exemples, la recherche scientifique et iconographique sur le patrimoine interprété a une place essentielle, lors de l'élaboration du projet. Bien que ces lieux tentent de concevoir leur espace et leur programmation sous un angle ludique et pédagogique, il n'en demeure pas moins que leurs initiateurs doivent être garants d'une véracité scientifique dans les messages délivrés.

Chaque lieu s'appuie sur des professionnels (chercheurs, scientifiques et institutions) pour nourrir la réflexion et enrichir la connaissance.

Aucun de ces lieux ne s'est lancé dans un projet d'interprétation sans garant scientifique déclaré ou non, pour assurer la validité de son discours.

3. Faire vivre le lieu

Une fois l'ouverture de ces lieux, où la visite de l'exposition est autonome, la programmation culturelle reste un élément central pour les faire vivre. Les trois lieux s'appuient sur des activités pédagogiques et des visites guidées pour les familles et les groupes. Ces lieux d'interprétation créent différents types de partenariat selon les besoins et les opportunités. Nevers qui a un positionnement plus « politique » s'appuie sur les institutions culturelles de la ville et sur les services municipaux. Le musée des Nourrices travaille avec des artistes locaux pour élargir son champ culturel, et le Mirabellum communique avec d'autres structures archéologiques sur la recherche et les prêts d'objets.

Le cas du Mirabellum est un exemple d'un lieu porté par une personne passionnée puis élu président à la communauté de commune. Aujourd'hui, l'implication bénévole de M. Léchenet permet au Mirabellum de proposer une programmation riche et variée. Quelques années avant lui, Le Centre d'Interprétation de la Ligne de Démarcation et l'Espace Clairvaux-les-Lacs, se sont appuyés sur des personnes passionnées issues du milieu associatif ou professionnel pour faire vivre le lieu. La perte de ces acteurs-clés dans le fonctionnement des structures a impacté l'activité du lieu. Ces exemples, soulèvent la question de la pérennité des lieux lorsque ceux-ci sont soutenus par des bénévoles passionnés et/ou experts.

4. Le public

Les lieux d'interprétation sont généralement très fréquentés par le public scolaire. Le jeune public est friand de ce type d'équipements culturels, qui permet un apprentissage ludique en lien avec le programme scolaire et suscite la curiosité.

Le Mirabellum voué au patrimoine archéologique entre dans cette catégorie, le musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique dont la thématique est plus éloignée des programmes scolaires tentent d'attirer ce public et de rechercher des liens en résonance avec les plus jeunes (droit de l'enfant...). Quant à l'Espace patrimoine de Nevers, le CIAP, il s'intéresse également au public « citoyen » en proposant des conférences et des débats.

5. L'accessibilité aux expositions

La vulgarisation d'un propos scientifique, sociologique et ethnologique est le point central de ces trois exemples. L'accessibilité au contenu des expositions se traduit par la mise en œuvre de plusieurs niveaux de lecture. Notamment un niveau de lecture enfant : supports écrits dans l'exposition (ammonites) pour le CIAP de Nevers, livrets de visite et de coloriage au Mirabellum.

Il semble néanmoins que les visites commentées par un médiateur ou un guide-conférencier reste le meilleur moyen d'adapter le discours d'exposition au public concerné.

Pour les publics en situation de handicap, il reste un travail d'accessibilité au contenu qui n'est pas encore abouti, même si la présence de livrets FALC au Mirabellum et au musée des nourrices est un premier pas.

Les outils mis en place pour le public en situation de handicap visuel ou mental (FALC, objets à touchers) sont aussi utilisés pour le jeune public.

6. Les espaces annexes aux expositions

Ces trois lieux présentent des espaces annexes aux expositions. Au Mirabellum, le Forum ouvre vers d'autres espaces culturels (salle de spectacle, médiathèque, salle pour les associations...). À Nevers, les espaces annexes ont une vocation politique (forum de citoyen) et enfin au Musée des Nourrices et des enfants de l'Assistance Publique, il s'agit d'espaces marchands (bar-restaurant, épicerie et chambres d'hôtes).

Ces espaces annexes traduisent des choix et des finalités différentes de la part des initiateurs de ces équipements : une vocation culturelle affirmée, une animation dans un territoire rural, une ouverture sur la participation citoyenne ou une rentabilité économique du lieu.

Dans l'exemple du musée des Nourrices, la présence de chambres d'hôtes traduit le souhait de la collectivité, de faire en sorte que ce lieu soit autonome financièrement. L'aspect marchand est donc plus marqué que pour les deux autres sites. Cela se traduit par des espaces annexes marchand qui occupent une place importante sur le site (chambre d'hôte, bar-restaurant-

épicerie). Enfin, les missions des employés sur le musée s'étendent à des activités sortant du cadre culturel (cuisine, réception, service...).

7. La communication

La communication est fondamentale pour la visibilité de ces lieux. Le public n'a pas toujours connaissance de l'existence de ces espaces culturels. La communication passe d'abord par l'appellation retenue. Elle doit être attractive.

À ce sujet, on observe que ces trois lieux qui font de l'interprétation, se qualifient différemment : CIAP, musée, centre d'interprétation. Le musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique est le seul lieu parmi les trois à se réinterroger sur son appellation (trop longue et littérale).

La communication culturelle est faite en interne en exploitant les outils gratuits à disposition. À noter que le CIAP est le seul à ne pas posséder de site internet et que la communication via les réseaux sociaux passe par la page du service patrimoine de la ville. Cet espace s'inscrit donc dans une programmation patrimoniale plus large.

La communication n'est pas toujours le point fort de ces lieux, souvent par manque de moyen humains, financiers et de temps.

8. La finalité de ces lieux : outil de sensibilisation, porteur de mémoire, outil politique

Ces trois lieux racontent une histoire de leur territoire. Ils participent à sa connaissance, sa mise en valeur et son attractivité économique et touristique.

Dans le cas du Mirabellum, ce lieu, porté par la communauté de communes, met en valeur un patrimoine archéologique invisible aux yeux du grand public. Jusque-là, les fouilles et les recherches effectuées n'avaient jamais franchi les frontières des services archéologiques. Aujourd'hui, ce lieu révèle ce patrimoine et veut être un outil de sensibilisation pour éveiller les consciences patrimoniales de la population.

Dans le cas du musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique, on retrouve l'idée de sensibilisation. À l'origine, ce projet, porté par Marcel Vigreux, souhaitait conserver une mémoire historique collective qui tendait à disparaître. L'espace muséographique ne sensibilise pas uniquement la population locale, il s'adresse également aux générations futures qui deviendront les passeurs de cette histoire. Ce musée est aussi un lieu de mémoire et de documentation pour les personnes souhaitant retracer leur histoire.

Enfin, l'Espace patrimoine de Nevers, est construit comme un outil politique sur le territoire. Le patrimoine devient une porte d'entrée pour participer au débat citoyen. L'exposition ne veut plus seulement éveiller les consciences patrimoniales, mais également faire réagir les habitants autour d'un patrimoine urbain commun. Le lieu d'accueil (Palais Ducal) du CIAP et la présence du forum citoyen, sont le reflet de cette volonté assumée par le service patrimoine de la ville.

On observe *a priori* que la genèse, les objectifs et les motivations qui ont justifiés la création de ces lieux sont différents. Pour autant, on constate que ces structures, à vocation culturelle, éducative et interprétative, ont en commune d'être conçues comme des outils de développement touristique, économique et politique au service des territoires. Au final, dans leur conception, les outils sont pensés dans cette globalité. Ils participent à la construction de l'identité locale. Ils témoignent de l'évolution de l'action culturelle des territoires « *Elle n'est plus considérée comme une catégorie d'intervention publique spécifique mais bien comme un enjeu de développement local* (Grefte, 2004) ». ⁶⁸

⁶⁸ « La valorisation économique du patrimoine », Xavier Grefte, *Bulletin des bibliothèques de France BBF*, 2004

IV. Chapitre 4 : la diversité des formes d'interprétation constatées des 29 lieux étudiés, sur le territoire

Dans cette dernière partie, nous tenterons une approche plus générale de l'interprétation sur le territoire régional. Nous essayerons d'identifier des trajectoires et des leviers communs. Pour ce faire, nous nous appuierons sur les éléments bibliographiques évoqués, ainsi que sur le recueil d'informations, l'observation et les entretiens menés sur le terrain.

a) L'interprétation dans les expositions

1. Le parcours d'exposition

Le recours au numérique et au multimédia

Les concepteurs des expositions ont le choix entre plusieurs approches pour évoquer l'histoire d'un patrimoine : une approche chronologique et une approche thématique, ou parfois une approche mixte. On constate que l'utilisation de dispositifs et de techniques numériques innovantes se généralise.

Au Château de Châteauneuf, l'exposition permanente présente une historiographie des propriétaires du château. Tandis que la maquette numérique, suggère une représentation poétique et fantastique du patrimoine interprété à différentes périodes.

Au Château de Bussy-Rabutin, en revanche, l'approche de l'exposition d'interprétation est thématique. Elle expose l'histoire de la vie de l'artiste-lieutenant général Bussy-Rabutin exilé pendant près de 27 ans dans le château. Les concepteurs du lieu ont choisi de recourir à de nouvelles technologies immersives (écran à plus de 180 degrés) et interactives (capteurs de mouvement, tablettes tactiles) pour interpréter la vie de cet homme critiqué et adoré par la cour et le roi. L'exposition surprend et amuse le visiteur.

D'autres lieux mélangent une approche chronologique et thématique comme la maison des Climats qui retrace la naissance des Climats et expose des modules sur la géologie, l'appellation Climat, et la géographie actuelle du patrimoine inscrit à l'UNESCO.

Les entretiens menés font ressortir une interprétation souvent associée à une participation active et pédagogique à travers les outils numériques ou multimédias : tablettes, maquette 3D, réalité augmentée, projection sur grand écran, reconstitution 3D...

Sur 27 lieux visités, 10 lieux présentent une maquette blanche sur laquelle est projeté un film, et 23 lieux présentent des dispositifs vidéo ou numérique (simples vidéos, technologies immersives et interactives).

Sur ces 27 lieux, 16 invitent à une participation active du visiteur via un dispositif numérique. Nous retrouvons généralement dans les expositions d'interprétation une dimension « d'expérimentation » et d'immersion. Toutefois, si l'immersion et la participation dans l'exposition sont attractives d'un point de vue marketing, la question se pose de savoir si elles génèrent du sens ? Révèlent-elles des informations que le visiteur sera capable de saisir ?

A. Linxe, consultante en muséographie, précise que « *toutes les expériences ne produisent pas de savoir, leur réussite dépend de l'intérêt du visiteur, de son vécu, de sa propension à se laisser aller, ou bien encore du moment* ⁶⁹ ». C'est donc au muséographe qu'il revient de trouver l'outil (numérique ou non) et l'angle d'approche, approprié pour apporter une interprétation du patrimoine.

Pour les lieux plus modestes ou qui font le choix d'intégrer peu de numérique, l'interprétation peut également passer par des dispositifs plus traditionnels : boîtes noires pour jouer sur le sens du toucher, échantillons ou maquettes manipulables, dispositifs olfactifs, illustrations, devinettes, clapets, tiroirs...

Tous les lieux visités proposent au moins l'un de ces dispositifs plus « classiques ». Ces approches sont moins spectaculaires mais elles sont perçues par les concepteurs comme tout autant ludiques et pédagogiques.

L'équilibre entre numérique et non numérique

Il convient que le centre d'interprétation ne devienne pas un parc d'attraction. Les concepteurs de ces lieux restent vigilants quant à la part du numérique dans leur exposition. Dans les entretiens effectués, l'équilibre entre numériques et dispositifs non numériques ressort régulièrement.

L'espace patrimoine Nevers propose des technologies récentes, mais a aussi fait le choix de mettre un jeu en bois à disposition du public, pour illustrer la thématique de l'eau.

Pour Cécile Vallet, le numérique et le non numérique doivent trouver un équilibre « *parce que ça permet des confrontations visuelles, très intéressantes, il faut aussi des choses simples. C'est pour ça que par exemple, on a un jeu en bois avec des manettes que les gens peuvent utiliser, on voulait aussi des choses qui soient accessibles* ». Ce dispositif qui peut paraître « ancien et peu innovant », attire petits et grands.

⁶⁹ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

À contrario, certains lieux comme l'Espace patrimoine de Chalon-sur-Saône, ou le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique souhaiteraient intégrer plus d'outils numériques dans leurs expositions pour créer de l'interaction, notamment pour le jeune public. Christelle Morin-Dufoix, animatrice du Patrimoine de Chalon, explique que pour les enfants « *dès qu'il y a un outil numérique, plus rien ne compte. (...) Pour les enfants, à partir du moment où vous allez proposer un audio-guide, surtout une tablette ou un outil numérique, etc... C'est fini, ils ne s'intéressent plus qu'à ça ! Et quelque part, c'est aussi une expérience positive !* »

Le numérique donne l'illusion d'une compréhension plus instinctive et permet une vulgarisation et une accessibilité pour un public néophyte, habitué à l'usage de ces outils technologiques. Cette accessibilité de l'information peut également se traduire par la mise en place de différents niveaux de lecture, des outils de médiation (livrets), des offres hors-les-murs, des audio-guides des applications gratuites sur smartphone, qui favorisent une approche simple et autonome du patrimoine interprété.

Attention cependant, à l'inverse, une accumulation d'outils d'accompagnement et de vulgarisation, dans une exposition, peuvent devenir étouffante et illisible pour le visiteur.

Les niveaux de lecture

Lors de la conception de films d'animation ou d'histoires racontées par un personnage fictif, une vulgarisation du contenu est opérée pour être accessible. Si ces créations sont aussi captivantes, c'est en raison de la richesse et de la simplification des informations qui peuvent être délivrées.

L'installation de tablettes permet à certains lieux de créer différents niveaux de lectures. Au Château de Bussy-Rabutin par exemple, le visiteur peut pousser sa recherche à travers des tablettes tactiles.

D'autres font le choix de hiérarchiser les informations sur des panneaux en y plaçant des niveaux de lectures : « du plus global (premier niveau de lecture) au plus scientifique et précis ». La mise en page et le graphisme hiérarchisent le contenu. Ces choix graphiques souvent présents dans les lieux visités, permettent au visiteur de choisir son niveau de lecture en un coup d'œil.

L'immersif, un produit commercial

« *Si l'aspect ludique dilue le message scientifique, l'équipement admet, outre la volonté de vulgarisation, un objectif d'aménagement du territoire* » (A. Linxie)⁷⁰. L'immersion et le

⁷⁰ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

sensationnel n'ont pas uniquement un rôle pédagogique, ils sont devenus des outils de marketing pour répondre à des objectifs de fréquentation.

Pour Adrien Statler, muséographe à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, « *L'immersif, je trouve que c'est un peu une tendance fourre-tout qui sert un propos commercial ou économique. On se dit « telle expo est immersive, il faut y aller ! » »* ».

Pour certains lieux, les nouvelles technologies apportent une image de modernité sur le territoire. Pour d'autre, liés au patrimoine technique et de savoir-faire notamment, les nouvelles technologies font valoir une filière ou un produit dans un but marchand. Dans ce cas, ils n'hésitent pas à mettre en avant l'aspect « spectaculaire et sensationnel » comme l'Imaginarium et son spectacle en déambulation dans le noir Sacré Vigne, ou le Cassissium qui présente son espace comme « une visite qui vous laissera bouche-bée ⁷¹ ».

Ces quelques exemples montrent qu'il n'existe pas de règle unique dans le choix des dispositifs utilisés pour valoriser les expositions d'interprétation. Les lieux recourent à des techniques très variées en fonction sans doute de leurs moyens et parfois d'une finalité plus ou moins affichée d'attirer les visiteurs et de les conquérir.

2. L'interprétation et l'émotion

Il est important de rappeler que le choix du dispositif (qu'il soit numérique ou non) doit répondre à une certaine exigence, pour ne pas surinterpréter ou déformer le propos. Lors de la conception de ces lieux, le muséographe et/ou le scénographe adapte des dispositifs originaux selon l'information pour faciliter la compréhension.

François Aulas, muséographe du cabinet Arc-en-scène à Paris, nous parle de la place de l'émotion dans les dispositifs « *C'est une des composantes, je ne vais pas dire qu'elle est centrale, mais elle est importante et indispensable parce que l'émotion comme la réflexion, l'humour, ou le jeu, ce sont des façons « d'être bien » avec ce que l'on apprend. Ça crée une empathie avec le sujet. Bien sûr qu'il faut créer des émotions, enfin, il faut inventer des dispositifs qui sont susceptibles de produire une émotion au public. »* ».

Créer de l'émotion n'est pas obligatoire, mais cette composante facilite l'apprentissage. « *Le choix de l'émotion peut établir une première approche de façon à capter les publics les plus réticents. En leur faisant passer un moment agréable, ce peut être un premier pas vers la connaissance »* ». (A. Linxe,⁷²

⁷¹ Premier résultat sur Internet, lors de la recherche du mot « Cassissium »

⁷² Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

L'émotion a donc sa place dans ces lieux d'interprétation, proposant une ouverture sur des nouveaux modèles d'exposition, qui n'existaient pas avant dans les musées des beaux-arts. Cette approche semble nécessaire et essentielle pour toucher le public.

3. L'interprétation comme expérience (émotionnelle)

L'interprétation par la médiation humaine

À la Maison du Visiteur, l'interprétation passe par l'expérience vivante. Ce lieu propose uniquement des parcours accompagnés pour le public. L'exposition n'est pas autonome comme pour la majorité des lieux. Christopher Kelly, guide et employé, explique que la scénographie joue un rôle important dans la compréhension et l'apprentissage « *c'est par les sens, par l'expérience que le public va pouvoir s'associer, se référer et expérimenter personnellement le lieu* ». La Maison du Visiteur propose une première approche de la basilique de Vézelay à travers un film, des maquettes, des reconstitutions de chapiteaux puis une visite guidée sur place de la Basilique.

Il en est de même pour la Maison du Patrimoine Oral, où les visites d'exposition se font sur rendez-vous du 1 septembre au 30 juin. Le visiteur individuel, s'il le souhaite, peut-être accompagné d'un employé lors de sa visite. Cette prestation ne pourrait pas être proposée aux publics individuels pour un tarif aussi réduit (2€) sans la volonté et l'engagement des employés à accompagner le visiteur. À rappeler que pour ce lieu, la mission de diffusion est annexe aux missions de recherches, et que le lieu accueille 600 personnes à l'année pour le musée.

Le ton de l'exposition

L'interprétation s'exprime aussi à travers le style du discours retenu. Le style « amical » interpelle le visiteur, il amuse souvent les enfants. Le ton plus poétique prend souvent la forme de citations.

La manière d'évoquer le sujet, touche la sensibilité du visiteur « *La distinction entre musée et Centre d'interprétation est certainement moins à rechercher ailleurs qu'à l'intérieur même de la parole signifiante, dans la façon de dire les choses ou, en termes plus conventionnels, dans l'énonciation que produit chacun de ces lieux* » (Stéphane Dufour, 2009 : 113,114)⁷³.

La Maison du Patrimoine Oral qui est un lieu dont la mise en valeur et la production d'expositions n'est pas la mission principale, propose dans son exposition temporaire « *technopolice* » sur la surveillance numérique, une approche sensible au moyen d'illustrations, de livres et de citations, afin de faire réagir le visiteur et de lui faire prendre conscience de l'oppression déguisée.

⁷³ *Ibid.*

Adrien Statler, muséographe à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, précise qu'il n'y a encore une fois aucune règle dans la présentation de ces lieux « *Tout est possible, tu peux avoir un ton très journalistique, très scientifique, très direct vis-à-vis du visiteur où tu tutoies ou tu l'apostrophes par exemple. Là non plus il n'y a pas de règle* ».

L'immersion dans une histoire

Cet exercice est davantage utilisé dans les lieux présentant un patrimoine mémoriel. Les deux exemples traités, le Centre d'Interprétation de la Ligne de Démarcation et le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique, conservent et transmettent l'histoire de communautés qui serait sans doute oubliée au fil du temps.

Les expositions par leur sujet « humain » issu d'une mémoire collective, crée beaucoup d'émoi. L'utilisation de témoignages, de photos ou de vidéos provoque une vague d'émotion chez le visiteur qui compatit. Lors de la visite de ces lieux, nous pouvions, jusqu'à presque, ressentir un sentiment de culpabilité face à ces habitants persécutés et ses enfants oubliés... « *Les modalités mises en œuvre pour rencontrer une voix humaine, pour que le visiteur ait un accès direct à la parole des acteurs, semblent être une caractéristique essentielle des lieux d'interprétation de l'histoire qui, de ce fait, se détournent de nouveau de la pratique historiographique* » (Stéphane Dufour, 2009 : 123)⁷⁴.

La scénographie de ces lieux, présente des salles aux lumières tamisées et crée une ambiance intimiste. Ces centres d'interprétation ne présentent « *plus seulement un paysage pittoresque, mais qui est davantage vécu comme le théâtre d'une épopée collective* » (S. Dufour, 2009 : 128)⁷⁵. L'émotion prime alors sur les collections exposées qui suggèrent et matérialisent la mise en récit de cette histoire.

La différence, entre le musée et le centre d'interprétation, réside dans le statut de l'objet et sa place dans le discours, tout en respectant la rigueur scientifique portée à ces collections, archives, documents...

Le musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique considère qu'il a un devoir de vérité scientifique et ethnologique. En tant qu'écomusée, ce lieu poursuit les recherches menées par le Parc du Morvan sur l'histoire des nourrices « *peu nombreux sont ceux qui se sont ouverts à des démarches récentes et qui acceptent des remises en causes, même si elles sont étayées par des pièces d'archives* » (Pastwa, 1997 : 98,99)⁷⁶.

⁷⁴ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *ibid.*

4. Le souci d'honnêteté scientifique

L'interprétation du patrimoine à partir des connaissances

L'espace archéologique de Clairvaux-les-Lacs et le musée de Bibracte exposent des reconstitutions d'habitation « grandeur-nature » autour du patrimoine archéologique.

Si cette approche réaliste et représentative projette le visiteur dans le passé, le souci d'honnêteté scientifique est soulevé. À Clairvaux les Lacs, la reconstitution de la maison néolithique est issue d'une démarche d'archéologie expérimentale, où chercheurs et archéologues proposent une interprétation de la vie des habitants à un instant T. Cette interprétation plausible parmi d'autres, s'appuie sur des recherches et découvertes déjà réalisées et toujours en cours aujourd'hui. Le musée Bibracte propose également des reconstitutions (amphores, maison, remparts...) dans son exposition permanente et sur les sites de fouilles, issu d'une démarche d'archéologie expérimentale.

Dans un souci d'honnêteté scientifique, il reste important de soulever les questionnements, les ambivalences, les lacunes de ces recherches pour ne pas induire le visiteur dans des certitudes qui ne sont encore qu'à l'état d'hypothèses. Ces possibilités exposées permettent au visiteur de se questionner lui-même et d'attiser sa curiosité.

L'honnêteté scientifique est notamment de rigueur lorsqu'il s'agit de transmettre des « informations plus sensibles ».

Lorsque l'exposition porte un sujet patrimonial qui a pu faire polémique, le muséographe François Aulas conseille de ne pas faire l'impasse dessus : *« J'ai toujours dit, si vous mettez la poussière sous le tapis, ça va se voir, tout le monde va voir que vous n'avez pas le courage, que vous avez peur d'affronter la réalité, qu'il y a des trucs que vous ne voulez pas dire. On n'est pas obligé de se flageller évidemment, mais il faut en parler, annoncer le problème et on peut le désamorcer, un truc qui fait polémique, on peut très bien raconter pourquoi il y a un problème, quel est le problème, comment on cherche à le résoudre, donc il faut avoir des sujets aussi où les gens sont honnêtes. »*.

L'interprétation révèle et met à jour ce qui est caché volontairement ou non.

Les reconstitutions du patrimoine architectural

Le souci d'honnêteté soulevé dans les exemples sur le patrimoine archéologique, se pose généralement moins pour le patrimoine architectural, qui est encore visible et accessible et au visiteur.

Les technologies développées par la société « *On-situ* » à travers le programme « Galerie numérique » présente des reconstitutions 3D (d'une grande précision) de certains éléments architecturaux qui ne sont pas accessibles à l'œil nu.

La basilique de Saint-Adoche de Saulieu et l'Espace Gislbertus d'Autun bénéficient de ces dispositifs, qui mettent en lumière la symbolique de certaines sculptures présentes sur les monuments.

À l'Abbaye de Cluny, des écrans mobiles sur pied permettent au visiteur de reconstituer la grandeur et la majestuosité des espaces religieux de l'époque, dont il ne reste que les pieds de colonnes visibles aujourd'hui.

Dans le centre d'interprétation du Château de Châteauneuf, le visiteur est placé au centre de la pièce, où un faisceau lumineux violet pointe des éléments architecturaux qui sont expliqués sur des plaquettes de bois.

À la Maison du visiteur, un film de la cathédrale de Vézelay rend compte du travail de l'architecture et de la lumière à l'intérieur de la nef.

Ces quelques exemples de dispositifs visent une approche sensible et symbolique. L'exposition propose une nouvelle perception de l'architecture inaccessible ou cachée pour le visiteur.

b) L'interprétation du patrimoine : un outil de développement

Le territoire Bourgogne-Franche-Comté présente des objets ou sites patrimoniaux variés et différents des exemples évoqués dans la revue littéraire. Une part importante des lieux d'interprétation étudiés sont localisée en Côte d'Or (12 lieux) et en Saône et Loire (8 lieux).

Nous pouvons penser, *a priori*, à une répartition inégale des ressources patrimoniales sur le territoire régional. Toutefois, nous remarquons que ces lieux d'interprétation ouvrent plus particulièrement sur l'axe routier 21-71, où les collectivités sont les plus dynamiques économiquement et touristiquement. Au Nord-Est de la région Bourgogne-Franche-Comté, le patrimoine industriel est dominant, pourtant aucun lieu d'interprétation n'a été recensé dans cette étude. Pecqueur intervient en expliquant que « *tous les espaces ont « potentiellement » des ressources... À condition de les faire émerger et les valoriser au mieux* » (Pecqueur, 2002 : 124)⁷⁷, par un processus de patrimonialisation.

1. Valoriser un petit patrimoine

⁷⁷ Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoire*, 2009

De la conservation...

Le centre d'interprétation devient l'outil idéal pour les différents acteurs locaux souhaitant construire une identité patrimoniale sur le territoire dans le but de développer une conscience patrimoniale et un rayonnement touristique. Ces lieux n'impliquent pas de collection préétablie, ni de conservateur, donc ont des contraintes juridiques et techniques moins lourdes que les musées.

Avant 2010, l'ouverture de ces lieux d'interprétation sur le territoire régional était essentiellement impulsée par des associations qui souhaitaient conserver et mettre en valeur un *petit patrimoine* ou *patrimoine de proximité*⁷⁸. Ces premiers centres d'interprétation souhaitaient sauvegarder la mémoire d'un territoire pour sensibiliser les habitants à un patrimoine qui aurait pu disparaître.

... à la valorisation

Vers 2010, on constate que les collectivités territoriales entrent réellement dans la « course à la valorisation » en ouvrant leur centre d'interprétation (hors CIAP), pour renouveler la mise en valeur de leurs ressources territoriales.

Des espaces sont ainsi aménagés dans des monuments reconnus ou symboliques du territoire. On observe à ce sujet que les collectivités privilégient l'aménagement de sites anciens plutôt que la construction de nouvelles infrastructures.

On peut citer notamment le Centre d'Interprétation à Chateauneuf (2015), l'Espace Archéologique du Site des Fontaines Salées (2017), La Galerie Numérique de la Basilique Saint-Adoche (2019)⁷⁹ ;

Le patrimoine pour fédérer

Les acteurs publics et privés, (collectivités territoriales, associations ou entreprises), révèlent la singularité d'un territoire, autour d'un objet patrimonial qu'il soit matériel ou immatériel.

Le patrimoine devient alors une ressource territoriale pour ces acteurs qui ont des stratégies de développement politiques, économiques, touristiques et sociologiques.

Le patrimoine n'est plus seulement le porteur d'une histoire locale, il devient un outil de construction territoriale pour fédérer les habitants autour d'une cause culturelle à sauvegarder et à rendre visible. Le patrimoine connu ou non au départ du projet, devient l'image d'un territoire.

⁷⁸ Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation (2006), Espace Archéologique de Clairvaux-les-Lacs 2006 à Clairvaux-les-Lacs, et Maison du Patrimoine Oral (2008).

⁷⁹ Voir frise chronologique de l'ouverture des lieux d'interprétation en *Chapitre 2. d) La temporalité*

Par exemple, le patrimoine viticole des Climats est associé à la ville de Beaune, ou encore la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon et positionne la ville en tant que capitale d'un « art de vivre » à la Française.

Dans les zones rurales, la mise en valeur d'un patrimoine permet aux habitants « *de retrouver si nécessaire un ensemble de repères, une identité.* » et « *de développer des perspectives de restructuration du tissu et du lien social, pour redonner du « sens » afin « d'apprendre à vivre ensemble »* ». (P-A. Landel, N. Senil, 2009 : 21)⁸⁰. La Damassine, portée par le comité d'Agglomération du Pays de Montbéliard, est un exemple de cette volonté de fédérer autour d'un patrimoine paysager.

Ce lieu d'interprétation met en avant les ressources naturelles présentes sur le territoire, réunissant ainsi les communes proches autour d'une démarche de protection écologique et environnementale.

2. Le patrimoine technique et des savoir-faire : une logique économique

Si au départ, le processus de patrimonialisation a vocation à sauvegarder et à diffuser une mémoire collective, aujourd'hui « *Les auteurs des projets envisagent les retombées économiques mais ils souhaitent aussi protéger et faire connaître la ressource mobilisée.* » (P-A. Landel, N. Senil, 2009 : 26)⁸¹.

Ce phénomène de patrimonialisation est également une opportunité pour les professionnels du patrimoine technique et de savoir-faire, qui s'orientent vers la construction de lieu d'interprétation, alliant « économie et mise en valeur culturelle ». L'Imaginarium, la Maison du Comté, la Maison du Charolais et le Cassissium portés par des entreprises ou des filières agricoles, exposent un paysage singulier et des techniques uniques rendant le produit exceptionnel.

Ces lieux d'exposition utilisent principalement le numérique, des dispositifs sensoriels et des jeux où le visiteur est acteur dans le processus de production.

Généralement, ces visites se terminent par une dégustation, animée par un médiateur-vendeur. La commercialisation des produits et de ses dérivés est un enjeu majeur qui est partagé avec celle d'une mise en valeur d'un patrimoine local.

« Le patrimoine technique est issu de la sphère privée, du monde de l'entreprise privée et de l'artisanat dans lesquels les enjeux économiques et productifs sont dictés par une logique de

⁸⁰ Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoire*, 2009

⁸¹ Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires*

concurrence qui oblige chaque producteur à conserver précieusement les secrets de production pour continuer à exister » (Sophie Mariot-Leduc, 2009 : 104)⁸².

Répondre aux consommateurs-visiteurs

Si les filières et les entreprises ne cachent pas leurs motivations marchandes, ces lieux d'interprétation donnent à voir un patrimoine immatériel où la sensibilisation du public aux enjeux locaux, mode de consommation, transition écologique, restent des objectifs assumés. En outre, en tant qu'acteur dans la valorisation d'un patrimoine technique existant sur le territoire, leur rôle est également de répondre aux interrogations des « visiteur-consommateurs ».

C'est pour cette raison que depuis quelques années, la Maison du Charolais souhaite repenser à son exposition permanente qui ne correspond plus exactement aux attentes du public.

Dans la nouvelle scénographie, Frédéric Paperin, directeur de la structure, souhaite sensibiliser aux questions actuelles sur la consommation de la viande et plus largement le mode de production. « *Il y a une grande partie de la population qui s'interroge sur la manière dont elle consomme de la viande. Finalement, l'agriculture va être contrainte, et tant mieux, d'expliquer la place que l'élevage a sur un territoire* ».

La dimension environnementale dans la protection du paysage charolais et les questions écologiques autour des gaz à effet de serre seront également traitées et approfondies dans la nouvelle exposition. « *On explique comment on fait de la viande, mais on va de plus en plus vers la valorisation herbagère du paysage et du bocage comme élément de base d'un système de production qui peut être vertueux* ». Nous notons que cette démarche rejoint celle du Pays Charolais-Brionnais qui porte une candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial autour de la valeur universelle exceptionnelle du paysage et bocage charolais.

L'interprétation une offre culturelle et touristique

Chloé Buttet, des Cités des Vins de Bourgogne et des Climats explique qu'il n'y a pas de concurrence sur le territoire « *L'avantage qu'on a aujourd'hui, c'est qu'on sait qu'on est tous complémentaires, on est en concurrence avec personne. Chaque lieu propose des choses différentes, avec des cibles différentes, si on peut faire des choses ensemble tant mieux, mais en aucun cas, on se sent concurrent de qui que ce soit* ». Une concurrence pourrait exister entre les lieux dont le sujet patrimonial est proche. Chaque structure tente de se démarquer en proposant des offres uniques et originales, tant dans la programmation que dans l'exposition.

⁸² Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

L'Imaginarium, dont l'exposition est aujourd'hui obsolète, attend l'ouverture des Cités des Vins pour proposer une offre qui ne ressemble à rien sur le territoire. Pourtant, cette non-concurrence affirmée, n'invite pas à la création de réseaux régionaux qui les fédèrent, ni ni de partenariats (coproduction, communication...).

Les lieux visités proposent des espaces annexes : boutiques, salles de dégustation, salles de réunion, salles de conférence, salles pédagogiques, cuisine, restaurant, bar, chambres d'hôtes... Avec des offres gratuites ou payantes pour continuer à vivre l'expérience de la visite en dehors de l'exposition. Bien entendu, ces offres complémentaires dépendent du patrimoine présenté et de la stratégie économique souhaitée.

Les propositions « hors-les-murs » interrogent le rôle du centre d'interprétation sur le territoire : outil de compréhension ou outil de consommation ? Difficile de trancher, les motivations sont doubles. La Maison du Charolais propose des visites chez les éleveurs. À la Cité des Vins et des Climats il sera possible de rencontrer les vignerons locaux, et au Cassissium, l'expérience de visite se déroule dans l'usine de production.

Pour les autres types de patrimoine, des visites guidées payantes et gratuites, ainsi que des applications sur smartphone sont mises en place lorsque le patrimoine est encore visible et accessible.

Il semble donc difficile de pouvoir déterminer une seule motivation. Chaque lieu répond à un ou plusieurs besoin(s) de développement qu'il soit culturel, touristique économique ou social, autour d'un objet et d'une identité patrimoniale.

c) Focus : le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est devenu un outil obligatoire de construction territoriale pour les villes labellisées VPAH. Ils représentent la vitrine du patrimoine urbain d'un territoire.

Lors des entretiens, le rôle d'un CIAP est décrit comme un outil pour donner envie d'aller visiter la ville, (Lisa Mucciarrelli du CIAP de Besançon) « *Pour le moment, je le vois vraiment comme un outil pour emmener les gens dehors, se confronter à l'architecture, au patrimoine et à la ville. C'est pour ça que l'aspect interprétation est important. Comme on n'est pas dans un musée, avoir des expositions temporaires, c'est bien, ça permet de faire vivre le lieu mais je pense vraiment que le faire vivre par des rencontres avec des élus, ou des services pourrait être*

vraiment intéressant. Cela permet aussi aux habitants de revenir souvent. Finalement, c'est bien de vouloir ouvrir un CIAP pour les habitants, mais pour ça il faut que ça évolue, qu'il y ait de nouvelles choses. ».

Pour l'Espace Patrimoine Nevers, les intentions sont assez similaires « *Le rôle d'un CIAP c'est de donner envie, de renseigner mais de donner envie d'aller voir. On va dans le CIAP où on se nourrit de toutes les informations et après on repart et on va voir sur place, on va confronter ce qu'on a découvert avec la réalité. ».* (C. Vallet)

En pratique, les premières difficultés résident notamment dans l'élaboration d'une exposition qui « *donne envie de voir et d'apprendre* ».

Pour Cécile Gasc, chercheur, et Daniel Jacobi, le CIAP a un double enjeu « *être un espace d'éducation non-formelle et sensible autour du patrimoine local, des richesses historiques comme des potentialités socio-économique du territoire (...) et être un forum citoyen autour des questions d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement à court et moyen terme, d'un autre côté* » (2009 : 149).⁸³

Sur le territoire régional, les CIAP étudiés affichent cette double motivation lors de la création. Selon la programmation et les activités proposées, certains vont s'engager vers un CIAP plus proche d'un « espace de participation citoyenne » (Espace Patrimoine Nevers), d'autres vers un CIAP « point de départ des visites de la ville » (Préfiguration du CIAP de Besançon).

Au 1204 de Dijon, le service positionne le CIAP comme un outil délivrant des clés de compréhension. À partir de ce lieu des parcours guidés et autonomes de la ville sont proposés pour continuer la visite.

L'Espace Gislebertus d'Autun est un cas particulier. Il s'agit d'un espace transitoire, avant que le CIAP n'intègre le nouveau musée de la ville, qui ouvrira dans quelques années. Pour autant, ce petit espace propose un point « office de tourisme » pour parcourir la ville.

D'après l'enquête de terrain, on constate que ces lieux présentent des similitudes dans la forme, et des différences sur le fond, car chaque CIAP aborde le patrimoine urbain à sa manière.

1. Le CIAP, conservateur d'une collection

En principe, comme nous l'avons déjà évoqué, les CIAP n'ont pas, à la différence des musées, de mission de conservation d'une collection. Il existe toutefois des exceptions.

Sur le terrain, on identifie un seul CIAP, assurant la prise en charge d'une collection : le 1204 de Dijon.

⁸³ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

Lors du choix de l'emplacement du CIAP sur le site de l'ancien hôpital général, l'animateur du patrimoine a reçu pour mission, la restauration, l'exposition et la conservation d'une salle d'apothicairerie intégrée dans l'exposition permanente.

On pourrait retrouver ce schéma à Besançon, puisqu'il est émis l'hypothèse d'implanter un ou le CIAP dans le projet d'aménagement de l'ancien hôpital de Saint-Jacques, où se trouve également une collection de mobiliers et d'objets à conserver.

2. Des outils pour identifier le CIAP

Le mode d'emploi établi par le ministère influence le modèle CIAP et lui confère une identité particulière. On y retrouve le souhait de décliner un outil « identitaire » de ce réseau national : la maquette numérique et/ou la matériauthèque⁸⁴ sont présents dans les CIAP de Dijon, Nevers, Autun et prochainement dans le CIAP de Besançon.

La maquette numérique est l'objet phare de ces lieux, pour autant on observe qu'elle n'a pas toujours une place centrale. Elle introduit très souvent le sujet. Il nous apparaît, en revanche que le dispositif de la matériauthèque pourrait devenir un outil à recommander dans les CIAP.

3. Une approche sensible, chronologique et thématique

La mise en œuvre des missions initiales du CIAP présente des formes différentes selon les lieux. Les approches et les fils conducteurs des expositions sont adaptés au territoire.

À l'Espace patrimoine de Nevers, « l'eau et la pierre » sont le fil conducteur de l'exposition. Ces éléments caractérisent la ville, traversée par la Loire.

À l'entrée, de l'espace, des aquariums géants, qui permettent de découvrir les variétés de poissons que l'on retrouve dans la Loire, sont installés afin de faire entrer le visiteur dans le monde fluvial. Ces aquariums sont hérités des réaménagements du lieu dans les années 90. Le CIAP a composé avec leur présence et tente d'en tirer parti. La première pièce présente les crues que la ville a vécues et celles qu'elles pourraient vivre. Cette approche sensible, tente d'éveiller les consciences aux dangers climatiques et écologiques.

La deuxième thématique autour de la pierre porte sur l'évolution architecturale de la ville.

Les modules sont plus « classiques », avec une matériauthèque, des panneaux et des récits contés.

⁸⁴ La matériauthèque est un dispositif de médiation conçu pour permettre aux visiteurs de toucher les matériaux composant certains des objets présentés dans les expositions. À travers des échantillons que les visiteurs ou groupes scolaires sont invités à manipuler, Cette matériauthèque peut aussi permettre de découvrir des procédés de fabrication souvent complexes. La matériauthèque est souvent élaborée pour proposer des médiations particulières, adaptées à des groupes en situation de handicap, notamment visuel, afin de leur permettre d'appréhender l'exposition également par le toucher.

Le CIAP de Dijon, dit 1204 propose une approche architecturale et chronologique en marquant les grandes évolutions urbanistiques de la ville au fil des siècles. Sur des tablettes tactiles, des habitants fictifs, d'époques différentes, racontent la ville qu'ils ont connue.

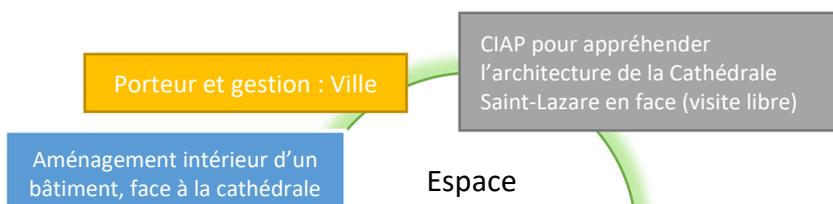
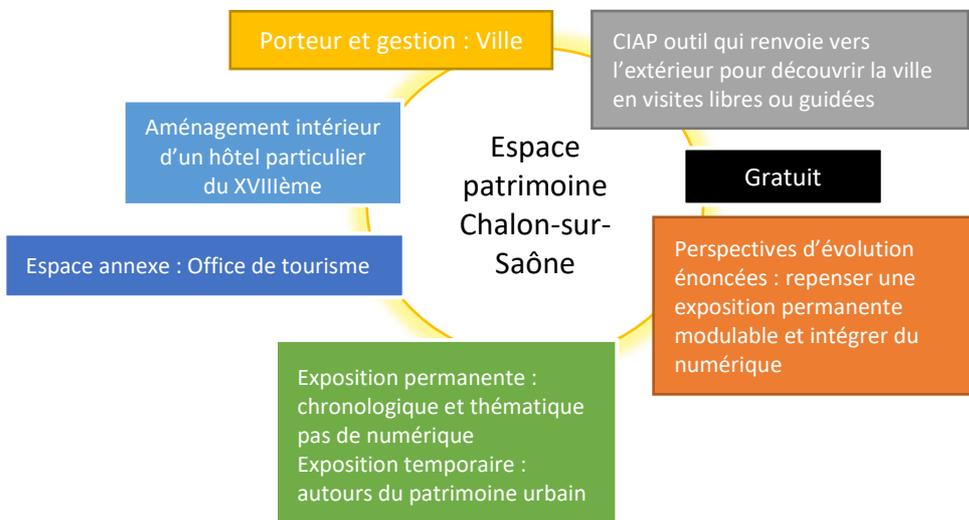
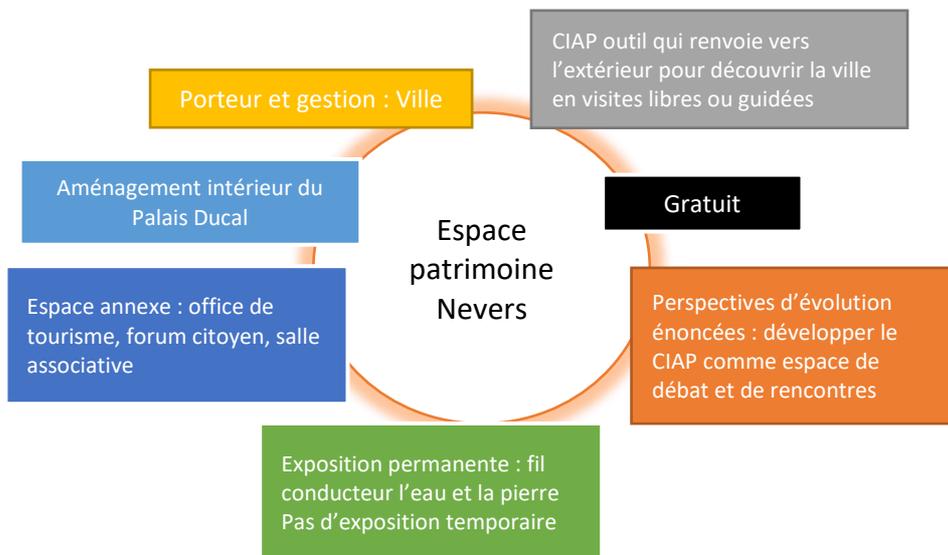
À l'Espace patrimoine de Chalon-sur-Saône, l'exposition présente la ville de manière chronologique, avec sa place dans l'histoire de la Bourgogne, puis sous deux angles « ville-ouverte/ville fermée » et enfin « la ville en croissance ».

Il n'existe donc pas une seule manière de présenter le patrimoine urbain d'une ville. Certains angles d'approches sont privilégiés ce qui implique d'en exclure d'autres.

L'interprétation est un choix réfléchi et assumé, François Aulas muséographe, explique « *Comme exposer c'est choisir (...), on choisit et surtout on ne choisit pas, il y a des choses que l'on écarte, et ce faisant, on défend un point de vue, une posture, on défend une ou des façons de parler d'un sujet* », « *on essaye de choisir les plus intéressantes, celles qui sont les plus représentatives, celles qui racontent le mieux l'histoire.* »

Pour illustrer les modèles CIAP, nous proposons les schémas suivants :

Les CIAP : patrimoine urbain et paysager



Gratuit

Espace annexe : Office de tourisme

Exposition permanente :
thématique (maquette numérique
et film 3D)
Pas d'exposition temporaire

Perspectives d'évolution
énoncées : espace temporaire,
CIAP qui intégrera le projet du
musée Destination Autun

Porteur et gestion : Ville

Aménagement intérieur de
l'Hôtel de ville

Espace annexe : Office de tourisme

Exposition permanente :
Chronologique
Pas d'exposition temporaire

CIAP outil qui renvoie vers
l'extérieur pour découvrir la ville
en visite libre ou guidée

Gratuit

CIAP
Besançon

Perspectives d'évolution
énoncées : réaménagement de
l'exposition permanente,
intégration d'une exposition
temporaire et élaboration d'un
nouveau CIAP

Porteur et gestion : Ville

Aménagement intérieur de
l'ancien hôpital général
(intégré à la CIGV)

Espace annexe : Office de
tourisme

Exposition permanente :
chronologique et thématique
Exposition temporaire autour du
patrimoine urbain

1204 CIAP
Dijon

CIAP outil qui renvoie vers
l'extérieur pour découvrir la ville
en visite libre ou guidée

Gratuit

Perspectives d'évolution
énoncées : développer les visites
de la ville et les activités
pédagogiques

d) Des trajectoires communes observées sur le territoire régional

L'analyse de l'ensemble des lieux visités et des entretiens effectués ne permettent pas d'identifier un modèle type. Chaque modèle est unique et réalisé « sur-mesure ».

Malgré une démarche commune, la variété de positionnement nous amène à proposer une analyse de trajectoires en nous appuyant sur la classification des patrimoines figurant en *Chapitre 2, a) Les patrimoines mis en valeur*, pour montrer que selon le type de patrimoine.

Rappel :⁸⁵

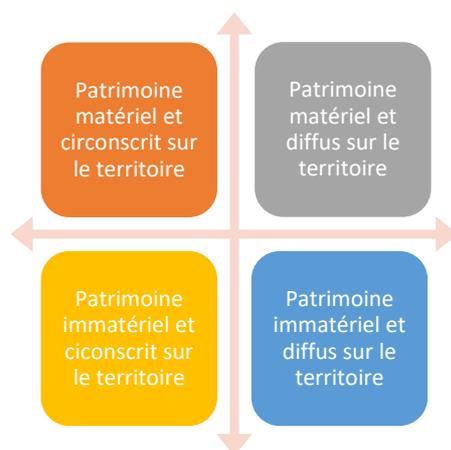
La création d'un outil ou d'un équipement d'interprétation est induite par le type de patrimoine :

- Pour le patrimoine matériel, l'interprétation conduit plutôt à une volonté de diffuser et de révéler
- Pour le patrimoine immatériel, l'interprétation conduit plutôt à une volonté de conserver une mémoire

Le patrimoine induit également la fonction de l'interprétation vis-à-vis du territoire :

- Patrimoine matériel et visible, l'interprétation s'ancre fortement dans l'échelle du site ou du territoire considéré
- Patrimoine immatériel, l'interprétation peut s'abstenir de la référence territoire

Rappel du schéma :

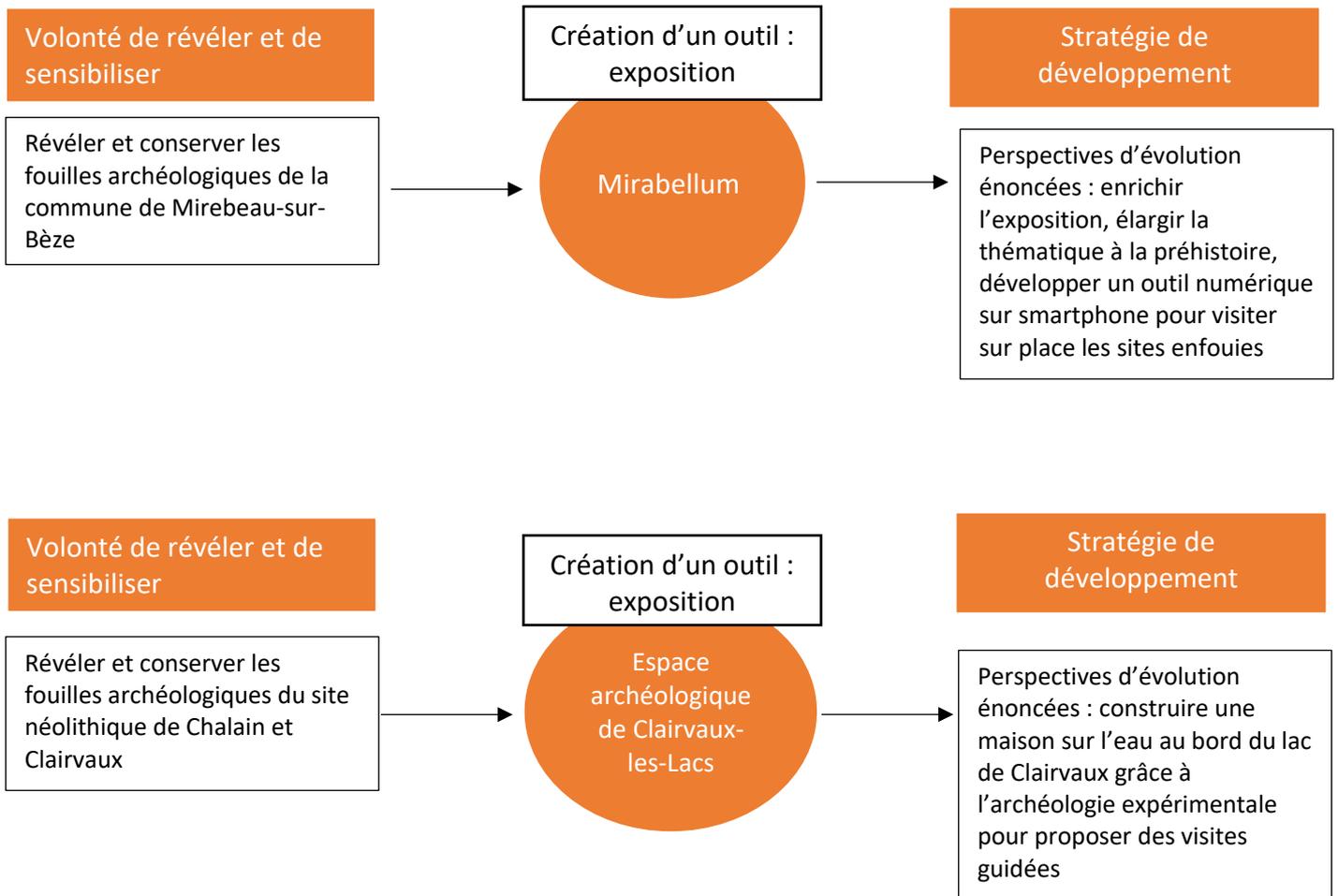


Les schémas ci-après présentent les trajectoires et les processus des lieux selon le type de patrimoine. Pour chaque catégorie de patrimoine, nous proposons un schéma circulaire résumant les principales caractéristiques des trajectoires et des motivations, au regard des entretiens qui ont été conduits avec les responsables.

Patrimoine matériel et circonscrit sur le territoire

⁸⁵ Voir Chapitre 2 a) Les Patrimoines mis en valeur

Le panel étudié invite à limiter ici l'approche au patrimoine archéologique⁸⁶.

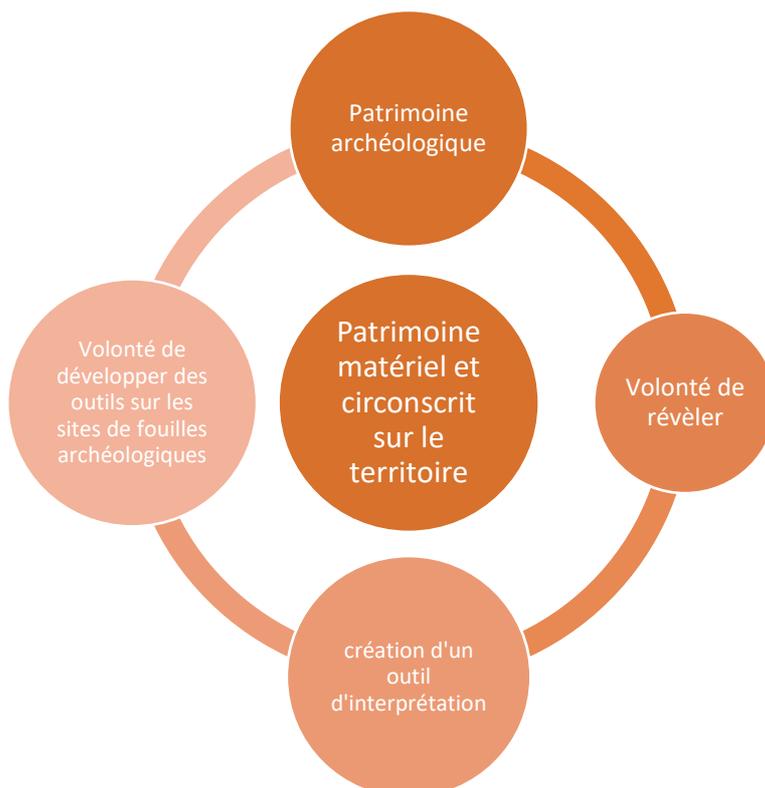


⁸⁶ Les exemples de lieu d'interprétation portant sur le patrimoine archéologique sont la continuité d'une démarche de médiation archéologique où seules quelques personnes passionnées bénévoles (experts et/ou professionnels) portent le projet.

On observe que bien que les lieux soient variés dans leur objet, leur fonctionnement et leur développement, mais une logique commune sous-tend aux différentes démarches.

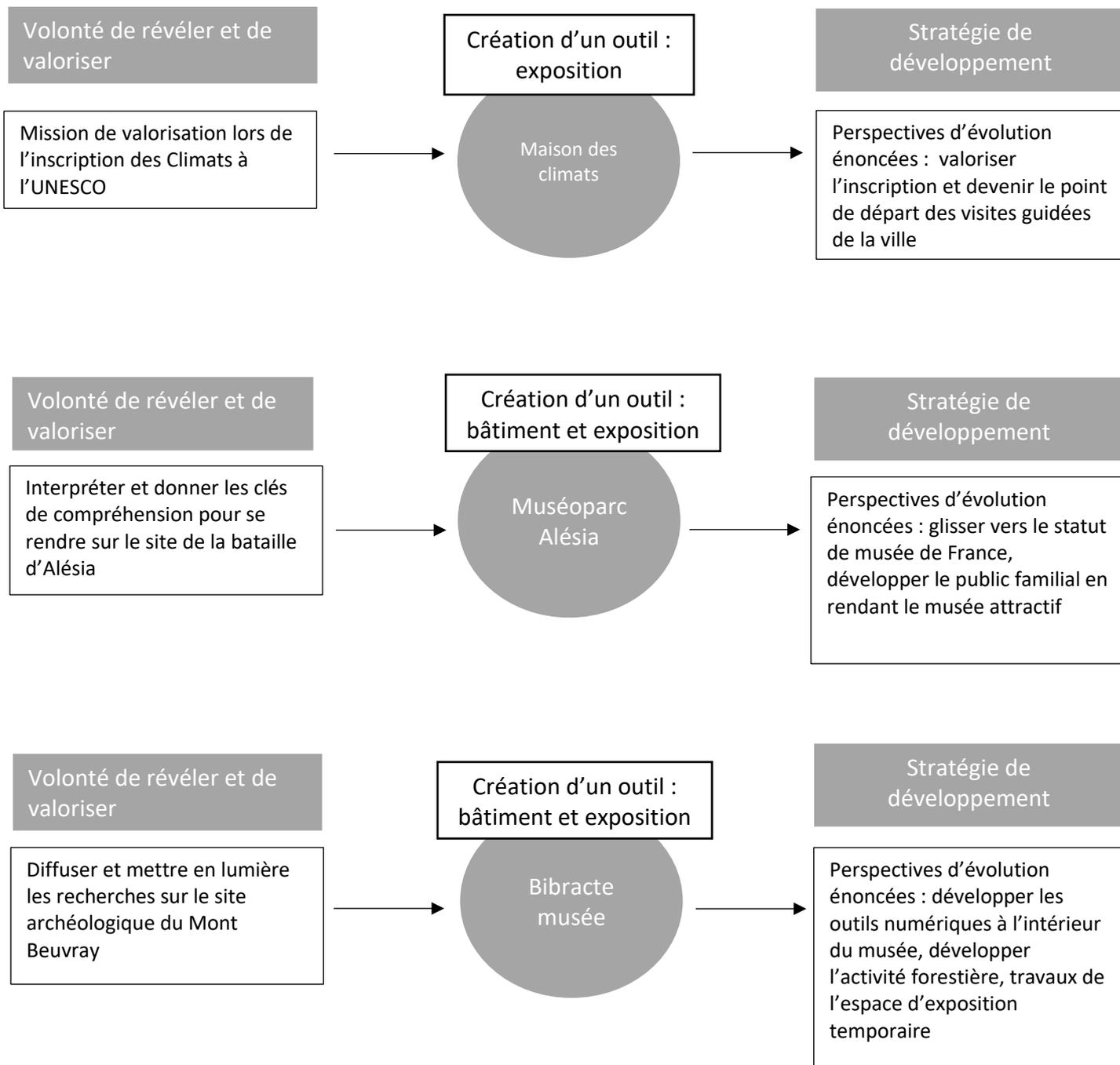
Concernant le **patrimoine matériel et circonscrit sur le territoire**, l'interprétation vise d'abord à révéler un ensemble patrimonial et à en diffuser la connaissance.

Proposition de résumé des composantes des trajectoires liées au patrimoine matériel et circonscrit sur le territoire.



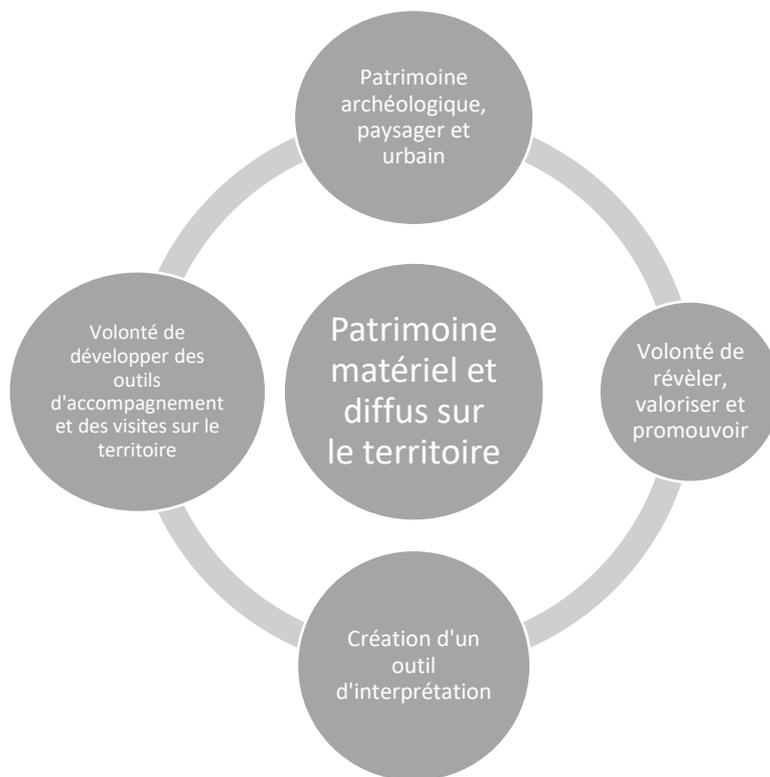
Patrimoine matériel et diffus sur le territoire

Le patrimoine matériel et diffus sur le territoire prend en compte les CIAP où les trajectoires ont été exprimées au *chapitre 4, c, focus sur les Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine*.

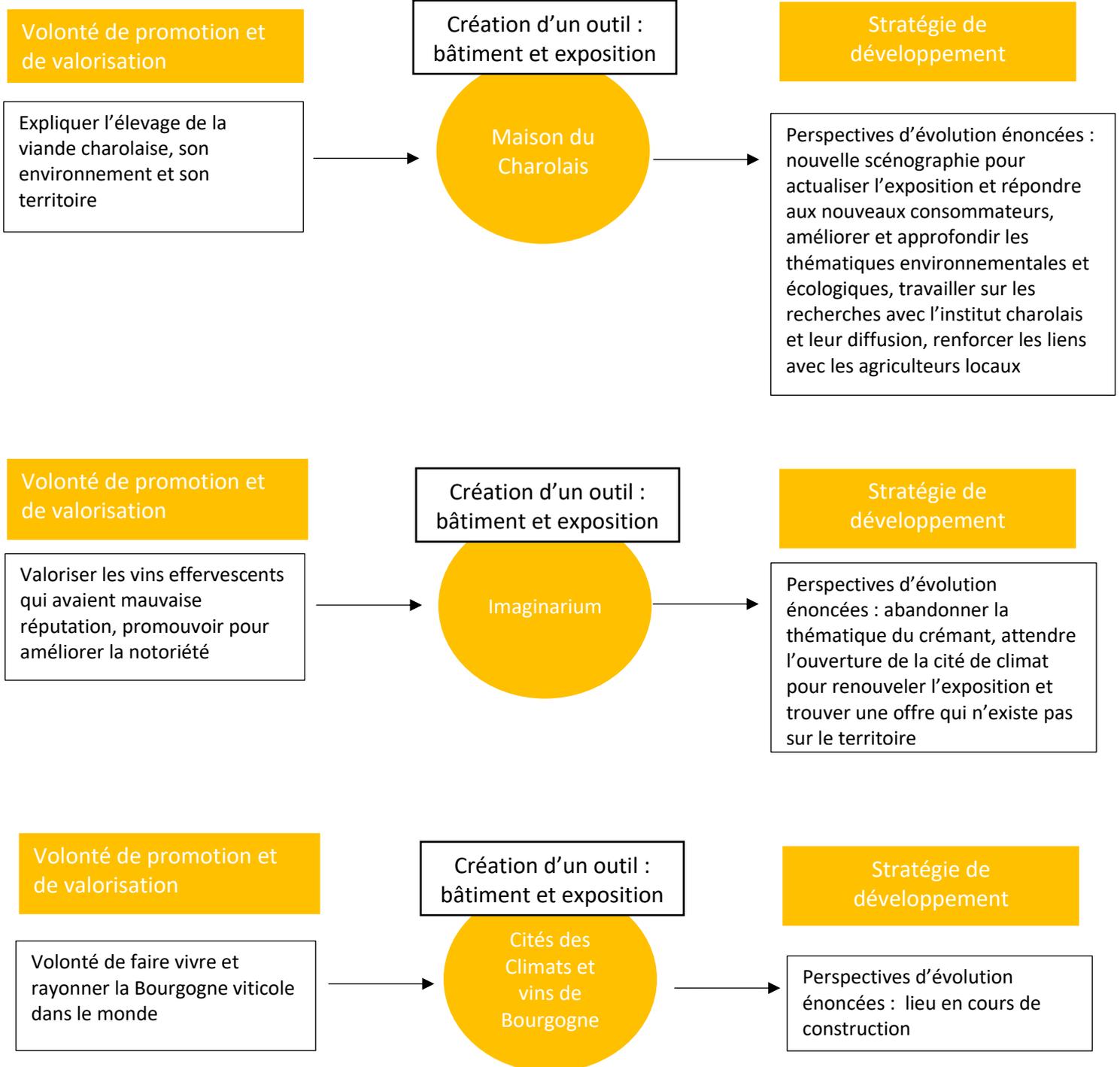


Concernant le **patrimoine matériel et diffus sur le territoire**, l'interprétation vise d'abord à révéler et à valoriser un ensemble patrimonial sur l'échelle territoriale.

Proposition de résumé des composantes des trajectoires liées au patrimoine matériel et diffus sur le territoire.

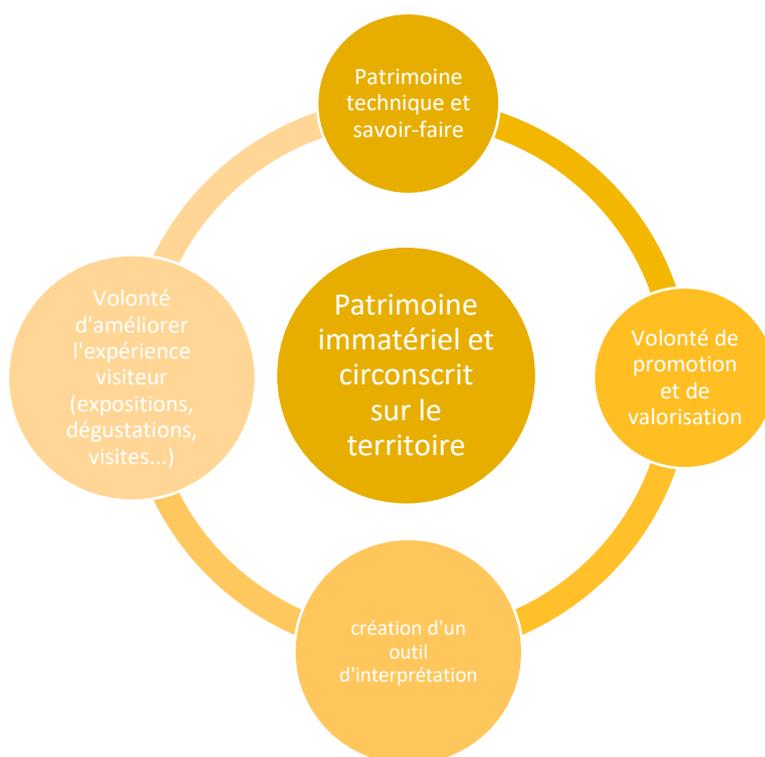


Patrimoine immatériel et circonscrit sur le territoire

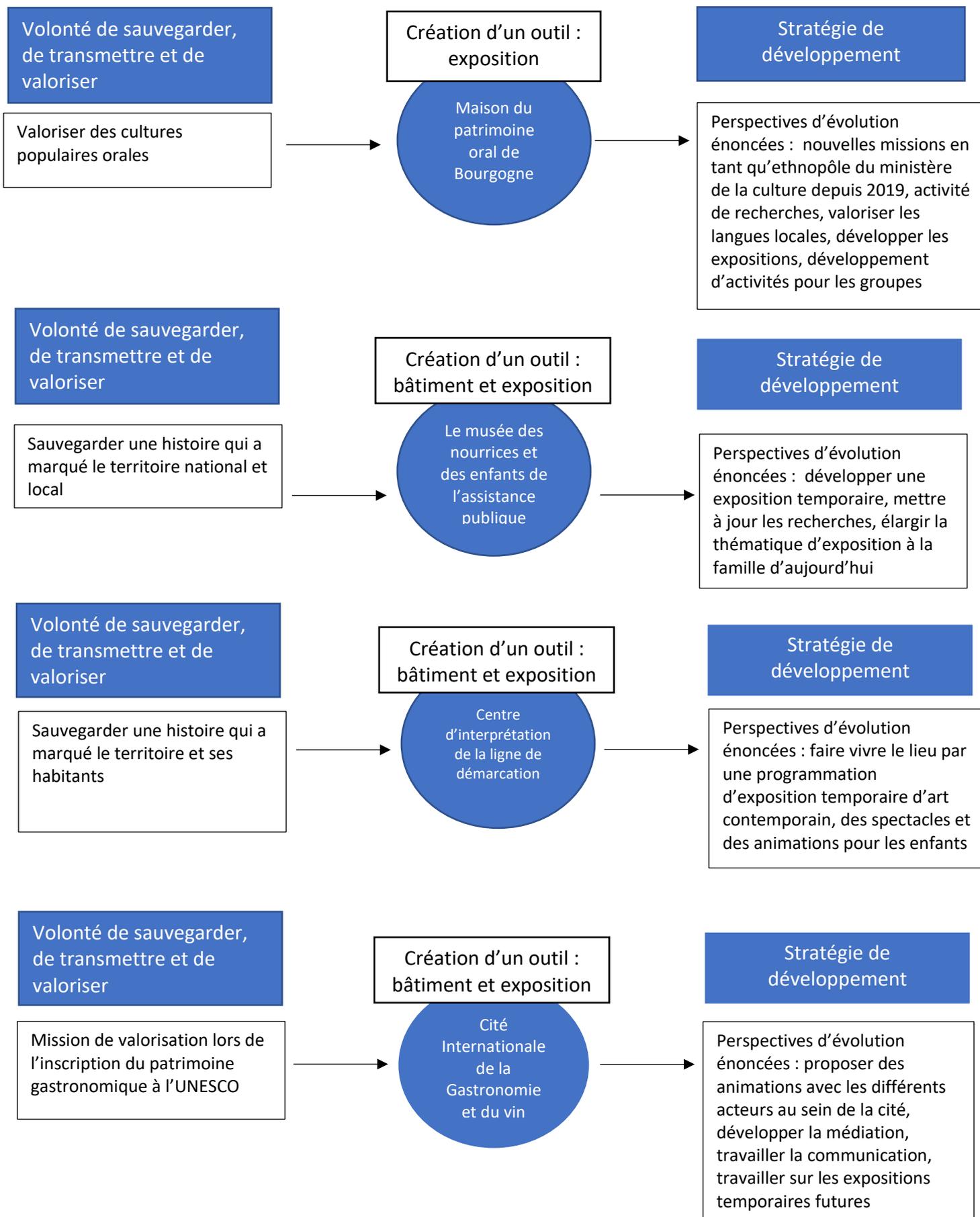


Concernant le **patrimoine immatériel et circonscrit sur le territoire**, la vocation des lieux vise « à promouvoir et valoriser » ainsi qu'à améliorer l'expérience visiteur.

Proposition de résumé des composantes des trajectoires liées au patrimoine immatériel et circonscrit sur le territoire.

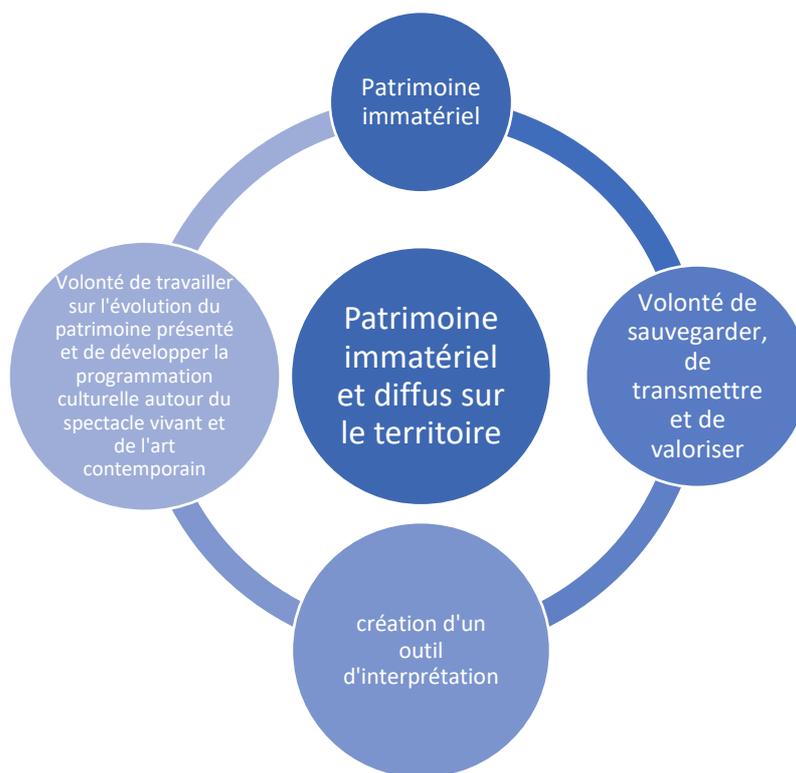


Patrimoine immatériel et diffus sur le territoire

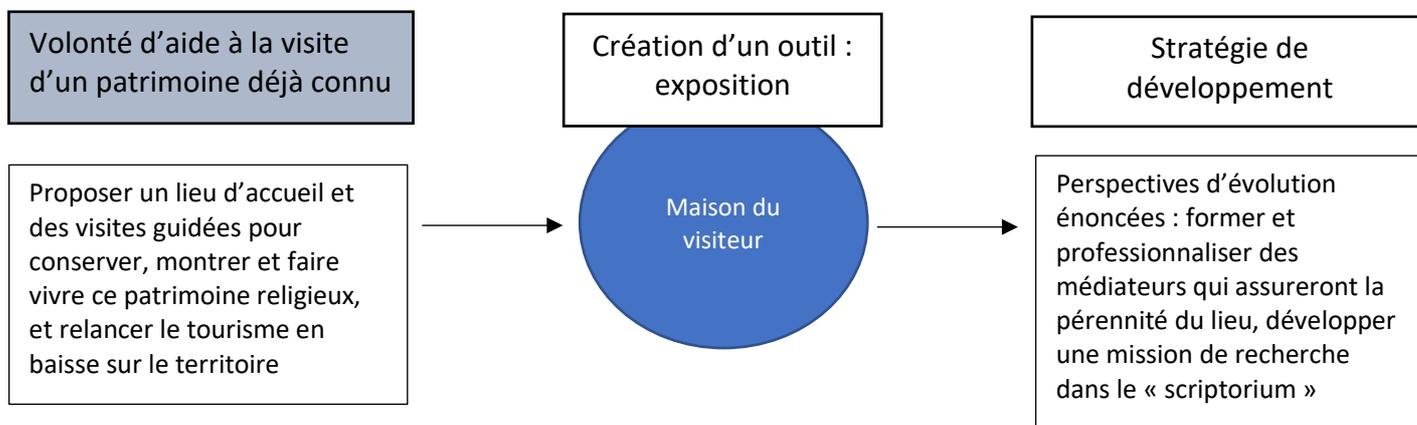


Concernant le **patrimoine immatériel et diffus sur le territoire**, la vocation des lieux vise « à sauvegarder, transmettre et valoriser » ainsi qu'à développer la programmation culturelle autour des expositions pour faire vivre le lieu.

Proposition de résumé des composantes des trajectoires liées au patrimoine immatériel et diffus sur le territoire.



Lieu qui ne rentre pas dans une trajectoire selon notre approche



e) Stratégie et fonctionnement

Les trajectoires et processus ont été établis à partir des entretiens des 17 structures. Le développement et les stratégies sont rarement retranscrits par écrit (rôle du PSC notamment). Les intentions évoquées ont été orales. Malgré les demandes d'accès à des documents de création et de développement, nous n'avons pas recueilli d'éléments significatifs.

1. Les documents relatifs à la création

L'enquête de faisabilité

L'enquête de faisabilité n'est pas un document systématique. Ce document analyse et préconise les stratégies à adopter. Elle comporte généralement : un diagnostic du territoire, ses caractéristiques, les lieux de passage et de mobilité, les éléments relatifs à l'architecture, le coût estimé du projet, les thématiques possibles de l'exposition, le statut juridique du futur gestionnaire, une appréciation des retombées économiques... Il peut néanmoins exister des notes ou documents, mais non formalisés.

Nous avons obtenu une seule « enquête de faisabilité » provenant du 1204 de Dijon sur les 17 lieux étudiés.

Ce premier travail d'élaboration peut permettre de vérifier la pertinence du projet et de légitimer le projet auprès des élus des collectivités territoriales, principaux financeurs de ces lieux, des autres financeurs potentiels, voir des habitants et plus largement des acteurs locaux au travers de démarches de consultations locales.

Le Projet Scientifique et Culturel (PSC)

Lors de notre étude, la question relative à la rédaction d'un projet scientifique et culturel (PSC), pour l'élaboration de ces lieux est souvent restée sans réponse ou a fait l'objet une incompréhension de la demande.

D'autres types de documents ont été transmis : dossiers de presse, documents de présentation, bilans d'activités.

Les quelques PSC portés à notre connaissance émanent des CIAP pour lesquels ce document est obligatoire. D'après les entretiens, ces PSC sont souvent perçus comme un document lourd à rédiger. Ce document est pourtant essentiel pour cadrer les missions du lieu et son développement futur.

On peut penser que ce document obligatoire pour les musées et les CIAP, devrait s'imposer aux autres lieux d'interprétation. Il contribuerait à une réflexion anticipée sur le devenir du lieu et

sur sa pérennisation. L'analyse de ce type de documents pourrait faire l'objet d'un approfondissement à l'avenir.

Le plan d'interprétation : une alternative au projet scientifique et culturel ?

En 1989, l'Atelier technique des espaces naturels⁸⁷, installé à Montpellier, a proposé un « plan d'interprétation ». Les concepteurs des lieux d'interprétation pourraient s'appuyer sur ce document.

Ce document est sensiblement proche d'un plan de gestion. Il est présenté comme un outil d'organisation pluriannuel. Ce plan « *porte sur les messages à transmettre aux visiteurs, leurs attentes, les conditions, les endroits, les moments propices et les approches les plus adéquates pour livrer ces messages, ainsi que les ressources requises et le plan d'action qui permettent la réalisation de l'ensemble* »⁸⁸.

Des plans, des tableaux et des préconisations sont proposés pour aider à la rédaction et à la formalisation de ce document.

Plan scientifique et culturelle ou plan d'interprétation, l'important est d'abord un document en amont, qui permet de faire référence avec les mises à jour, lorsque l'on veut faire évoluer le lieu.

Des outils de prévision

Le projet scientifique et culturel ou le plan d'interprétation sont des outils de développements. Nous observons que lorsque ces outils sont établis en amont, ils permettent au gestionnaire de prévoir les coûts de fonctionnement ainsi que de développer au mieux l'activité de la structure. L'absence de plan de gestion ou des coûts de fonctionnement mal estimés peuvent entraîner des révisions budgétaires après quelques années, ou dans les cas les plus extrêmes, une fermeture du lieu.

Les coûts à prendre en compte pour le fonctionnement de ces structures sont conséquents, notamment dans un contexte de tension budgétaire.

Outre les dépenses de personnel (plutôt réduit dans l'ensemble), il convient de prendre en charge les frais d'entretien courant de la structure, les frais de maintenance des dispositifs d'expositions (équipements numériques notamment), ainsi que les variables liées à chaque lieu.

⁸⁷ Petite structure qui dépend du ministère de l'environnement, créée en 1979, avec pour projet de valoriser les résultats des études scientifiques des espaces protégés et l'accueil du public en lien avec les parcs nationaux

⁸⁸ Atelier technique des espace naturels « Plan d'interprétation », *Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement*, 1989, p.11

Le fonctionnement du centre d'interprétation doit être envisagé sur le long terme pour évoluer, se renouveler et s'adapter à de nouvelles attentes et pratiques. Cela peut impliquer de concevoir une mise à jour de la scénographie, voire du contenu, qui interviendrait tous les 10 ou 15 ans.

2. Les moyens humains

La gestion et le nombre d'agents, dédiés à la structure en fonction de la taille du lieu, influent sur la qualité et la pérennité de l'équipement sur le long terme.

En effet, souvent très mobilisé par la médiation et la programmation, les lieux qui ne comptent que 1 ou 2 emplois à temps plein, ont du mal à se concentrer sur un projet de développement.

Cette remarque est encore plus probante, lorsque le lieu propose des espaces « annexes » tels que boutique ou restauration, Le personnel présent, assume en général les missions hors champs culturels. Il est polyvalent. C'est le cas pour la Maison des Nourrices que nous avons étudiée au *Chapitre 3, b*.

3. La communication

L'appellation et la communication sont des éléments importants pour favoriser l'identification du lieu et sa fréquentation. D'après l'enquête, nous avons vu que la dénomination « *centre d'interprétation* » est peu employée⁸⁹, car « *le public, il ne sait pas ce que c'est* » dit Michel Rougé, directeur du Muséoparc Alésia.

Il n'est pas le seul à tenir ce discours, puisque toutes les personnes interrogées sont du même avis, ce qui n'empêche pas les structures d'obtenir une certaine visibilité, mais complique parfois sur la manière de communiquer sur la nature ou le statut du lieu.

Dans les entretiens, l'existence d'un poste dédié à la communication semble souvent annexe ou secondaire. Les responsables des lieux ou le personnel en place se chargent eux même de la communication.

Pour des questions de restrictions budgétaires et de fonctionnement, les gestionnaires du lieu privilégient les postes de médiation et de programmation, à défaut de pouvoir optimiser leur visibilité par la communication.⁹⁰ Il est également possible que selon la taille de la structure, un poste à temps plein en communication ne soit pas nécessaire.

⁸⁹ Voir *chapitre 2. H. 1) L'appellation*

⁹⁰ Voir *Chapitre 2. i. 5) Les partenariats pour la visibilité*

Pour les lieux ayant un objectif de rentabilité, notamment les lieux liés au patrimoine technique, les gestionnaires font le choix de s'engager dans une communication et un marketing plus intensif (recrutement de salariés à temps plein).

Par exemple, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) a recruté une chargée de communication et de marketing, Chloé Buttet, avant l'ouverture de la Cité des Climats et des Vins de Bourgogne pour faire connaître la structure.

La création de l'image du lieu et de son positionnement marketing commence dès son élaboration. Alésia, la Maison du Comté et Bibracte ont également une stratégie de communication organisée et dynamique. Les personnes en charge de la communication mettent à jour régulièrement les activités du lieu sur internet, ce qui permet une optimisation du référencement sur les moteurs de recherche et participe au développement du rayonnement culturel et touristique de leur territoire.

f) L'interprétation un renouvellement constant

L'interprétation est un « *choix muséographique* », parmi d'autres, qui se vit et s'expérimente à travers des activités pédagogiques et une programmation.

L'obsolescence d'une interprétation doit toujours pouvoir être anticipée et évoluer vers une nouvelle vision : « *Le centre d'interprétation devrait toujours s'appuyer sur une réalité et une perception actuelle pour élargir la vision d'horizons historiques.* »⁹¹

Une fois que les éléments d'interprétation ne parlent plus au visiteur, l'objectif est de lui redonner envie de découvrir le sujet sous une autre approche (thématique, chronologique, sensoriel, pédagogique...). Le centre d'interprétation doit être enrichi.

1. Le renouvellement lié au travail de recherche

D'après l'étude de terrain, certains lieux mettent en place une activité de recherche, dès l'origine du projet, d'autres mettent en place des partenariats ultérieurement, avec des chercheurs, ethnologues et scientifiques : Maison du Charolais, Espace archéologique de Clairvaux-les-Lacs, Maison du patrimoine oral de Bourgogne, Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique et Maison du Comté.

Dans ces lieux, la création d'un équipement ou d'une exposition permet de vulgariser les découvertes scientifiques et d'en proposer une interprétation. Dans une certaine mesure, ces

⁹¹ Mélanie Bessard et Nolwenn Robine, « Les centres d'interprétation dans leur relation à la recherche et à la diffusion », *La Lettre de l'OCIM*, 119 | 2008, 12-17.

lieux ont alors la mission de respecter les nouvelles découvertes, parfois en allant jusqu'à refondre leur exposition sur une nouvelle interprétation⁹².

À la Maison du patrimoine Oral de Bourgogne, les chercheurs-ethnologues travaillent sur les questions autour du patrimoine oral. L'exposition permanente est un laboratoire d'expérimentation muséographique tentant de répondre à la question « *comment expose-t-on un patrimoine immatériel ?* ». Pour le moment, la Maison du patrimoine Oral tente d'y répondre en proposant des enregistrements audios, des performances orales, de la vidéo...

Bibracte, centre de recherche européen, présente les différentes visions et techniques archéologiques. La présence d'outils numériques, dans l'exposition permanente, permet de s'adapter sans cesse à d'éventuelles découvertes qui remplaceront une interprétation obsolète par une nouvelle, et ainsi de suite...

2. L'interprétation : une ouverture sur les questions de société

Comme nous l'avons précédemment indiqué, certains lieux souhaitent, à travers leur exposition patrimoniale, amener le public à s'interroger sur l'avenir.

Cette volonté d'informer le public et de faire réfléchir sur des sujets d'actualité et de société, renvoie à la question de l'évolution et de l'actualisation des expositions. Les expositions pourraient être évolutives et modulables dès leur conception, toutefois l'enquête de terrain n'a pas observé de lieu conçu pour être évolutif dès le début.

Ces lieux, qui se veulent actuels et ouverts à de nouvelles pistes d'interprétation, font attention de ne pas tomber dans le piège de l'immobilité interprétative. « *Ainsi, le discours proposé, bien qu'il corresponde à une vérité médiatisée dans un temps particulier, est dangereusement assimilé comme vérité générale ou vérité historique si des systèmes d'évolution du discours ne sont pas pensés lors de la conception de la mise en valeur du site concerné.* »⁹³

À la Maison du Charolais Frédéric Paperin, directeur, explique que « *l'interprétation c'est : « on explique ce que l'on voit » et « on donne des clés de compréhension au public qui le voit »* ». Dans sa nouvelle scénographie, il souhaite répondre aux questions des visiteurs sur la consommation de la viande et son impact environnemental « *ce sont les questions d'aujourd'hui, jusqu'où peut-on aller dans les explications ? Le paysage d'aujourd'hui, est-ce qu'il évolue dans le bon sens ou pas ? Ce territoire, est-il le même qu'il y a 100 ans ? Ce sont toutes ces questions qui sont intéressantes d'appréhender et de dire « et demain ? »*. Comment je peux faire en tant que consommateur et citoyen pour avoir un effet positif ? Il y a un rôle

⁹² Voir chapitre 4 a, 4) *La soucis d'honnêteté scientifique*

⁹³ Mélanie Bessard et Nolwenn Robine, « Les centres d'interprétation dans leur relation à la recherche et à la diffusion », *La Lettre de l'OCIM*, 119 | 2008, 12-17.

pédagogique. » Dans ce contexte, l'interprétation dénote d'un engagement et se renouvelle avec les sujets actuels. Elle prend parti et donne du sens pour que le public aille plus loin et se projette. L'interprétation doit être vivante et évoluer pour s'adapter aux besoins de notre société.

3. Des expositions modulables

Dans les lieux où l'exposition n'a pas pu être refondue, il est important de tenir compte du vieillissement de l'actualisation de celle-ci. La question de l'intérêt des expositions permanentes se pose (immobilité interprétative). À l'espace Patrimoine de Chalon, Christelle Morin Dufoix animatrice du patrimoine depuis 2004, explique : « *si nouvelle expo permanente il y a (à l'espace patrimoine de Châlon), s'il y avait une évolution, ou si je devais créer un CIAP ailleurs dans une autre ville, je réinterrogerais très fortement la question d'exposition permanente.* » « *Moi, je suis pour des choses qui peuvent être modifiées par modules. Il y a un quartier qui change ou il y a un monument qui vient d'être restauré : on change uniquement le module qui concerne ce secteur, sans forcément avoir besoin de tout re-moduler et de tout refaire. Aujourd'hui, ça correspond plus à l'économie de dépense. Cependant, ça signifie des supports qui soient numériques ou autres.* ».

Dans les lieux où le patrimoine peut évoluer, ce changement doit être révélé par ces centres d'interprétation pour réinterroger et mettre à jour des nouvelles perspectives, c'est ce que soulève la question de la pérennité « *il semble obligatoire d'envisager des remaniements possibles dès la conception du lieu d'interprétation.* » (C. Morin-Dufoix)

4. L'ouverture sur des nouvelles thématiques

Au Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique, au Centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation et au Mirabellum, les professionnels interrogés expriment une certaine limite de l'interprétation de leur objet patrimonial. Pour se renouveler, les expositions doivent évoluer vers de nouvelles thématiques.

Au Musée des Nourrices, Élise Allyot envisage d'élargir le sujet sur les questions en lien avec la famille.

Au Mirabellum, Henri Léchenet s'interroge sur la préhistoire.

Pour le centre d'interprétation de la Ligne de Démarcation, l'exposition permanente n'a pas connu de modification notable depuis son ouverture en 2006. Agnès Jaffre, responsable du lieu, propose des expositions temporaires d'art contemporain (sans lien avec la Seconde Guerre mondiale) pour redynamiser le lieu qui a connu quelques années à vide.

Les possibilités de faire vivre un lieu, hors du champ patrimonial initial, sont des solutions pour maintenir l'activité d'un site. *A priori*, la souplesse de ces structures pourraient être discutable, toutefois lorsqu'il est inscrit dans un projet scientifique et culturelle, cette ouverture est alors admise.

5. Un travail d'interprétation pour le public

La théorisation de l'interprétation a toujours été en lien avec la pédagogie. Ce rôle de formation, de sensibilisation et d'éducation se traduit par une fréquentation importante du public scolaire. Pourtant, aucune personne interrogée n'a évoqué l'objectif de créer un lieu d'interprétation à destination spécifique de ce public.

À l'espace archéologique de Clairvaux-Les-Lacs, le public scolaire représente 25% de la fréquentation (travail de communication important).

Pour les lieux dont nous avons les chiffres de fréquentation public, environ 20% des visiteurs sont des groupes scolaires.

Ces lieux accueillent également un public local très important puisque plus de 50% des visiteurs proviennent de la région Bourgogne Franche-Comté.

Durant l'étude de terrain, peu de lieux nous ont transmis de données détaillées concernant leur fréquentation ou les types de public accueillis. Quant aux quelques enquêtes de satisfaction, nous n'y avons pas eu accès.

Dans la théorie, le centre d'interprétation est caractérisé comme un outil qui se concentre sur une démarche interprétative partant du public pour s'interroger ensuite sur le contenu. Dans la réalité généralement, l'interprétation est une vulgarisation d'un dire d'expert(s) et non une interprétation constante avec le public, où les questions de réceptivité font l'objet de peu d'analyse.

6. Le cœur de l'interprétation : l'interprète

Les visites guidées par un interprète, salarié ou bénévole sont le moyen le plus efficace et direct pour vivre une expérience de visite s'adaptant à tout type de public.

Hugues de Varine, historien et muséologue, reste convaincue de la place centrale de la médiation humaine dans ces centres d'interprétation « *Je sais bien que la rationalisation budgétaire de plus en plus rigoureuse en France voudrait voir disparaître autant que possible le facteur humain pour le remplacer par des textes et des images, des écrans, des casques et des programmes informatiques. C'est une vue technocratique et budgétaire qui est en contradiction formelle avec le but poursuivi, celui de l'interprétation, donc de la*

compréhension par des publics dont on a vu la diversité culturelle, voir même linguistique. Jamais les systèmes les plus sophistiqués de l'intelligence artificielle ne réussiront à engager le dialogue avec des visiteurs réactifs et à établir une communication entre ceux-ci et le patrimoine présenté. »⁹⁴

Ces visites sont un moyen de toucher le public et de les fidéliser. L'expérience de visite s'ouvre alors à des interprétations vivantes, plurielles et différentes selon le guide et la perception de chacun.

À la Maison du Visiteur, l'exposition et la visite de la basilique de Vézelay se font toujours accompagnées d'un guide (individuel et groupe). Christopher Kelly, salarié de la Maison du visiteur, explique que les maquettes et les plans présentés depuis plus de 20 ans n'ont pas évolué, mais que le discours transmis a changé puisque le public n'est plus le même. Pour lui la médiation humaine « *ça apporte déjà pour les gens qui sont guides, mais aussi pour le public. Ce n'est jamais pareil pour le visiteur, même si la base de la visite est pareille. Je pense que c'est parce qu'on entend les choses différemment à chaque fois.* »

L'interprétation via les modules et les écrits d'une exposition demande à être adaptable. En revanche, l'interprétation par l'oralité évolue s'adapte naturellement en même temps que le patrimoine vivant qu'elle présente.

L'interprétation vivante et adaptable, orale et modulable, est celle qui offre une certaine pérennité, un nouveau souffle et une dynamique à un lieu. « *Pour moi cette notion (d'interprétation), je pense que c'est la seule voie pour que les lieux culturels ne ferment pas.* » (F. Aulas).

« *Est-ce que l'interprétation est l'avenir ? Je n'en ai strictement aucune idée, tout ce que je sais, c'est que là, on est de plus en plus dans des approches immersives et spectaculaires. Un jour, on aura un retour de bâton qui fera que l'on se concentrera sur une autre façon d'exposer, peut-être un peu plus intimiste* » (A. Statler).

⁹⁴ Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » Paris, France : Complicités.

Conclusion

A l'issue de cette étude, nous pouvons, concernant les lieux d'interprétation du patrimoine de Bourgogne -Franche Comté, faire état de constantes sur le fond, d'une grande diversité de structures dans la forme et de questionnements.

Des constantes... :

L'interprétation, à travers les exemples retenus, s'attache d'une manière générale à retracer la mémoire des territoires, dévoiler leur singularité, valoriser et faire découvrir le patrimoine au sens large, ainsi que les savoir-faire locaux. Elle tend à élargir le point de vue local à des thématiques plus universelles. D'initiative publique ou privée, implantée dans les villes ou en milieu rural, les structures d'interprétation sont souvent portées par des élus moteurs et des personnes passionnées. Elles suscitent persévérance et conviction.

Inscrites dans l'action culturelle locale, elles participent à la promotion et à l'attractivité des territoires et contribuent à la définition de leur identité.

Sur le plan des outils, le recours au numérique et au multimédia est fortement développé. Le souhait de faire découvrir, révéler transmettre est une priorité. La vocation pédagogique des lieux est générale.

Des structures variées

Sur le terrain les structures présentent néanmoins de grandes différences dans la forme, le dimensionnement des projets, les moyens techniques humains et financiers mis en œuvre, le rapport à la recherche, les stratégies de communication, la programmation, les partenariats, les activités hors les murs, le ton du discours, la sensibilité, l'engagement.

L'interprétation est multiple et ne cesse d'évoluer, rappelons que durant l'année 2022, trois nouveaux espaces ont été inaugurés (1204 de Dijon, la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, l'Espace de médiation de Ronchamp), trois structures ont refondu ou sont en train de refondre leurs espaces d'exposition permanent et/ou temporaire (musée-parc Buffon, Maison du Charolais, musée Bibracte) et un lieu ouvrira prochainement (Cités des Climats et des vins de Bourgogne).

Des questionnements

Contrairement aux musées qui ont une collection, une vocation de conservation et de recherche, ces lieux se posent globalement la question de leur renouvellement et de leur pérennisation. À

rappeler que le portage ou l'implication bénévole d'une association ou d'une personne, continu de poser question sur le moyen terme.

Le centre d'interprétation : tendance ou nouvelle institution ? C'est aujourd'hui aux acteurs de montrer que ces équipements ont toute leur place sur le territoire en tant qu'outil culturels, sociaux, politiques et économiques et c'est à eux que revient le soin d'en assurer la pérennité.

Sur la base d'observations et des expériences partagées, nous pouvons formuler quelques recommandations :

- Réaliser une étude de faisabilité technique et financière préalablement à la création de l'outil
- Travailler sur un plan de gestion culturel solide et anticiper les coûts de fonctionnement du lieu pour garantir sa pérennisation et poser les cadres de son évolution
- Prendre en compte l'équilibre entre numérique et non numérique lors de l'élaboration de l'exposition,
- Mélanger les approches (sensoriel, niveau de lectures, jeux, thématique, chronologique...)
- Privilégier une approche sensible à une approche pragmatique et scientifique
- Pensez à l'honnêteté scientifique dans les données exposées pouvant laisser place à d'autres interprétations
- Poser clairement les choix en matière de réversibilité, d'adaptabilité et de pérennisation de l'exposition
- Penser à la maintenance des outils numériques et aux éventuels problèmes techniques
- Veiller aux droits d'auteurs des contenus d'exposition, quand il est fait appel à des prestataires externes
- Prendre en compte le public, réaliser des enquêtes de fréquentation et de satisfaction dans le développement et le renouvellement du lieu
- Investir dans la communication qui rend visible le lieu et sa programmation
- Travailler sur l'appellation du lieu, elle doit être attractive, adaptée et en cohérence avec le développement du lieu (ne pas s'enfermer pour l'avenir)
- Considérer que le centre d'interprétation n'est pas une structure rentable, même en y adjoignant des activités annexes, mais qu'il est une porte d'entrée pour le développement économique et touristique d'un territoire

- Créer des synergies entre lieux ou autres équipements culturels du territoire ou en dehors des territoires (dialogue, réseaux, échanges)

Pour approfondir les cas étudiés, vous trouverez en deuxième partie un document nommé *Fiches d'identité de 29 lieux visités*, « une page par lieu » qui vous permettra de découvrir les spécificités de chacun (*informations potentiellement incomplètes*).

Bien évidemment, une visite sur place reste le meilleur moyen d'appréhender la complexité de l'interprétation et sa traduction sur le terrain.

Bibliographie

- Tilden Freeman, 1957 « Interpreting or heritage », *Chapel Hill: The University of North California Press*
- Association nationale des Animateurs de l'architecture et du patrimoine, 2019. « État des lieux des centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans les villes et pays d'art et d'histoire »
- Bessard Mélanie, Robine Nolwenn, 2008. « Les centres d'interprétation dans leur relation à la recherche et à la diffusion » *La Lettre de l'OCIM* (119): 12- 17.
- Bousquet Odile, 2007. « Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine : mode d'emploi » *Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine.*
- Boutges Margot, 2015. « Les centres d'interprétation en quête de notoriété » *Le Journal des Arts* : 10- 15.
- Cavalli Gaëlle, 2008. « Un centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine pour le Pays de Montbéliard ». *La Lettre de l'OCIM* (119): 42- 47.
- Chaumier Serge, 2008. « Leuglay : un centre d'interprétation de la forêt et des métiers du bois ». *La Lettre de l'OCIM* (119): 26- 30.
- Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2008. « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation ». *La Lettre de l'OCIM* (119): 4- 11.
- Chaumier Serge et Jacobi Daniel, 2009. « Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation » *Paris, France: Complicités.*
- Crenn Gaëlle, et Vilatte Jean-Christophe, 2020. « Introduction ». *Culture & musées* (36): 15- 33.
- Jacobi Daniel, 2019. « De la vulgarisation à l'interprétation de l'histoire... ». Dialogue avec Julie Deramond, publié sur *Com'EnHistoire* : <https://cehistoire.hypotheses.org/2211>
- Desvallées André, 2019. « Vagues: une anthologie de la nouvelle muséologie. Mâcon » *Édition W.M.N.E.S.*, 1992 (coll. Museologia)
- Glevarec Hervé et Saez Guy, 2002. « Le patrimoine saisi par les associations ». *Paris: Ministère de la Culture – DEPS*
- Grandchamp Béatrice, 2008. « Les centres d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine en Rhône-Alpes ». *La Lettre de l'OCIM* (119): 36- 41.
- Grison Pauline. 2008. « Par les fruits et légumes, l'interprétation de différents patrimoines ». *La Lettre de l'OCIM* (119): 31- 35.

- Landel Pierre-Antoine et Senil Nicolas, 2009. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Développement durable et territoires* (Dossier 12)
<http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563> (26 juillet 2022).
- Lazhar Mohamed, 2019. « L'interprétation du patrimoine : Du concept à l'institution -Le cas du Maroc-. O Ideário Patrimonial, Instituto Politécnico de Tomar ». <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02512576/document>.
- Petit Marie, 2012. « CIAP ET SCÉNOGRAPHIE » , *Ministère de la culture et de la communication*
- Michel Dumas, Atelier technique d'espace naturel régional, 2019. « Élaborer un plan d'interprétation ». http://ct25.espaces-naturels.fr/sites/default/files/documents/ct25b/elaborer_plan_interpretation.pdf.
- Morin-Dufoix Christelle, 2008. « Le centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Chalon-sur-Saône ». *La Lettre de l'OCIM* (119): 48- 51.
- Pinçon Geneviève, 2010. « De la frise magdalénienne in situ ... au centre d'interprétation du Roc-aux-Sorciers : l'usage de la 3D ». *In Situ* :
<http://journals.openedition.org/insitu/6672> (21 décembre 2021).
- Ministère de la culture et de la communication, 2007, « Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, mode d'emploi », *Ministère de la culture et de la communication*
- Viel Annette, 2019 « *Essentielle convergence de pensées entre Écologie, Interprétation, Muséologie et Patrimoine* », *Éducation relative à l'environnement*, Volume 15-1 (15 octobre 2021).
- Gerrer Christophe, 2018 « *L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale ? L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel régional du Queyras* » *Sciences de l'Homme et Société*, dumas-02171016